

Resolu

11038

Soumis une lettre de la University Settlement de Montréal transmettant une requête demandant la construction d'un bain dans le quartier St Laurent, aux environs du Square L'Assomption. Il est referé au Superintendant des Parcs avec prière de faire un plan dudit parc et de faire le Superintendant des Bâtiments de faire rapport sur l'opportunité de construire un bain au Square L'Assomption.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies informant le Bureau qu'il a remercié de leurs services les pompiers J. St Jean No 15, Paul Lafayette No 33, et Oscar Leduc No 24.

D'approver ledit rapport.

Une recommandation des différents chefs de départements, aboutissant à la faire rapport au Conseil comme suit:

1<sup>e</sup> A l'effet de permettre à M. L'Jacques de construire une échelle à échalon à l'ouest du No 830 rue St Patrick aux conditions mentionnées dans le rapport de l'ingénieur en chef.

2<sup>e</sup> A l'effet de permettre à M. H. Hines de construire une trappe au coin des rues Centre et Condé, aux conditions mentionnées dans le rapport de l'ingénieur en chef.

3<sup>e</sup> A l'effet de payer un compte de \$5.498 à l'Hôpital St Paul pour jours supplémentaires d'hospitalisation, pour semestre finissant le 30 juin 1912.

4<sup>e</sup> A l'effet de payer \$3.531 à l'Hôpital Alexandra pour jours supplémentaires d'hospitalisation, pour le trimestre finissant le 30 juin 1912.

5<sup>e</sup> A l'effet d'accorder une police acquittée de \$1000 à l'ex Chef Renoult

6<sup>e</sup> A l'effet d'accorder une police acquittée de \$1000 à Ex H. Provost

7<sup>e</sup> A l'effet d'accorder une police acquittée de \$1000 à l'Ex Capitaine Ed. Breunig,

8<sup>e</sup> A l'effet de payer un compte à Ex C. O. Marchand au montant de \$1.017.50 pour frais d'impression des pices de procédure dans la cause de Dayton vs la Ville.

9<sup>e</sup> A l'effet de recommander la vente de certains chevaux du département de l'incinération à l'encheré.

10<sup>e</sup> A l'effet de recommander le règlement des réclamations ci-dessous.

Orville Prentiss Accident automobile  
Jugement

\$150.

Recouvert et annulé  
par résolution en date  
du 3 oct. 1913 - Vol. 20 o<sup>o</sup>  
Vol. 8 - Page 20

Intérêt	67.
Prairie à St Andrews & Manning.	56.50
M. Gardien Isenard fromage résultant d'une ecclise \$ 1,000.	
Prairie à Gélinas & Cie.	126.90
M. James LeClerc Accident	100.00
1352 Jme Doyne & Descais Location de maison	100.00
1337 Mme Renaud Habite sur trottoir	95.
1354 G. Passé Votre brisee	1.50
1304 J. Maillé Inondation	25.
1305 Leo Larivière do	20.
1338 Inde Dr Thorpe chute sur la chaussée	136
1280 M. Sinclair chute	1.50
1266 James Wood Habite déchirées	5
1344 Eug. Sansregret Usage illégale du terrain	25
1320 Alfred Rémire do do	10.
1357 G. Ouellet Inondation	50
1348 The Commercial Plate Glass votre brisee	9.00
M. Lortie vs la Cité, Praie à la C. Person & Cie	8.15
M. Thibault vs la Cité, Praie à Blakes Redden	10.21
M. Bourassa et P. Lindsay Services professionnels 210.	

Liste des rapports du Bureau des Commissaires à être présentés au Conseil à l'Assemblée du 8 juillet 1912.

1<sup>e</sup> A l'effet de payer \$5498 pour frais d'hospitalisation à l'Hôpital St Paul

2<sup>e</sup> do de payer \$3631 pour frais d'hospitalisation à l'Hôpital Alexandra

3<sup>e</sup> do de régler certaines réclamations \$2 393.97

4<sup>e</sup> do de payer un compte de \$1117.50 pour frais d'incinération dans la cause de Dayton

5<sup>e</sup> do de verser un montant additionnel de \$264 pour la construction du Blvd St Laurent et l'autoroute Old Maine et le Griffier à signer un contrat

6<sup>e</sup> do d'accorder une police acquittée à Ex Chef Renoult

7<sup>e</sup> do d'accorder une police acquittée à H. Provost

8<sup>e</sup> do d'accorder une police acquittée à E. Breunig

9<sup>e</sup> do de nommer Ex Capitaine Beaupré, en remplacement de Beaupré Leman à la Com. des Services Publics et donner instructions au Département en fin de procès à l'expédition de la rue St Andre

- 11<sup>e</sup> de permettre à D. A. Jacques de construire une chute à charbon.  
 12<sup>e</sup> do de permettre à R. J. Knop de construire une trappe  
 13<sup>e</sup> do de vendre certains chevaux au Americain.  
 14<sup>e</sup> do de transmettre un rapport re: Département des élections  
 15<sup>e</sup> de 1000\$ pour les sinistres de la Pointe au Tremble.  
 16<sup>e</sup> do de transmettre la correspondance échappée au sujet de la construction de l'annexe de l'Hôtel de Ville plus à l'est

Gouvernement  
 Mme Léveillé  
P. H. Sévical  
 Sec.

- Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires  
 tenue le 8 juillet 1912
- Présents
- Le Honneur le Maire L. J. Lavallée  
 Des commissaires Dupuis  
 Lachapelle  
 Leadrey
- Soumis un rapport de l'Inspecteur des Bâtiments sur la demande de Joseph Schleman pour la permission de construire sur le lot 5-2-3-10-1 du quartier Laurier coincidant avec le 1<sup>er</sup> étage déclarant qu'il ne peut accorder cette permission étant contraire aux règlements.
- Resolu. De demander à l'Inspecteur des Bâtiments si c'est en cas mal et si le règlement pourrait être changé par résolution.
- 10968 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur la demande de Mr. Henry Burke & Sons Ltd. pour le pavage de la rue Cathcart, entre la Avenue Union et la Avenue Rockwell College et déclarant que le coût approximatif de la construction dudit pavage serait de \$ 8,630.
- Resolu. De faire rapport au conseil recommandant de voter une somme de \$ 8630. pour le pavage de la dite rue.
- 11083 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur la demande de l'Independent Amusement Company pour la permission d'ériger une marquise au-dessus du trottoir en face de la propriété située au coin des rues Yongefield et St. Catherine et recommandant que la permission soit accordée.
- Resolu. De faire rapport au conseil recommandant que la permission demandée soit accordée.
- 11085 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef déclarant que la Canada Gas Corporation a terminé son contrat pour la fourniture de tuyaux en fer et recommandant la remise de la balance du dépôt soit \$ 6,550.
- Resolu. D'autoriser la remise de la dite balance de dépôt.
- 11046 Soumis un rapport de l'agent des achats et des ventes recommandant la remise d'un dépôt de \$ 120. à C. A. Simond, en rapport avec le contrat pour l'aménagement de l'Hôpital des Quinze-Vingt. D'autoriser la remise du dépôt.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 3 juillet 1912, question de l'Échevin Monahan. Le Bureau des Commissaires a-t-il refusé la Commission des Chemins de Fer, la demande de la Compagnie du Grand Tronc pour la permission de poser une voie sur la jetée dans le quartier St. Gabriel.

✓ Resolu D'informer le Conseil, en réponse que non.

10945

Soumis un extrait du Procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 3 juillet 1912, à l'effet de referer au Bureau des Commissaires un rapport recommandant d'accorder la permission à la Cie du Grand Tronc de poser 5 voies à travers la rue Lavigueur.

✓ Resolu De refuser le rapport le 22 juin, 1912, en ajoutant la condition suivante:

La Compagnie du Grand Tronc, avant la pose des dites voies devra transporter la barrière située sur le côté nord de manière à encloire toutes les voies.

Mot

✓ Resolu Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1912 il fera rapport sur la valeur des logements actuellement occupés par la Ligueuse à l'Hôtel de Ville y compris le clauzage, le chauffage.

Soumis un rapport du chef du département des malades constatant recommandant que le Dr Lagé soit chargé de la construction de la clôture autour du terrain de l'Hôpital des Invalides.

✓ Resolu De referer au Directeur Officier de Santé pour son approbation.

Soumis une communication du Secrétaire Financier de la Municipalité de St. Genevieve informant la Cité qu'un segment sera présenté à la Législature à l'effet d'autoriser la dite Municipalité à construire un système d'égoutage.

✓ Resolu De referer au département en Loi pour rapport et citation de la Loi se rapportant à cette question.

Soumis un rapport au Greffier de la Cité transmettant un compte de la Chambre, l'heure pour signification d'extraits et résolutions du Conseil, à la Comptoir Street Railway.

✓ Resolu De referer au département en Loi pour savoir si la Chambre

peut faire ces services sans nuire à ses dévoirs et à la moitié des horlogers en sus de son salaire de \$600.

Soumis une demande de la Municipalité de la Pointe aux Trembles demandant l'aide de la Ville aux victimes de l'incendie qui a dévasté la dite Municipalité.

✓ Resolu De faire rapport au Commandant général une somme de \$1000, soit voté à cette fin.

Soumis un rapport conjoint du Greffier de la Cité, du Président du Bureau des Évaluateurs, du Contrôleur et Auditeur et du Trésorier de la Cité en réponse à une demande du Conseil au Département de Reclamations.

✓ Resolu De transmettre le dit rapport au Conseil.

Soumis une lettre des Architectes Marchand & Haskell transmettant la cession (par écrit) des contracteurs Peter Lyall & Sons Ltd., pour l'aménagement de l'Hôtel de Ville, de reconstruire la dite bâtie 39 pieds plus à l'est, tel que décidé antérieurement.

✓ Resolu De transmettre la dite correspondance au Conseil.

Soumis un rapport du Suptendant des Licences déclarant que pour suite de la maladie de M<sup>r</sup> E. Lacroix, il est obligé de déplacer un ou deux inspecteurs pour subvenir à la besogne de son Bureau.

✓ Resolu D'approuver ledit rapport.

Yours sincèrement,

*Moïse Savall*,  
Maire  
P. Leveillé  
Sec

Procès-verbal de l'Assemblée du Bureau des Commissaires  
tenue le 9 juillet No 1912.  
Présente

Son Honneur le Maire L. J. Lavallée  
Divers Commissaires depuis  
Lachapelle  
Hadfrey

M. Eucherin Laurière se présente devant le Bureau au sujet  
de la préparation de la rue Vaudreuil à partir des limites est  
jusqu'à Petricauville.

Resolu  
De prier M. Ingénieur en chef de faire rapport sur les travaux  
de l'ouverture de la dite rue, avec plan et des petits ponts  
sur les fossés

M. Eucherin Laurière demande que le crédit voté pour la  
construction d'un trottoir sur la rue Notre Dame quartier  
Longue Pointe, soit employé à la construction de trottoirs  
dans le Village Beauvage, cette partie du quartier Longue  
Pointe étant dans un besoin pressant de trottoirs  
Il se réfère à l'ingénieur en chef pour rapport sous le plus  
court délai possible

Et advenant midi le Bureau procède à l'ouverture des  
soumissions pour la construction de différents égouts collectés.

Les soumissions sont reçues à l'ingénieur en chef pour  
rapport et les cheques de dépôt sont déposés chez le Caissier  
West Broadway.

1. Harris Construction Co.	\$ 20,000
2. E Belanger & Cie	20,000
3. G Giguere & Cie	20,000
4. Henault & Steffeman	20,000
5. Geo. Jamin	—

Légarie Lavoie

6. Gilbert & Page	10,000
7. L Giguere & Cie	10,000
8. Geo. Jamin	—
9. Harris Construction Co.	10,000
10. Bray & Bastien	10,000

Ave Papineau

11. Harris Construction Co.	40,000
-----------------------------	--------

12. Gilbert & Page	\$ 4,000
13. Kennedy Bros.	44,000
14. Geo. Jamin	—
15. Henault & Steffeman	14,000
Égout principal 1 <sup>re</sup> section	
16. P. Giguere & Cie	15,000
17. Geo. Jamin	—
18. Bray & Bastien	15,000
19. Henault & Steffeman	15,000
20. Harris Construction Co.	15,000
Égout principal 2 <sup>me</sup> section	
21. L. Giguere & Cie	10,000
22. Geo. Jamin	—
23. Harris Construction Co.	10,000

11054  
Sousmis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant la nomination de M. Laflamme comme assistant commis à l'atelier du département de la voirie rue De Plamondon, en remplacement de M. J. Parent démis de ses fonctions.  
Que M. J. Laflamme soit nommé à la dite position à un salaire de \$600 par année.

10836  
Sousmis un rapport du Médecin Officier de Santé sur une invitation qui lui a été adressée pour assister à la Memphis Town Planning Commission.

Resolu Que le Bureau n'envoie personne

10964  
Sousmis un rapport du Surintendant des Marchés déclarant qu'il a demandé des soumissions pour l'exécution des travaux de peinture à être faits au Marché St Antoine, et que le coût de ces travaux est de \$3955.  
Qu'autorisez les dits travaux à être exécutés par M. J. Lapierre

Resolu  
Sousmis un rapport au Surintendant des Marchés assurant la demande de M. P. Blahut, gardien du Marché Bonsecours pour la réduction de son loyer de \$11. a.s.  
Que le Bureau ne peut se rendre à sa demande.

Sousmis un rapport au Surintendant des Marchés déclarant que l'absence de M. P. Desnoyer, gardien du Marché Bonsecours

Resolu

est justifié par cause de maladie.  
D'autoriser le paiement de son salaire jusqu'à nouvel ordre.

10999

Soumission rapport du Secrétaire des Marchés déclarant qu'en montant de \$325 a été voté pour la pose d'une nouvelle bascule (Farrbanks) à la place d'Alvates et transmettant l'offre de la firme Canadian Fairbanks Morse s'engageant de remplacer la vieille bascule par une des leurs au coût \$325 net.

Resolu

D'autoriser la pose de ladite bascule.

11017  
Resolu

Sur recommandation du Secrétaire des marchés il est  
D'autoriser le transfert du bail de M. H. Rubin, pour les étangs  
nos 29 et 30, situés dans le Braché St Antoine, rue Bonaventure  
à Mr Nathan Yanofsky, le loyer étant fixé à \$3. par semaine  
au lieu de 2 qu'il a actuellement.

10868

Soumission rapport du Secrétaire des Marchés déclarant que le coût de l'exécution des réparations à faire au  
Braché St Laurent est de \$844.  
D'autoriser lesdits travaux.

Resolu

Il est en outre

Que la résolution du 10 Juin 1912, a l'effet d'autoriser  
certaines réparations au Braché St Laurent au coût de \$25  
descendue et tunnuelle à toutes fins que de droit.

7569

Soumise une lettre de l'Assistant Greffier déclarant que  
M. Dumes Hufcione refuse de signer son contrat pour la cession  
de la rue d'Uspine.

Resolu

Il est en outre  
Il est en outre

10984

Soumis un rapport du Secrétaire des Marchés sur la re-  
quête des différents commis aux services publics et leurs assu-  
tante demandant à être pourvus d'un poste tel que de sont  
les commis des autres marchés et recommandant d'agréer  
la demande.

Resolu

En conséquence

10963

Soumission rapport du Secrétaire des Marchés déclarant

que pour l'entremise au brûleur du Marché St Jacques, il a été  
mandé à Mr P. Badon, Mr Vénet et M. Desautels, loca-  
lises dans ledit marché de signer un consentement à l'effet  
qu'ils ne reclameront pas de dommages pour le temps  
que durera les réparations, et que ces Messieurs ont refusé  
de signer le dit engagement.

Resolu

D'informer à Mr Badon Vénet et Desautels que leur refus  
de signer la demande ci-dessus mentionnée qui a été leur  
est donné que la Ville entend mettre fin au bail pour  
les étangs occupés dans ledit marché à son expiration.

10568

Soumission rapport du département en Loi sur l'application  
du Canadian Northern Montreal Tunnel & Terminal Co. pour  
approbation des leurs plans.

Resolu

Refaire rapport au Conseil.

Soumission communication de Montreal Trust Co. offrant  
de céder la rue Darling au sud de la rue Stadacona et  
ce au nom de la Succession Delisle.

Resolu

Il est en outre  
Il est en outre

11058

Soumis un rapport du département en Loi au sujet des pro-  
cedures à suivre pour l'expropriation pour l'ouverture  
de la rue Acumont, de la rue St Elizabeth à la rue  
Ontario.

Resolu

Nommer Mr Gabriel Martel comme administrateur et  
Mr S. C. Vallée comme abbé de la Ville.

10906

Soumis un rapport du département en Loi au sujet des pro-  
cedures à suivre pour l'expropriation de la rue Eve  
reta, pour prolonger cette rue jusqu'à la rue St-Denis  
quartier Papineau.

Resolu

Il est en outre  
Il est en outre

Gouvernement

Mr General  
Secrétaire

M. le Maire,  
M. le Maire,

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 9 juillet 1912.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Savallée  
Les deux Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey.

Sommission rapport au département en l'recommendant  
le paiement d'un compte de \$210. à la compagnie Lagges  
en rapport avec la cause du Bell Telephone.  
N'autorise le paiement dudit compte à moins les créances  
notées à cette fin.

Résolu

M. Ross Brown de Berrechot, avocat et autres représentant  
la Canadian Northern Ry. Co se présentent devant le Bureau  
au sujet de la route de Chemin de fer.

La conférence est ajournée à mardi le 16 Juillet à 14  
heures P.M.

Gouvernement

*L.A. Savallée*  
Maire

*P.W. Seccal*  
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 10 juillet 1912.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Savallée  
Les deux Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey.

Tripes avait considéré la demande de Lachapelle. Savallée  
a effectué un employé de crédit voté pour la construction  
d'un trottoir sur la rue Notre Dame, pour continuer des  
trottoirs dans le Village du Beauvillage  
Il a fait rapport au Conseil recommandant de reconstruire le  
rapport adopté par le Conseil le 21 Octobre 1911, à l'effet de voter  
234.00, pour la construction d'un trottoir sur la rue Notre  
Dame, quartier Longue Pointe, et de reverser ce montant au  
Trésor pour éviter cette approprie sur recommandation  
du Bureau en tout ou en partie à d'autres travaux plus  
urgents dans le dit quartier.

Tripes avait pris en considération la question des comptes non  
payés du département des Incendies, et attendu que les réparations  
qui menacent de pourrir la Ville, et attendu que la clôture  
son de ces marchandises a été faite, il est

de faire rapport au Conseil recommandant que sans préjudice  
aux fauves conférés par le conseil à la Commission Spéciale  
relatives aux comptes en souffrance du département des  
Incendies, que les comptes soient payés et de concourir et daf-  
frouver le rapport du Bureau des Commissaires présenté au  
Conseil le 20 mai, 1912.

Le dossier de la réclamation de Léon Ducharme dont il suit est  
remis au Contrôleur et Auditrice pour rapport.

11062

Soumis un rapport du Sûrveillant des Licences sur une de-  
mande de G. B. Pétion pour la permission de donner des  
représentations d'animaux dressés, tels que chevaux, (ponies)  
chiens et singes et déclarant que la Licence de 80\$, par fois  
imposée aux cirques ne peut s'appliquer à ce cas et après  
considération dudit rapport et opinion du département en l'e-  
st.

N'autorise le Chef de Police à donner un permis moyennant une

Résolu

une somme de \$25, par jour.

11026

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant le paiement de certains suppléments au Dr. Butler et Ayer, en rapport avec le pompage des eaux pendant la période des hautes eaux.

Resolu

Il est résolu à l'ingénieur en chef pour renseignements supplémentaires.

10840

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville recommandant la nomination de certains employés temporaires. Il est résolu au Trésorier de la Ville; il soit savoir les noms des personnes qui ne se sont pas présentées.

10926

Soumis un rapport du Directeur des Eaux concernant au sujet des bâties acquises par la Ville pour l'assèchement de la rivière St Louis.

Resolu

Il est donné instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de prendre la vente et de publier des annonces à cet effet.

Pourvoirement.

P. Leveque  
Sec.

M. Lavallée  
Maire

Procès-verbal de l'assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 10 octobre 1912.

Présente

Son Honneur le Maire P. A. Lavallée

Les Commissaires Lépine

Lachapelle

Godfrey

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de permettre à The Canada Bread Co. de construire une usine de 25 places, fondations en béton, mur extérieur en briques planchers en béton, couverte en béton, sur le lot No. 62 subdivision 117 125 - lots 607 609 611, rue Rival, quartier St Denis.

Resolu

Il est fait rapport au Conseil recommandant qu'accorde ladite permission.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur une offre de Mr. F. C. Smith de faire l'étonnante réfection de Montréal aussi bien que des améliorations proposées aux équipes et une moyennant une somme de \$500, pour verser une anglaise et française et recommandant que cette offre soit acceptée. D'autant plus la confection de cet ouvrage, le coût devant être imputé sur le budget disponible des grands travaux de l'équation et de la filtration.

Resolu

Soumise une lettre au Secrétaire général du Congrès International d'hygiène invitant la Ville de Montréal à se faire représenter à ce Congrès qui aura lieu à Washington D. C. du 23 au 28 Septembre 1912.

Resolu

Il est fait rapport au Conseil recommandant qu'une somme soit votée pour payer les frais de voyage d'un délégué à ce congrès.

Resolu

Que le Commissaire Lachapelle soit délégué comme représentant de la Ville à ce congrès.

Resolu

Soumis un rapport au chef du département des maladies contagious sur la demande des différentes municipalités environnantes pour l'admission de leurs malades à l'Hôpital de l'Assomption. Il est fait rapport au Conseil qu'une somme de \$5.00 par jour pour chaque patient soit chargée les soins du médecin comprenant

et ce en autant que la Cité n'aura pas besoin des ses  
clés et cette permission devant être opérable aussitôt et aussi  
sans influence interne ou médicale sur autre.

10666

Soumis un rapport au département en Loi au sujet de l'insalubrité causée par la fumigation bleue due à la congélation des  
conductes de l'équiduc de la Montreal Water & Power Co.  
Le présent département en Loi a préparé un protocole à cet  
effet qui sera envoyé à la cité de Montreal Water & Power Co.

Le rapport sur les cas de feux typhoniques déclarés durant la  
semaine du 8 juillet, est soumis et déposé aux archives.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses déclarées  
durant les semaines précédant le 22 juillet, est déposé aux archives.

10725

Soumis un rapport au Medecin Officier de Santé en réponse à  
une question du Conseil au sujet de la fermeture de bleu.  
D'informer le medecin Officier de santé que tant que le sys-  
tème actuel ne sera pas changé, il n'a pas à se conformer en con-  
séquence et dans de sa discretion dans ces cas.

C'est en outre

A transmettre ledit rapport au Conseil en réponse à la  
question de M. Echwin Martin.

Soumis un rapport au Suptendant de l'Inspection des Alimens  
demandant une automobile pour faire le service de inspection.

Le Bureau ne peut faire droit à sa demande pour le  
présent mais qu'il aura renouvelé sa demande plus tard.

Résolu

Sur recommandation du chef de Police, il est  
dû remettre à M. T. Robitaille un dépôt en rapport avec le  
contrat pour la fourniture de chaussures dû pour la police.

11051

Soumis un rapport du chef de Police déclarant qu'il a donné mis  
aux propriétaires de kiosques, jardins placés sur le terrains de la Co  
d'avoir à enterrer toutes leurs kiosques.

D'autoriser le chef de Police à faire enterrer toutes leurs kiosques immé-  
diatement.

Résolu

Résolu

Sur recommandation du chef du département des Incendies, il est  
d'approuver les nominations suivantes.

Eugene Trousier	poste	10.22
Wilfred L'espardino	"	22
Hommie Pre Lynn	"	15
Jos Legault	"	20
Gémond Thivis	"	7
Joseph Lepage	"	4
Jos St Jean	"	33
George Lebeau	"	20

10604-10986-10943. Sur recommandation du chef du département des  
Incendies, il est

Résolu	d'accepter la resignation des pompiers suivants	
	Jacques Bergeron	poste 10.36
	Pierre Guérard	" 18
	François Larivée	" 31
	Ernest Stewart	" 20
	Lion Senecal	" 20
	George Cartwright	" 15.

Fourni une requérance (10.10) au Suptendant de la  
Papeterie et aux imprimeurs pour impressions et articles  
de papeterie.

Approuvé

Soumis un rapport du chef du département des Incendies de-  
mandant la permission de s'absenter à partir du 20 juillet  
conformément à la règle établie d'accord des 15 jours de congé,  
à partir du 20 juillet.

Résolu

10942. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes au su-  
jet d'une requérance pour l'achat de 25 bouteilles d'alarmes au  
cout de \$100.

D'autoriser l'achat des dites bouteilles d'alarmes.

Résolu

Sur recommandation de l'ingénieur en Chef, il est  
d'autoriser la vente d'un dépôt de 8450 ft. à M. E. Belanger à bie  
en rapport avec le contrat pour la construction d'un garage sur  
l'avenue Belgrave.

11055  
Soumission rapport du département en P.M. sur la reclama-  
tion de M. G. A. Desjardins, en rapport avec la construc-  
tion du tunnel du Boulevard St. Laurent, et recommandan-  
tant que cette réclamation soit refusée.  
En conséquence

Résolu

10139

Soumission rapport de l'ingénieur en chef déclarant qu'il  
a inspecté les travaux exécutés par le Collège St. Marie pour re-  
culer le porche de l'Eglise du Sacré-Cœur, et déclarant qu'ils  
sont conformes aux prescriptions imposées par la résolution  
du Conseil du 22 Avril derniers.

Résolu

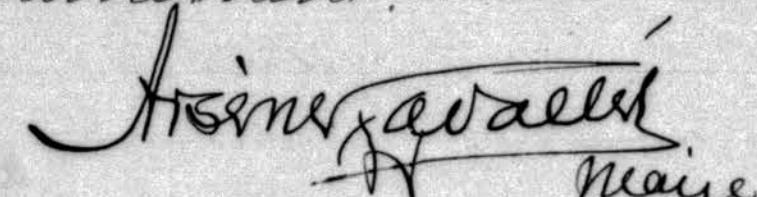
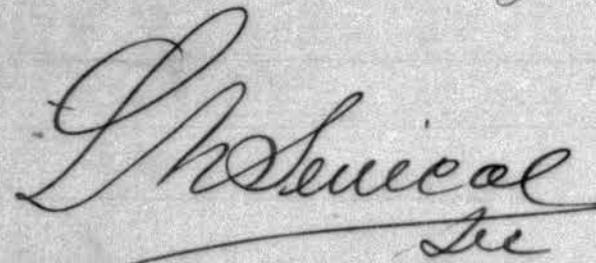
N'approuve ledit rapport et demande à l'ingénieur en chef de  
préparer un estyme durant de la construction du nouveau  
trottoir en face de l'Eglise du Sacré-Cœur.

10936

Soumission rapport de L'Agent des Achats et des Ventes  
au sujet d'une requérance du département des Incendies  
pour l'achat de 36 balances.  
D'autoriser l'achat des dites balances au coût de \$30.  
chacune les crédits nécessaires ayant été votés dans  
le budget supplémentaire du mois de mai.

Résolu

Gouvernement.

  
Maire

Soumission d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Présente  
Tenue le 11 juillet 1912. O. D.

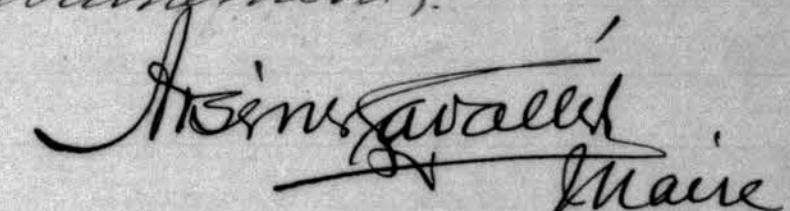
Monseigneur le Maire L. J. Lavallée  
Toutes les commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Rodriguez.

Le M. Escocherin Tessier se présente devant le nouveau de-  
vant le Bureau au sujet des bâches dans le quartier, qui  
sont construites contournement au règlement de l'ex munici-  
cipalité de Bourbeau. Il soumet plusieurs photographies desdites  
bâches.

Le Chanoine est appelé devant le Bureau et reçoit instructions  
de visiter les lieux et de faire rapport au plus tôt possible.

Mr Haskell, architecte et Mr Audrait, ingénieur de la cité, se  
présentent devant le Bureau au sujet des ouvrages des rues  
Gasford St. Louis et et Champ-de-Bras pour la con-  
struction des trottoirs, au tour de l'annexe de l'Hotel de  
Ville.

Gouvernement.

  
Sec.  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 11 juillet P. 1912.

Présents

M. Horneur le Maire L. O. Faralla  
M. Desimone Lefebvre  
Lachapelle  
Modfrey.

Resolu

- Sur recommandation de l'ingénieur en chef, il est  
l'opinion rapport au Conseil comme suit
- 1<sup>e</sup> D'effet d'approuver les plans de The Montreal Blanket Co.  
pour l'érection d'un hangar sur le lot Cad. 35-31 Côte St Paul.  
184 rue Chabot près voies du C.P.R.
  - 2<sup>e</sup> D'effet de permettre à M. Silverberg d'installer une  
boullock à vapeur de 4 forces, au No. 48 rue Dalhousie  
P. Est. Cad. 1491, quartier St Anne.
  - 3<sup>e</sup> D'effet de permettre à J. Lemoine d'installer une boullock  
à vapeur de 45 forces une Britannia, Lot 20 Cad. 426 quartier  
St Ange.
  - 4<sup>e</sup> D'effet de permettre à J. Kruiman d'avoir une cours  
à bois sur le lot Cad. 3. Subd 377 et 378 quartier St  
Denis No. 474 rue Carnier.
  - 5<sup>e</sup> D'effet de permettre à Esq. P. Tremblay d'ériger une bou-  
tique de forge sur le lot No. Cad. 112 quartier Est 142 rue  
St Vincent.

✓ 11070

- D'effet de permettre à The Deckers Amusement Co d'ériger  
une machine aux Nos 1364-1374 rue Côte des Neiges.  
7<sup>e</sup> D'effet de permettre à Esq. P. Belair d'établir un atelier de  
carrosserie et d'installer un moteur de la force de 10 chevaux va-  
pours sur le lot portant le No. Cad. 10 Subd. 62 quartier Pointe  
des Casgrain.

10901

- 8<sup>e</sup> D'effet de permettre à M. J. Dubuc de constituer une rotule  
face de la propriété portant le No 145 rue Boulevard St Laurent  
et dans les conditions mentionnées au rapport de l'ingénieur en  
chef.

11069

- 9<sup>e</sup> D'effet de permettre à M. J. Bergeron & fils d'installer un moteur  
électrique de la force de 60 chevaux vapeur pour une manufacture  
de chaussures, sur le lot portant le No. Cad. 201-202, quartier  
St-Louis rue des Enfants.

11049  
Resolu

- Sur recommandation du Sûrintendant des Marchés, il est  
d'autoriser le transfert au bas de l'avenue Véz Edmont Papineau

pour l'ital 1200 9 et 8 située dans le marché St Antoine avec l'agence  
de Lewis Shershorn, pourvu que le loyer soit porté à 4 \$ par  
semaine au lieu de 81.60 qu'il coûte actuellement.

Resolu

Mr Wanklyn au nom de la compagnie du Pacific Canadien  
se présente devant le Bureau au sujet du passage de la rue  
De Carpe, de la rue 200 huit à la rue au dépôt.  
Il réfère à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat.

Mr Wanklyn demande qu'un trottoir permanent en pierre  
soit construit autour de la Gare Windsor, à partit de la rue  
Osborne, une Windsor jusqu'aux limites de la Gare Wind-  
sor sur la rue St Antoine et demande qu'une chaîne de trottoirs  
en granit soit posée.

Resolu

Il réfère à l'ingénieur en chef pour constater au sujet de la  
construction du dit trottoir ainsi que du montant payable  
par la Cité et le montant payable par la compagnie du  
Pacific.

Mr Wanklyn demande ou en est rendue la question au sujet  
du déclassement Ontario West.

Resolu

Il donne instructions à l'ingénieur en chef de commencer  
à faire les travaux de support au tunnel, de la rue Ontario  
West en outre.

Resolu

Il prie l'ingénieur en chef de faire rapport sur l'opportunité  
d'élargir ledit tunnel.

Il est en outre

Resolu

Il prie les autorités de la Montreal Street Railway au sujet  
du creusage pour ladite compagnie du tunnel de la rue Ontario

Mr Wanklyn se plaint du manque d'pression d'eau dans le  
quartier Côte-Sainte-Catherine.

Il est informé que deux raccordements de huit pouces seront  
faits sur les tuyaux de la Montreal Water & Power en attendant la  
pose de deux pompes pour lesquelles des commandes vont être  
commandées immédiatement et que ces pompes seront mis-  
tallées pour le 1er Octobre prochain.

Mr Wanklyn, au nom de Sir Thomas Shaughnessy, président  
du comité du monument Edward VII, demande quand  
la Ville se propose de faire des améliorations au square

Philippe où doit être érigé le Monument.  
Il est entendu que les travaux seront faits après que le monument aura été installé.

Soumis une lettre du Chef Lomieu au sujet de la fourrure de meubles et certaines réparations urgentes à faire à la Cour supérieure.  
Il se réfère au département pour opinion immédiate.

Résolu

10657

Soumis un rapport au Superintendant des Édifices municipaux transmettant un compte de The Universal Fire Escape Co. au montant de \$299.40 pour l'installation d'un appareil de sauvetage à la Cour supérieure et recommandant le paiement du dit compte.

Résolu  
11074

D'autoriser le paiement dudit Compte.  
Soumis un rapport au Superintendant des Marchés sur la demande des boucheries locataires du Marché St-Jean-Baptiste demandant à ce que la Ville fasse poser à ses frais et dépens des portes en grillage dans le marché.

Résolu

Le Maire me fait savoir ne doit pas accorder cette demande.

Résolu

Soumis un rapport au Superintendant des Parcs au sujet de l'entretien des boîtes qui protègent les arbres.

Il se donne instructions aux grands contre-maîtres des divisions d'avoir à observer rigoureusement sous peine de renvoi l'ordre donné par le Conseil en date du 27 Septembre 1911, à l'effet que les cantonniers du département de la Ville soient chargés de voir à l'entretien des boîtes qui protègent les arbres.

Résolu

Soumis une demande de M<sup>r</sup> Echeniv Lord Donald pour le macadamisage de certaines rues dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Il se réfère à l'ingénieur en chef pour estimation du coût du macadamisage de l'avenue Old Orchard, au chemin de La Chêne à l'avenue Western, rue Grand Boulevard et Avenue Oxford.

Résolu

Soumis une communication de M<sup>r</sup> Echeniv Lord Donald transmettant une demande de l'Eglise St-Martin, demandant la construction d'un trottoir permanent, la pose d'une lumière en face de l'église et la plantation de quelques arbres.  
Il se réfère à l'ingénieur en chef pour estimation du coût.

de la construction d'un trottoir permanent entre la rue coté est jusqu'au Chemin Dorval Road, au Superintendant des Travaux pour ce qui concerne la lumière et au Superintendant des Parcs pour ce qui concerne la plantation des arbres.

Gouvernement.

Maire J. Savoie  
Maire

P. Séguin  
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 13 juillet, a.m. 1912

Présents

Son Honneur le Maire G. A. Savallé  
MM. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey

Il est:

Resolu

D'ordonner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de publier les annonces pour la vente des matériaux des maisons achetées pour l'expropriation de la rue Roy.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenu le 8 juillet, 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité de procéder à l'ouverture de la rue Drolet, de la rue du Palais à la rue Laurier.

Resolu

De référer au Département en Loi avec prière de suggérer au Bureau la procédure à adopter.

Resolu

Attendu que le Bureau constate que les nombreuses questions décidées ne sont pas toujours apparemment résolues aussi promptement que possible, et que celles référées soit aux Chefs de départements ou autres personnes, semblent ne pas revenir assez promptement au Bureau pour délibération finale et par suite causent des retards assez considérables ou entraînent des recherches constantes des dossiers, il est  
que M. A. Godfrey, employé du Bureau des Commissaires soit spécialement chargé d'établir et de suivre un système démontrant en tout temps l'action prise, par les départements intéressés et pour l'accomplissement des décisions du Bureau ainsi que la situation de tout dossier où question référée et de signaler au Bureau de semaine en semaine tout retard qui dans son opinion ne paraît pas justifié.

Resolu

Soumis un rapport du Département en Loi recommandant le paiement d'un compte de \$750 à M. F. X. Champagne, bûcheron, pour signification d'extraits et résolutions du Conseil à la Montreal Street Railway.  
D'autoriser le paiement dudit compte.

Soumise une communication de MM. Perron, Taschereau et Cie, avocats, demandant à la Ville de contribuer sa part dans le règlement d'une action pour dommages de M. James W. Kelly et Al. par suite d'un accident en face de l'Eglise des Jésuites.

Resolu

De référer au Département en Loi pour opinion quant à la responsabilité de la Cité.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant d'accorder la permission à The Walter Baker & Co. d'arroser une partie des rues Rose-de-Lima, Albert et D'Iberville, situées en face de leur propriété, avec une composition d'huile.

D'accorder ladite permission pourvu que la Cité en paye le coût total et soit responsable des dommages qui pourraient résulter de cette permission.

10840

Resolu

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant la nomination d'employés temporaires à la place de ceux qui ne sont pas présents.

Que M. Jean J. Pomerleau soit nommé pour remplacer G. A. Dorval,  
Edouard Poirier " " " " D. Mc. Monahan  
P.A. Armstrong " " " " A. Renaud  
Adolphe Laurier " " " " J. Tanguay Guérin

Adjournement

G. A. Savallé  
Sec.

M. A. Godfrey  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 12 juillet, 1912, P.M.

Présents

Son Honour le Maire S. A. Savallier  
MM. les Commissaires Bachapelle  
Dufresne  
Godfrey

10814

Soumis un rapport de l'Ingenieur en Chef au sujet de l'appartement du coût de l'élargissement de la rue Sainte-Catherine, à l'Ouest de la rue de la Montagne, en face des Nos. 1704 et 1703-92 quartier Saint-Antoine, recommandant que le coût de cette amélioration soit cotisé sur les immeubles ayant front sur les deux côtés de la rue Sainte-Catherine, depuis la rue St. Alexandre jusqu'à la rue Atwater.

Réolu

De donner instructions à l'Ingenieur en Chef de préparer le rôle de cotisation en conséquence.

Réolu

Soumis un rapport de l'Ingenieur en Chef sur les soumissions reçues pour la construction d'un égout collecteur débouchant à la Rivière St-Pierre par l'Av. Connaught et le chemin St-Luc, déclarant ne pouvoir recommander l'acceptation d'aucune de ces soumissions et demandant d'être autorisé à demander de nouvelles soumissions, sur une base nouvelle, à la vertébré linéaire, c'est à dire pour un prix d'unité comprenant tous les travaux prévus et non prévus qui pourraient être nécessaires pour la construction de ce collecteur, le tout aux risques du commissaire. D'approver ledit rapport.

Réolu

Il est  
d'autoriser le remise des chèques de dépôt aux commissaires pour les soumissions reçues pour la construction de l'égout collecteur débouchant à la rivière St-Pierre.

Réolu

Sur recommandation des différents Chefs de départements, il est  
de faire rapport au Conseil, comme suit:

1.- A l'effet d'approver les plans pour la construction d'un pavillon de danse, sur la propriété Dow, côté est du Carré Philippe, par M. F. H. Norman, conformément au règlement No. 260.

✓ 2.- A l'effet de permettre à la Canada Brad le Ltd., d'ériger une écurie de 75 places sur le lot No Cad. 162, lld-117-125, quartier Saint-Denis, Rue Renard.

3.- A l'effet de permettre à M. J. Laplante de recevoir, d'emmageriser et vendre de la gazoline sur le lot No Cad. Pt. 1351-1352, quartier Sainte-

Marie, rue Ontario Est.

4.- A l'effet de permettre à la Succ. Stihl, d'ériger une marquise au dessus du trottoir en face des Nos. 336-340 rue Ste-Catherine Ouest.

5.- A l'effet de voter une somme de \$10,000. pour la construction de puits de, particulièrement dans les rues qui doivent être pavées cette année.

6.- A l'effet d'autoriser Son Honour le Maire et le Greffier de la Ville à signer un acte de correction d'erreurs par la Ville de Montréal, J. A. Jerry et S. O. Vallières, pour corriger la description d'une propriété.

7.- A l'effet de voter une somme de \$300 <sup>\$115,300</sup> pour compléter le montant nécessaire pour l'achat d'une automobile pour le département de l'Ingenieur en Chef.

8.- A l'effet de donner instructions au département en fin de dossier de continuer les procédures pour l'effacement de la ligne homologuée de la rue Esperance, la Ville payant les frais encourus jusqu'à date et d'annuler la résolution adoptée par le Conseil, le 25 Mars, 1912, et de retourner le dossier au Bureau des Commissaires de donner instructions au Trésorier de la Ville de payer de M. J. G. Lee, le montant des frais encourus par la Ville dans cette cause.

9.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2<sup>e</sup> section de l'égout collecteur des coteaux, d'une partie du quartier St-Denis et quartier Longue-Pointe, au plus bas commissaire "Harris Construction Co Ltd.", au prix de \$102,794.00.

10.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 4<sup>e</sup> section de l'égout collecteur du quartier St-Denis, au plus bas commissaire, "Harris Construction Co Ltd.", au prix de \$140,684.00.

11.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2<sup>e</sup> section de l'égout collecteur du quartier Laurier au plus bas commissaire, M. M. L. Giguere & Cie, au prix de \$161,920.

12.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout collecteur dans l'avenue Papineau, du Fleuve St-Laurent à la rue Lemontigny aux plus bas commissaires, M. M. Giguere & Cie, au prix de \$58,300.

13.- A l'effet de voter une somme de \$147,838.00 pour la construction d'égouts dans différentes rues de la Ville, la dite somme étant payable \$145,728, par les propriétaires intérieurs et la balance, \$2,100. par la Ville.

14.- A l'effet d'accepter l'offre de M. Dufresne de céder à la Ville gratuitement et sans conditions, la rue Dufresne depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la ligne du Chemin de Fer Terminal.

15.- A l'effet de permettre à The Canadian Pac. Ry. de poser deux voies temporaires sur les rues Marmur et De Gaspi, aux conditions mentionnées

\* 1117

au rapport de l'Ingénieur en chef.

- 16.- A l'effet de répondre à certaines questions du Conseil re: boulevard de l'Aqueduc.

- 17.- A l'effet d'autoriser les Avocats de la Cité de préparer une requête au Lieutenant Gouverneur en Conseil s'opposant à la demande de la Municipalité de St. Geneviève pour la permission de la législature pour poser une service d'aqueduc.

Résolu,

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est  
d'autoriser l'achat de 5 arrosoirs Studebaker Stuf \$ 3,500., 3  
arrosoirs Studebaker Canwood, \$ 1,350. et 5 arrosoirs Tiffit Stuf, \$ 1,825.

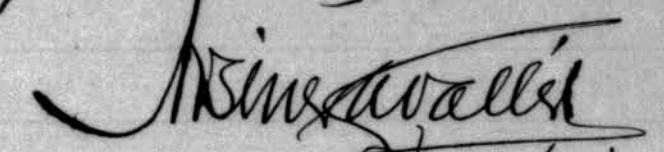
Liste des rapports du Bureau des Commissaires.

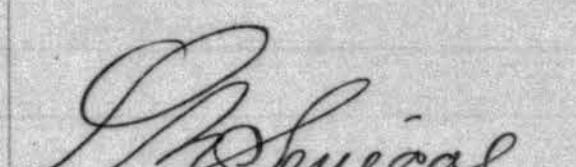
- 1.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction d'un égout collecteur dans le quartier St. Denis.
- 2.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de la 2<sup>e</sup> section de l'égout collecteur des coteaux d'une partie du quartier St. Denis et Longue Pointe.
- 3.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de l'égout collecteur du quartier Laurier, 2<sup>e</sup> section.
- 4.- A l'effet d'accorder le contrat pour la construction de l'égout collecteur de l'avenue Papineau.
- 5.- A l'effet de voter \$ 10,000. pour la construction de puitsards.
- 6.- A l'effet de voter \$ 8300. pour le pavage de la rue Cathcart.
- 7.- A l'effet de voter \$ 200. pour l'achat d'une automobile.
- 8.- A l'effet de discontinue les procédures pour l'effacement de la ligne homologuée de la rue L'Esperance.
- 9.- A l'effet de recommander le paiement des comptes du Dept. des Incendies.
- 10.- A l'effet de répondre à une question Re: Voies du Grand Tronc sur la jetée dans le quartier St. Gabriel.
- 11.- A l'effet de répondre à une question re: fermeture de l'eau.
- 12.- A l'effet d'autoriser le Maire et le Greffier à signer un acte de correction.
- 13.- A l'effet de permettre au G.T.R. de poser des voies sur la rue Lusignan.
- 14.- A l'effet de permettre à M. A. Dolbeau de construire une route.
- 15.- A l'effet de permettre à Ind. Amus. Co. d'ériger une marquise.
- 16.- A l'effet de permettre à la succ. Stephen d'ériger une marquise.
- 17.- A l'effet d'approuver les plans de la Montreal Blanket Co. pour la construction d'un hangar.

18.- A l'effet d'approuver les plans de F. H. Norman pour la construction d'un pavillon dans.

- 19.- A l'effet de permettre à M. F. Bergum d'installer un moléne.
- 20.- A l'effet de permettre à Duches. Anna Co. d'ériger une marquise.
- 21.- A l'effet de permettre à J. Kreuzman d'ouvrir une cour à bois.
- 22.- A l'effet de permettre à P. Mennier d'ériger une forge.
- 23.- A l'effet de permettre à O. Silverberg & Son d'installer une chaudière à vapeur.
- 24.- A l'effet de permettre à N. Blain d'ériger un atelier de carrosserie.
- 25.- A l'effet de permettre à J. S. Caplante de vendre de la gazoline.
- 26.- A l'effet de permettre à Beau-Brid Co. d'ériger une écurie.
- 27.- A l'effet de permettre à A. J. Munro d'installer une chaudière.
- 28.- Re: Application of the Can. Nat. Montreal Tunnel and Ter. Co.
- 29.- Re: Application de la Mus. de St. Geneviève pour un règlement pour établir un système d'aqueduc.
- 30.- A l'effet d'accepter l'offre de céder la rue Lafreniere.
- 31.- A l'effet de permettre à Beau-Pac Ry de poser une voie temporaire sur les rues Marnier et de Gaspé.
- 32.- Re: Boulevard sur les berges de l'Aqueduc.

Ajournement

  
J.W. Wallis  
Maire

  
G. B. Souleal  
Secy.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 15 Juillet 1912

Présente

Son Honour le Maire S.A. Savoie  
MM. les Commissaires Dupuis  
Godfey

Resolu

Sur recommandation du Trésorier de la Cité, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant que la condition actuelle  
du marché monétaire, qu'une emprunt de \$750,000 sterling soit  
contracté pour six mois, sur base du trésor que la banque de  
Montréal offre de placer sur le Marché de Londres, au taux de 4 $\frac{1}{4}$  d'acompte  
plus commission et timbres, équivalant en tout à 4 $\frac{1}{8}$

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil que virement soit opéré d'une de \$17,975.  
disponible sur le crédit voté pour la construction d'un trottoir en  
ciment, sur le côté sud de la rue Notre-Dame, Quartier Longue-Pointe,  
et que la dite somme soit appliquée à la construction à la journée, des  
trottoirs en ciment mentionnés au rapport de l'Ingénieur en  
Chef et autres dans le quartier Longue-Pointe, Village de Beauvois.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
D'autoriser la remise à MM. E. Bélanger & Cie, d'un dépôt de \$1,500  
en rapport avec la construction d'un égout dans les rues Ernest  
et Jarry.

Une délégation de la Paroisse Ste Cécile est présentée au Bureau  
par M. le Dr. Poulin et se plaint du manque d'eau dans ladite  
paroisse. Le Surintendant de l'Aqueduc est appelé devant le Bureau  
et déclare que les mesures nécessaires sont prises pour donner  
l'eau aux résidents de ladite paroisse, aujourd'hui même.

Resolu

M. l'Echevin S.A. Lapointe se présente devant le Bureau et soumet  
une demande de Madame Flynn, pour l'augmentation de la pension  
que la Ville paie à son mari.

D'informer Madame Flynn que le Bureau regrette de ne pouvoir se  
rendre à sa demande, vu qu'il ne pourrait le faire sans déroger  
à la règle établie.

Resolu

Il est  
De donner instructions au Surintendant des Impôts et de la

Papeterie de soumettre immédiatement au Bureau tous les documents,  
contrats etc., se reportant à la Gazette Municipale.

Il est

De prier l'Ingénieur en Chef de faire rapport au Bureau, immédiatement  
sur,

1o.- Le nombre de pavois en ciment qui ont été construits l'année  
dernière

2o.- Le nombre de pavois en ciment construit ce printemps

3o.- Le nombre de pavois en ciment en usage et tel est le montant  
payé pour leur construction.

4o.- La condition des pavois en ciment actuellement en usage

5o.- L'appréciation de l'Ingénieur en Chef sur la valeur et la qualité  
desdits pavois.

Ces minutes jusqu'au 11 Juillet inclusivement sont lues et  
confirmées.

Agourment

*S. A. Savoie*  
M. le Maire

*J. P. Séguial*  
Sec.

~

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 16 Juillet, 1913. à m.

Prisques

Son Honneur le Maire L.A. Savallé  
M.M. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey.

M le Curé Beaulac se présente devant le Bureau avec une délégation de résidents de la paroisse Ste-Cécile et demande la pose de conduites d'eau dans cette paroisse.

Son Honneur le Maire informe les requérants que la Ville n'étant pas la propriétaire des rues il est impossible de se rendre à leur demande. Ses délégués demandent que la Ville fasse distribuer l'eau par une voiture. Cette question est sous considération.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies recommandant le paiement d'un compte de M. E. Lamoureux pour uniforme d'été pour le département de Feu.  
D'autoriser le paiement du dit compte.

Resolu

Resolu

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est D'autoriser la remise du dépôt de M. P. Robitaille, en rapport avec le contrat pour la fourniture de chaussures d'été pour les différents départements.

Soumise une offre de The Colonial Real Estate Co de vendre un terrain à la Ville.

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport immédiat sur l'opportunité d'acheter ce terrain pour une cour pour le département de la voirie.

Resolu

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité déclarant que la valeur annuelle du logement du gardien de l'Hôtel de Ville, est de \$250. par an.

De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à une question de l'Echevin Blumenthal.

Resolu

Soumise une demande de F. G. Todd pour la moitié des honoraires dues pour la préparation de plans pour les améliorations du champ de Mars.

D'autoriser le paiement d'une somme de \$ 850. audit M. Todd.

Resolu

#105-6667-68

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est D'autoriser la pose de services d'eau suivants:

Rue Lucius, 300 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$600.

38ème Avenue, 400 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$825.

J. Bourret (6 immeubles) N.D. de Grace, 100 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$350.

Rue Le Chambly, 250 pieds de tuyaux au coût de \$750.

Rue de Rockblake, 250 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$625.

Rue Grand Boulevard, 150 pieds de tuyaux de 8" au coût de \$350.

Soumis un rapport du Directeur de l'éclairage recommandant que certains changements soient faits dans le quartier Longue-Pointe, aux endroits mentionnés dans ledit rapport D'autoriser ledits changements.

Agirnement,  
*L.A. Savallé*,  
Maire  
P. Savallé  
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 16 Juillet 1912. p.m.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Dupuis  
Bachapelle  
Godfrey

L'Ingénieur en chef, M. Jamin, demande, sur l'avis de ses médecins, la permission de s'absenter.  
D'accorder ladite permission.

Resolu

Resolu

Il est  
Que la résolution en date du 9 juillet dernier nommant M.S.D. Vallières comme arbitre de la Cité dans l'expropriation de la rue Dumont, soit rescindée et annulée à toute fin que de droit, ledit M. Vallières ne pouvant agir comme tel.

Resolu

Il est  
De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de publier les annonces pour les soumissions pour la construction du système frigorifique du Marché Bonsecours.

Resolu

Sur recommandation du Surintendant des Édifices Municipaux, il est  
Que M. Joe Larocque qui avait été nommé à l'essai, contremaître de l'Hôtel-de-Ville, soit définitivement nommé à cette position.

10906

Resolu

10906  
Soumis un rapport du département en loi sur la procédure à suivre dans l'expropriation de la rue Everett.  
Que M. Aristide Robert soit prié de faire rapport sur l'évaluation de la propriété à être expropriée, et ce en vue de faire une offre.

Resolu

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité sur la demande de M.R.A. Webster pour qu'un intérêt soit payé sur le montant de son dépôt en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon et déclarant que ceci est contraire à la coutume suivie.

En conséquence.

*D. Senechal* Sec. *Apournement* *Pierre Lavallée*  
*Maire*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 17 Juillet 1912. a.m.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Dupuis  
Bachapelle  
Godfrey

10901  
Soumis un rapport du Surintendant des Parcs sur une demande de M.J.T. Ewart pour lui permettre l'usage du chemin tracé à travers le parc du quartier St Gabriel, prétendant avoir un droit de passage.

De référer au département en loi pour savoir quelle sont les titres et les droits sur chemin indiqué au plan ci-joint.

Sur recommandation du Surintendant des Marchés, il est  
D'autoriser le transfert de la partie supérieure de l'étal No 49 du Marché Bonsecours, occupé actuellement par Placide Rivet, à la Compagnie Harris Abattoir, pourvu que le loyer soit de \$1.00 par semaine, au lieu de 75cts. et la compagnie se chargeant de toutes les réparations ou réclamations quelconques de la part de M. Rivet.

Soumis le rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que le coût approximatif pour la construction d'un trottoir permanent en face de l'Église du Sacré-Cœur, serait de \$435.

De faire rapport au conseil recommandant de voter une somme de \$435. pour la confection dudit trottoir.

Soumise une requête des propriétaires des terrains aboutissant à la ligne de division est du nouveau parc du quartier St Gabriel et demandant que la Ville ouvre une rue homologuée, les requérants s'engageant à payer le coût des trottoirs permanents ainsi que le coût entier du pavage de la chaussée.

De référer au Surintendant des Parcs pour s'entendre avec l'Ingénieur Surintendant de la Voie pour la rue projetée et avec l'Ingénieur Surintendant des Égouts pour le système de drainage dudit parc.

*D. Senechal* Sec.

*Apournement* *Pierre Lavallée*  
*Maire*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 17 juillet 1912. P.M.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfray

↓  
Soumis un rapport conjoint du Trésorier de la Cité et du Contrôleur et Auditör de la Cité sur la réclamation de MM. Ducharme & Cie pour taxes d'égouts échus et affectant les lots subdivisionne Nos. 526 et 527 du lot No. 11, Quartier Laurier, au montant total de \$254.86 et recommandant d'accepter le montant de \$200. en règlement desdites taxes.

Resolu  
De faire rapport au Conseil recommandant que le Trésorier de la Cité à accepter de MM. Ducharme & Cie le montant de \$200.

Sur recommandation du Chef du Département des Incendies il est

D'approuver les nominations suivantes :

J. Racine, Poste No. 20, 10 juin, 1912.  
J. Carbonnier " " 10 juin, 1912.  
T. Dumont " " 10 juin, 1912.  
E.L. Simpson " " 15 juin, 1912.

Soumis un rapport du Département des Incendies déclarant que la voiture à boyaux automobile fournie par la maison Jennings & Co. est conforme aux spécifications et recommandant le paiement du compte soit \$6920.

D'autoriser le paiement du dit compte.

Il est

D'autoriser la remise du dépôt fait par la maison Jennings & Co. en rapport avec la fourniture d'une voiture à boyaux automobile.

Le Bureau procéde en compagnie de MM. Peloquin, Renand et Monier à l'étude du projet de contrat entre la Compagnie Canadienne d'Autobus et la Cité de Montréal pour le privilège de maintenir une ligne d'autobus.

Soumis un rapport du Directeur de l'Incinération

recommandant que M. Arthur Olivier, qui est actuellement à l'emploi du département soit nommé à la place de M.P.E. Perron.

Que M. Arthur Olivier soit nommé en remplacement de M.P.E. Perron au salaire qu'il reçoit actuellement, soit \$2,10 par jour.

Soumise une communication de M. J. Langon au sujet de l'observance du règlement concernant les boîtes à fumier. D'informer ledit M. Langon que le règlement est en force et qu'il est appliqué.

Ajournement.

G.H. Lemerle  
Sec.

M. Lavalley  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 18 juillet 1912. a.m.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dupuis  
Godfrey  
Lachapelle

10982

10982 Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux recommandant que le contrat pour la peinture et le vitrage dans le nouveau Bureau de MM. Jann et Burlow, soit accordé à M. J. Vien, le plus bas commissaire, au prix de \$35. et la peinture sur les tours à M. Gephurin Lévé, au prix de \$40.  
D'approuver ladite recommandation.

Resolu

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant que virement soit opéré d'une somme de \$20. voté par le Conseil à Madame B. Waterpoon et que ladite somme soit appliquée au dispensaire de Goutte de lait du quartier Hochelaga qui n'a rien reçu cette année.

Resolu ✓

De faire rapport au Conseil en conséquence.

Resolu ✓

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'entretien du chemin de la Côte St-Luc recommandant de passer un arrangement avec le Village de la Côte St-Luc par lequel la Cité entretiendrait la moitié dudit chemin, soit depuis l'Ave. Decarie jusqu'à l'est de l'Ave. Borden et le village de la Côte St-Luc entretiendrait la partie ouest dudit chemin. Savoir depuis l'Avenue Borden en allant vers l'ouest De faire rapport au Conseil recommandant que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Côte soient autorisés à signer un acte d'arrangement avec le Village de la Côte St-Luc, à l'effet ci-dessus à la condition que les deux parties seraient mutuellement responsables vis-à-vis l'une de l'autre en cas d'accident, qui elles seraient tenues d'entretenir ledit chemin, suivant la loi, en été comme en hiver et qui elles pourraient être appelées en garantie réciproquement en cas d'accident survenu par suite du mauvais état du dit chemin.

M.J. A. Godin, Architecte, se présente devant le Bureau au sujet de sa réclamation pour le coût de la préparation

d'un plan pour le parc Notre-Dame-de-Grâce. M. Godin déclare au Bureau qu'il est prêt à modifier le plan qu'il a soumis, suivant les désirs du Bureau.

La question est mise en considération.

Soumis une requête des locataires de la Maison à appartements Cartier, située sur l'Ave. du Parc demandant qu'il leur soit permis de continuer à se servir des tuyaux pour descendre les vêtements.

Tue le Bureau ne croit pas devoir intervenir dans les œdres qui ont été donnés par le Médecin Officier de Santé.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 27 juin, 1912, au sujet du changement de nom de l'Ave. Sheridan.

D'informer le Conseil, en réponse, que cette question est au-delà de la juridiction du Bureau des Commissaires.

Sur recommandation du Chef de Police, il est  
D'approuver les nominations suivantes :

Omerine Martel	pour remplacer H. Robillard	resigné
G.J. Savard	"	315 Paquette, pas présente
Jean B. Lavallée	"	353 Langlois, promue
Edmond Charbonneau	"	583 Therrien resigné
Stanislas Leyr	"	635 Charter "
Aquila Lefebvre	"	343 Brunet promue
Roméo Loisel	"	26 Bautagne "
Henri Lefebvre	"	649 Vaillancourt resigné
Jacob Crozier	"	24 Mc Crae promue
Lucien Vaillancourt	"	621 Powell pas présente
Alexandre Brunet	"	575 Nickle renvoyé
Edmond Lanson	"	640 Projean pas présente
P.H. Tétrode	"	538 Francœur "
G.J. Vachet	"	595 Dufour examen insuffisant

Ajouté

G. Sénéchal  
Secrétaire

M. Mr Lavallée  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 18 Juillet 1912. p.m.

Présents

Son Excellence le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires, Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey

Soumise une communication de la Rivière Supérieure du  
Mont Sainte Marie, protestant contre l'érection d'un garage  
d'automobiles sur la rue Guy.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une demande de M.M. Faivre et Matte pour  
permission d'installer un téléphone sur un des poteaux  
de la Compagnie de téléphone Bell, coin des rues Craig  
et St. Hubert.

Resolu

De référer au Chef de Police pour rapport.

10676-10832

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
d'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes:-

Rue St. Denis, au nord de l'Avenue Crémazie, conduite  
 principale de 8" de 170 pieds au coût approximatif de \$385.00  
 Rue St. Denis, au nord de Crémazie, Yonville, conduite  
 principale de 175 pieds, au coût de 365.00  
 les montants ci-dessus devant être imputés sur les  
 crédits votés pour la pose de conduites principales dans  
 différentes rues.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant  
 le vote d'une somme de \$19,000.00 pour la pose de conduites  
 principales dans les rues mentionnées audit rapport,  
 afin d'approvisionner d'eau la Paroisse Sainte-Cécile.  
 De faire rapport au Conseil recommandant de voter  
 la dite somme pour les fins ci-dessous.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant  
 que pour fournir l'eau aux résidents de la rue Berri,  
 Paroisse Sainte-Cécile, il faudrait alimenter cette rue par le  
 tuyau qui a été posé récemment sur le Chemin du Sault-Alba  
 et que pour cela il faudrait poser un tuyau sur le 31<sup>me</sup> Ave.  
 qui est propriété de la Cité, mais où l'égoït n'est pas

encore construit, c'est-à-dire qu'il faudra ait poser ledit  
 tuyau dans le roc si le travail se fait avant la construction  
 de l'égoït; le montant de la dépense devant être comme  
 suit:

31 <sup>me</sup> Avenue, pose de 1250 pieds de tuyau de 8" au coût de \$4,000.00	
Rue Berri, " 1800 " " " 8" "	\$3,800.00
	$\frac{8}{7,800.00}$

De faire rapport au Conseil recommandant que la dite somme  
 de \$7,800.00 soit votée pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Bureau dont les Marchés recommandent  
 de faire couvrir certains châssis du Marché Bourrolleur par  
 des paravents en bois, au coût de \$150.00

Que le Bureau ne croit pas devoir entretenir cette proposition  
 vu que le prix mentionné est trop élevé.

Resolu

Resolu

11142

Attendre que les travaux de démolition de l'atelier de  
 l'Eglise de Gaspé sont maintenant terminés et qu'il faudra  
 constuire un pavage permanent à la place du morceau  
 de trottoir qui sera enlevé. Après considération du rapport  
 de l'Ingénieur en Chef déclarant que les travaux coûteront  
 la somme de \$500.00, il est-

De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder à  
 la réparation du pavage de la rue Bleury en face de l'Eglise  
 de Gaspé, à même les fonds d'administration du  
 département de la Voie.

Soumis les rapports détaillés de l'ouvrage fait par les  
 employés du département de l'Inspection des Aliments,  
 durant les mois de Janvier, Février, Mars, Avril et Mai 1912.  
 Déposés aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet du  
 pavage de l'Avenue du Parc, entre la rue Bernard et l'Avenue  
 Van Horne, recommandant que ladite partie de l'Avenue  
 du Parc, au lieu d'être pavé en blocs, tel que décidé d'abord  
 le soit avec les matériaux suivants, savoir:

Blocs posés sur 12" pouces de béton sur la largeur des entrevois	
et deux pieds de chaque côté, 2856 verges C. à \$4.00	\$12,852.00
Asphalte sur 9" de béton 5828 v.c. à \$3.00	17,484.00

Que le rapport en date du 13 Septembre 1911 soit

Resolu

reconsidéré et annulé pour la partie qui concerne le pavage de la partie de l'Avenue du Pasq ci-dessus mentionnée et que ladite Avenue soit pavée avec les matériaux ci-dessus mentionnés, au coût approximatif de \$ 24,000. La quote part de la Cité devrait être imputée sur le fonds d'emprunt et celle des propriétaires riverains sur le fonds de roulement jusqu'à ce que les rôles de répartition aient été collectés des propriétaires.

Ajournement.

*P. L. Léveillé  
Secr.*

*M. Léveillé  
Maire*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 19 juillet 1912, à m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dupuis  
Godfrey  
Lachapelle

Le Trésorier de la Cité se présente devant le Bureau et demande l'autorisation de s'absenter cet après-midi et Samedi, pour cause de maladie.

D'accorder ladite autorisation.

M. Chappleau, Directeur de l'Aqueduc de Guybourg se présente devant le Bureau et donne certaines explications au sujet des articles publiés dans les journaux au sujet de la distribution d'eau dans le quartier Longue-Pointe. Il s'engage à mettre ces explications par écrit et à les soumettre au Bureau.

Soumis un rapport du département en Lé au sujet du tunnel de la rue Ontario, et des travaux à faire sur dit tunnel. De référer à l'Ingénieur en Chef avec instructions de préparer les blue prints demandés par la Compagnie du Pacifique. MM. Anireault, Barlow et Butler sont présents au Bureau à ce sujet et reçoivent instructions de s'entendre ensemble pour prendre toutes les mesures voulues pour que la question des réparations surdit tunnel soit conduite à une solution définitive sans délai.

Attendu que M. Joseph Bajemusse agit depuis un certain temps comme gardien de l'Hôtel-de-Ville, il est  
Que ledit Joseph Bajemusse soit nommé à cette position au salaire de \$ 300.00 par année, plus le logement, à l'Hôtel-de-Ville, à compter du premier juillet 1912.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant que le Gouvernement de la Cité soit autorisé à donner les ordres nécessaires à la Montreal Water Power Co. de poser 200 pieds de tuyaux sur l'Avenue Papineau au sud de l'Avenue Laurier.

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

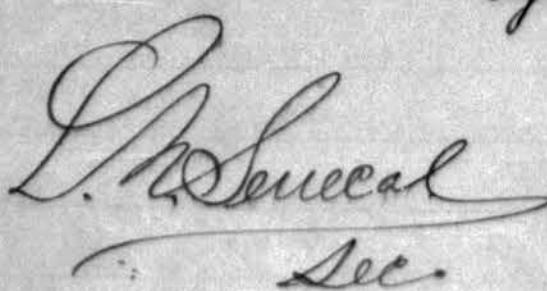
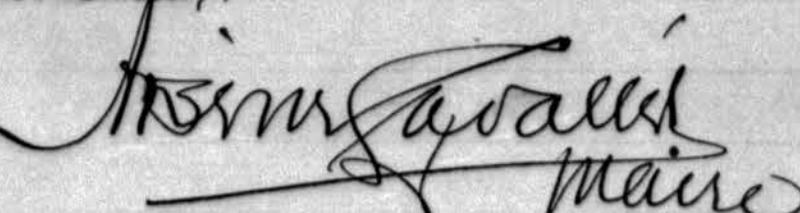
Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant que fermes soit  
accordé à The Frontenac Breweries Limited d'installer deux  
chaudières à vapeur, deux machines à vapeur et des moteurs  
à l'électricité - de la force totale de 400 C.V. sur le lot No. cad.  
10 sub. 652 à 664 et 670 à 680, quartier Laurier, rue Casgrain.

Resolu

Attendu que des erreurs et des irrégularités se sont glissées  
dans les procédures suivies relativement à l'expropriation de  
certains immeubles situés entre l'ancien alignement et la nouvelle  
ligne homologique de la rue Sainte-Catherine Ouest, il est  
De recommander au Conseil, afin d'éviter toute difficulté  
à ce sujet d'abroger et d'annuler les résolutions du Conseil  
du 17 Juin et du 25 Juin 1912, et à cette fin de suspendre  
toute règle du Conseil exigeant un avis pour l'abrogation et  
l'annulation de ces résolutions, et après avoir pris connaissance  
1o- d'une offre de la Ogilvie Realty propriétaire, de partie du  
lot No. 1704 du quartier St-Antoine de céder à la Cité le  
terrain en face dudit lot autrement entre l'ancien alignement  
de la rue Sainte-Catherine et la nouvelle ligne homologique  
de ladite rue, savoir, 1573 pieds.

2o- d'une offre de M. Carl Rosenberg, propriétaire du lot No. 1703-92  
du quartier St-Antoine de céder la partie dudit lot comprise  
entre l'ancien alignement de la rue Sainte-Catherine et  
la nouvelle ligne homologique de ladite rue, savoir 294 pieds,  
de recommander au Conseil d'ordonner d'exproprier  
les dits immeubles, vu les sessions par écrit faites par les  
propriétaires et que l'on nomme le Maire nomme deux évaluateurs  
de la Cité pour établir la valeur des terrains ainsi cédés  
à la Cité.

Ajustement.

Resolu

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 19 Juillet 1912, p.m.

Présents

Sur demande le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey

Soumise une communication de MM. Desaulniers et Vallée  
demandant de reconsiderer une réclamation de London  
vs. Cité de Montréal pour chute sur le trottoir  
Que le Bureau ne croit pas devoir changer la recommandation  
déjà faite au Conseil.

Soumise une communication de l'Avocat de la Cité  
au sujet de l'expropriation de la rue de la Montagne, entre  
Duchesnay et Notre-Dame.

D'informer l'Avocat de la Cité que M. Jarry a été appelé  
devant le Bureau et a reçus instructions de procéder à  
la dite expropriation.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est  
Que MM. Leblanc et Campbell soient nommés Ingénieurs du  
Dept. des Travaux Publics au salaire de \$90. par mois chaque  
et que MM. Walter Clark, Albert Deschamps, Hector Marquette, Joseph  
Allard, F. Mc Guire Jr., et Robert Bourassa soient nommés  
charpentiers au salaire de \$2.10 par jour, pour trois mois. Les  
salaires ci-dessus devant être pris à même les \$10.000.  
votes pour augmentation du personnel des Travaux Publics.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil  
tenue le 5 Juillet, 1912, au sujet de l'expropriation du lot No. 328,  
subd. 309, du cad. de la Côte St-Louis, pour redresser la ligne de la rue  
Montana.

De donner instructions au département en L. de procéder à  
l'expropriation forcée dudit lot, conformément à la Loi.

Après considération des rapports de certains chefs de départements, il est

De faire rapport au Conseil

1o- A l'effet de permettre à The Canadian Northern Montreal  
Tunnel and Terminal les de faire un tunnel temporaire sous

Resolu

Resolu

✓

la rue Lagachetière afin de pouvoir extraire les matériaux provenant du creusement du tunnel sous le Mont Royal.

2.- A l'effet de permettre à D. Frenette d'installer une chaudière à vapeur de 25 c.v. sur le lot No. 1228-1230 rue de la Roche, No. Cat. 5, subd. 187-188 et 189, quartier St. Denis.

3.- A l'effet de voter une somme de \$ 14,912. pour le nettoyement et le macadamisage de certaines rues dans le quartier A L'unité.

4.- A l'effet de régler certaines réclamations comme suit:

7316 Damase Giroux - Chute	- - - - -	\$ 50.
7365 J. G. L. Martin - Usage de terrain	20.	
7356 J. W. Walker - Perte d'un cheval	2 57.	
7336 Wilfrid Norman - Fondation	5	
		\$ 326.

5.- A l'effet de transmettre au Conseil, en réponse à une question au rapport de l'Ingenieur en Chef au sujet des travaux de réparations de marabout sur la rue Dorion.

6.- A l'effet d'acheter de M. Elzear Roy au prix de 50cts le pied carré, mesure française, (\$6318) un terrain composé de 4 lots dont 2 rue Notre-Dame Est, coin Trudel de 36 x 95 1/2 pds chacun et 2 lots rue Trudel côté est de 40 x 72, pour l'établissement d'un poste de police et de pompier dans le quartier Longue-Pointe.

7.- A l'effet d'accorder à Page Wire Fence Co. le contrat pour la pose d'une clôture autour du terrain de l'Hôpital des Variolens, au prix de \$ 2,279.16.

8.- A l'effet d'informer le Conseil, en réponse à une résolution, que les propriétaires intéressés dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, à partie de la rue Aylwin refusent de céder leurs terrains gratuitement et de rétirer le rapport fait au Conseil en date du 1er Juin, 1912.

9.- A l'effet d'accepter de la St. Lawrence Boulevard Land Co. de céder à la Cité gratuitement et sans condition les parties des rues St. Laurent, Clark, Charest, Waverly, St. Urbain, La Marche, Boiscaux, Dick, Summerville, Leslie, Guilt et Lightwell montrées sur le plan attaché audict rapport.

10.- A l'effet d'accepter l'offre de la North Montreal Land Co. Ltd. de céder à la Cité gratuitement et sans condition partie de la MacPherson.

11.- A l'effet d'accepter l'offre de la Montreal Royal Land Co. Ltd. de céder à la Cité gratuitement et sans condition la partie non divisée du No. 643 du plan et faire de renvoi officiel de la

Paroisse St. Laurent et parties des 31ème, 32ème, 33ème, 34ème et 35ème rues, tel qu'il indiqué sur le plan attaché audict rapport.

12.- A l'effet d'accepter l'offre de la Outremont Annex Land Co. de céder gratuitement et sans condition parties des rues 37ème 38ème 29ème 40ème 41ème et 43ème et Morisset, Lumsden, comprenant la partie desdites rues situées au Nord de la 42ème Rue, entre les lignes des limites de la Cité et les lignes du côté ouest de l'Ave. Lumsden, et la partie est de l'Ave. MacPherson.

13.- A l'effet de payer une somme de \$3,452.45 à M. H. Dupont pour honoraire de surveillance des travaux exécutés dans le quartier L'Évènement par la Cie G. W. Harris Ste.

14.- A l'effet de voter une somme de \$ 500. pour payer le salaire d'un médecin examinateur des employés municipaux.

15.- A l'effet de faire un arrangement avec le Village de la Côte St. Luc, pour que le Chemin de la Côte St. Luc soit entretenue motif par la Cité et motif par la Côte St. Luc, à la condition qu'en cas où des réclamations en dommages ou autres résultant de l'obligation contractée par les parties, la responsabilité en découlant sera supportée par la partie en défaut et à cette fin, les parties auront le droit de s'appeler reciprocement en garantie, la partie chargée de l'entretien de la partie de chemin sur laquelle sera née la responsabilité devra tenir l'autre complètement, intacts et fraîche.

16.- A l'effet de pavé l'Avenue du Parc, entre la rue Bernard et l'Avenue Van Horne, avec un pavage spécial en asphalte, recommandé par l'Ingenieur en Chef, au coût approximatif de \$34,000. payable \$ 28,519.63 par les propriétaires intéressés et \$ 5,480.37 par la Cité, au lieu d'un pavage en blocs tel que recommandé originellement, sur les requêtes des propriétaires de la dite Avenue, et le caractère résidentiel de la dite Avenue.

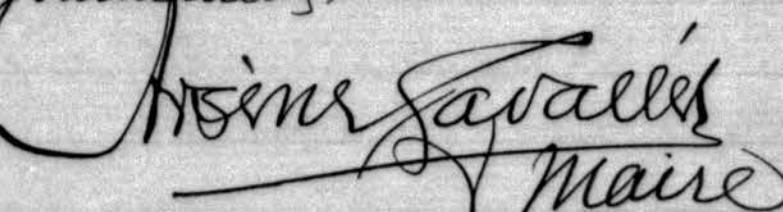
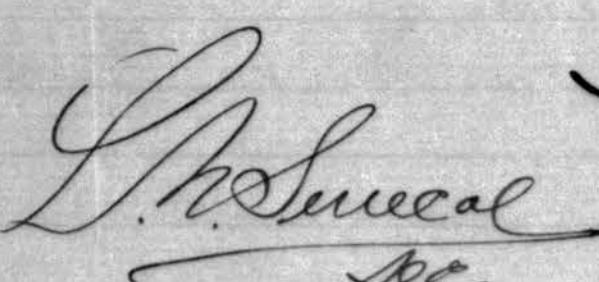
17.- A l'effet de transmettre au Conseil les rapports du département en Loi sur cinq applications de la Compagnie de Téléphone Bell, portant les dates respectivement des 18 Mars 1912, 21 Mai 1912, 7 Mars 1912, 25 Mai 1912, et 12 Mars 1912, pour permission de poser des poteaux et des fils de fer dans certaines rues et de recommander que le département en Loi soit autorisé à déclarer à la Commission des Chemins que la Ville ne peut faire aucune suggestion quant à la construction de poteaux et qu'il est préférable de laisser la méthode de construction entre les mains de ladite Commission, avec prière que quand la

ville sera en position de placer les fils dans ses conduits souterrains, aux endroits compris dans les présentes applications de la Compagnie, ladite Compagnie soit tenue de transporter ses fils et les placer dans ledits conduits.

18.- A l'effet de transmettre au Conseil un rapport du département en loi une application de la Canadian Northern Ontario Railway Co. pour approbation d'une carte de route dans les quartiers Bordeaux et St-Denis, en déclarant au Conseil que le Bureau ne peut consentir à cette application et de recommander au Conseil que dans les cas où il n'y aurait pas d'objection à aucune partie de cette route, ceci ne devra aucunement être interprété comme une acceptation de la responsabilité pour dommages qui pourraient être causés par l'approbation de ladite route.

19.- A l'effet de transmettre au Conseil un rapport du département en loi sur une application de la Canadian Northern Ontario Railway pour approbation d'une location de plan dans les quartiers Bordeaux et St-Denis, et de recommander qu'il soit consenti à cette application et de recommander en outre que lorsque la Cité ne s'opposera pas, ceci ne devra être interprété, en aucune manière, comme une acceptation pour la Cité, de la responsabilité qui pourrait être encourue par suite de ladite location de plan, attendu que dans ce cas, la Ville s'opposera à l'acceptation de cette application.

Ajournement,

  
Mr. Favallé  
Maire  
  
J.H. Serecal  
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 22 Juillet 1912, a.m.

Présents

M.M. les Commissaires, Lachapelle, Président,  
Dupuis  
Godfrey.

Il est

De donner instructions au surveillant des Édifices Municipaux de faire inscrire sur le bain du quartier Papineau le nom de "Bain Laviollette"

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de voter une somme de \$235.00 pour la pose de deux abreuvoirs dans les environs du Marché Bonsecours. De faire rapport au Conseil recommandant que ladite somme de \$235.00 pour les fins susdites.

Resolu ✓

\* 8839

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef transmettant l'estimation suivant aux montants respectifs de \$4,380.00 et \$950.00 pour remplacer les trottoirs en dalles existant autour des Marchés Bonsecours et St-Antoine en trottoirs en ciment.

Resolu ✓

De faire rapport au Conseil recommandant que lesdites sommes de \$4,380.00 et \$950.00 soient votées pour les fins ci-dessus mentionnées.

Resolu

Soumis un rapport du surveillant des Édifices Municipaux au sujet des soumissions reçues pour certains travaux à faire à l'Hôtel-de-Ville de St-Henri.

D'autoriser ledit surveillant des Édifices Municipaux à faire ledits travaux aux meilleures conditions possibles.

Resolu

Soumise une communication du Docteur Ed. Goyer, Maire de la Ville de St-Laurent au sujet d'un patient atteint de variole et des frais à encourrir.

D'informer le Docteur Louis Laberge et le Docteur J.L. Laberge que le montant de \$5.00 comprend les soins du Médecin au sujet de patient.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Soumis un rapport du département en loi Re: Fourniture de

Resolu

Méubles et réparations urgentes à la Cour Juvenile  
De retourner au Département en Lui pour rapport supplémentaire, et ce à la demande dudit département

Ajournement

G. H. Seznecal  
Sec.

M. Lavallée,  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires  
Tenue le 23 Juillet 1913. a.m.

Présents

Le Maire L.A. Lavallée  
MM. les commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey

Soumise une communication du Géant de la Patrie demandant l'autorisation de donner un concert en plein air, au Parc Lafontaine, le 6 Août prochain.  
De référer au Superintendant des Parcs pour rapport sur l'opportunité d'accorder cette autorisation.

Resolu

Soumise une requête de propriétaires de la rue St-Hubert, de la rue Rachel à la rue Marianne, demandant de donner à la Montreal Light Heat & Power Co. de faire les entrées à gaz à chaque lot.

Resolu

De demander au Greffier de la Cité de prier ladite compagnie (conformément à l'article 455 a de la charte,) de bien vouloir poser ses tuyaux à gaz dans la rue avec les raccordements, jusqu'à l'alignement de la rue, partout où ces raccordements ne sont pas déjà posés). (Soumise une application de M.H. Beauregard, pour permis de dévier le Boulevard Gouin à Bordeaux, afin de constituer une fosse septique au bord de la rivière.

Après avoir connu assavoir de la lettre de M.H. Beauregard, en date du 16 Juillet, Re: déviation du Boulevard Gouin, quartier Bordeaux, aux fins de construire une fosse septique au bord de la rivière, et après avoir entendu M. Albert Arsenault, Ingénieur à l'emploi de M.H. Beauregard, le contracteur général de la prison, il est d'informer M. Beauregard que la demande qu'il fait devra être précédée d'un arrangement préalable avec le Gouvernement de la Province de Québec.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un estimé du coût du macadamisage de la rue Boyer, entre les rues De Fleurimont et Conte.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$1500.00 soit votée pour le macadamisage de la moitié sud de ladite rue Boyer, entre De Fleurimont et Conte.

M. Robert Anderson, Lord Maire de Belfast, fait une visite au Bureau

L'Échevin O'Connell se plaint du fait que les abattoirs de la Pointe St. Charles sont une cause de nuisance pour les résidents des alentours, attendu qu'on y fait brûler des animaux morts.

L'Échevin O'Connell est prié de voir le Médecin Officier de Santé à ce sujet.

Soumis une requête de la majorité des propriétaires d'immeubles de la rue Bathurst, entre les Avenues Union et du Collège McGill, demandant que la chaussée de ladite rue soit pavée en asphalte.

De recommander au Conseil que ladite partie de la rue Bathurst soit pavée en asphalte, le coût duquel devant être payé par les propriétaires intéressés, et de recommander de plus que la résolution adoptée par le Conseil le 27 Avril 1911, ordonnant au Greffier de la Côte de publier dans les journaux un avis demandant aux propriétaires s'ils sont favorables ou non au pavage d'une rue, avant de décider finalement si cette rue doit être pavée, ne s'applique pas dans le cas actuel, vu que la requête qui a été soumise porte la signature de la majorité en valeur et en faveur des propriétaires intéressés, et de voter une somme de \$8,635.00 pour cette fin.

Une délégation de propriétaires du quartier côté des Neiges, composée de MM. Eugène Desmarais, Président; Gohier Lamothe, André Boudry, Boucher, L'Hamelin et Joseph Ethier, se présente devant le Bureau et demande s'il ne serait pas possible de procéder à l'expropriation du Boulevard Monkland.

Le Bureau suggère aux délégués de lui présenter une proposition conjointe de tous les propriétaires intéressés, immédiatement, en donnant les conditions de la cession des terrains nécessaires pour ladite expropriation.

Soumis une communication de M. Hector Cadieux, sollicitant une position d'Ingenieur au service de la Côte.

De prier l'Ingenieur en chef de rencontrez l'Échevin le Maire à ce sujet.

Resolu



Resolu

Ajournement

*P. M. Sénecal*  
S. C.

*M. Lavallée*  
Maire

10963

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

10941

Resolu

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 23 Juillet 1912, P.M.

Présents

Monseigneur le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Pachopelle  
Godfrey  
Dupuis

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, transmettant un consentement signé par tous les locataires du Marché St-Jacques, à l'effet de permettre à la Côte d'effectuer les travaux d'agrandissement proposés pour ledit marché.

D'autoriser l'Agent des Achats et des Ventes à demander des commissions immédiatement pour l'exécution desdits travaux.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant la pose et la confection de deux abreuvoirs dans les environs du Marché Bonsecours, au coût de \$235.00.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme de \$235.00 pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de remplacer par des trottoirs en ciment le trottoir en dalles existant autour du Marché Bonsecours, et le trottoir en bois existant sur la rue St-Jacques, sur le côté du Marché Saint-Antoine, aux coûts de \$4,380. et \$900. respectivement.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter lesdites sommes pour les fins ci-dessus.

Soumis une offre de M.F.H. Dupuis de vendre à la Ville, en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre la rue Fulford et la rue Atwater, dans le quartier Ste-Cunigonde, sa propriété, numéro du cadastre 614, mesurant 46' x 110' plus ou moins, pour la somme de \$20,970.00.

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Soumis un rapport du chef de Police au sujet de la position laissée vacante par le décès de Madame Lajemmeres, matrone. Que Madame J.K. Albert soit nommée Matrone, en remplacement de Madame Lajemmeres, au salaire de \$54.16 par mois.

Il est

Resolu

De demander au département en L'oi de faire rapport-L'avis lorsque l'examen médical d'un prisonnier soupçonné de folie est ordonné par la Cour du Recours, et que ce prisonnier ne parle ni l'anglais ni le français, qui, en vertu de la L'oi, doit nommer l'interprète pour permettre au médecin de le questionner et de se rendre compte de son état mental.

Soumise une demande de M. Damien Lalonde de faire déposer des vidanges sur un terrain situé sur la rue Christophe Colomb, où il se propose d'ériger une manufacture.

Resolu

De donner instructions au surveillant de l'incinération de déposer de la cendre sur ledit terrains, si possible.

Soumise une offre de Emilia Taranto, Clémentine Taranto, épouse E. E. Duquette, Pierre Ratto, Jules Ratto et Emile Taranto, de vendre à la Ville, pour la somme de \$45.000.00 leurs propriétés situées sur la rue du Champ de Mars et portant les numéros civiques 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337 et 341 et rue St-Louis numéros 326, 328, 332, et 336, les taxes, cotisations et toutes autres impositions devant être à la charge de l'acquéreur à partir du jour de la signature de l'acte de vente et l'acquéreur devant respecter les baux et se charger des hypothèques au "Crédit Foncier Franco-Canadien" au montant de \$7.500. échistant sur lesdites propriétés.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de payer une somme de \$79.20 à M. N. Loyer, Ingénieur Mécanicien du département des Égouts, pour travaux de nuit en rapport avec le pompage des égouts pendant la période des hautes eaux.  
De faire rapport au Conseil recommandant le paiement de ladite somme à M. Loyer.

Resolu

Soumise une communication de la John Mc Dougall Caledonian Iron Works, au sujet de la réclamation de la Ville au montant de \$146.00 pour le remplacement de modèles détournés dans un incendie.

Resolu

De référer au département en L'oi pour savoir où il en est rendu avec cette réclamation.

Soumis un rapport du surveillant des Impressions et de la papeterie au sujet du contrat pour l'impression de la Gazette Municipale.

D'informer le surveillant des Impressions et de la papeterie que cette question est à l'étude.

Soumise une offre de M. T. Guérard de vendre à la ville une manufacture de blocs de ciment.

Le Bureau ne peut recommander d'accepter cette offre.

Soumis le dossier dans l'affaire de l'égout rue St-André et l'offre de certains propriétaires de payer une partie du coût de cet égout longeant une ruelle en arrière de leurs propriétés. De référer au département en L'oi pour savoir si la ville a le droit de faire le rôle de collocation contre la ruelle et de la faire vendre pour le paiement des taxes.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportées au Bureau durant la semaine finissant le 20 juillet est soumis et déposé aux archives.

Soumis le rapport de M. le Commissaire Bachapelle sur les cas de réinternement ou d'internement d'enfants sans tutelle dans les écoles d'industries et de malades incurables dans l'Hôpital des incurables.

Déposé de record.

Soumis le rapport annuel du département de l'éclairage pour l'année 1911.

Déposé de record.

Ajournement,  
*H. M. Daval*  
H. M. Daval  
Maire

*D. H. Sennaral*  
S. C.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires  
Tenue le 24 Juillet 1912. a.m.

Présents

Le Maire L.O. Lavallé  
MM. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Soumis une demande de la National Breweries Ltd pour permis  
d'ouvrir la rue Colborne pour y installer une conduite d'eau.  
De référer à l'ingénieur en chef pour rapport sur l'opportunité de  
faire droit à cette demande.

Resolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef au sujet des lignes  
homologuées des rues, qui sont prescrites  
De référer au département en loi pour rapport sur lesdites lignes

Resolu

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant  
la nomination de nouveaux employés dans son département  
De faire rapport au conseil recommandant le vote d'une somme  
de \$812.50 pour payer le salaire des employés suivants:-  
Un garçon de Bureau, au salaire de \$150.00 par année  
Deux commis, " " " 600.00 " " chacun.  
Un sténographe " " " 600.00 " "

M. Létourneau, Avocat se présente devant le Bureau et demande s'il ne  
serait pas possible de régler à l'amiable une cause de Dame Delphine  
Normandin & fils vs la Ville de Montréal.

Après avoir entendu M. Létourneau, le Bureau décide de ne pas  
accepter la demande d'arrangement et de donner instructions au  
département en loi de continuer les procédures.

M. Godere, Avocat, se présente devant le Bureau et demande s'il ne  
serait pas possible de régler à l'amiable une cause de Dame  
Thérèse Lenoir dit Allard et al. in-quel vs la Ville de Montréal  
Après avoir entendu M. Godere, le Bureau décide de donner instructions  
au département en loi de continuer les procédures.

M. M. Chassé, Inspecteur des Bâtiments et M. Vincent, Arpenteur, sont  
appelés devant le Bureau au sujet des retards apportés dans  
l'obtention des alignements et du niveau des rues, ainsi que des  
permis de construction.

Après discussion, MM. Chassé et Vincent reçoivent instructions  
de préparer et soumettre au Bureau un rapport conjoint sur les besoins  
de leurs départements et sur l'opportunité de fusionner leurs deux  
départements.

Agurtement.

G. A. Senecal  
sec.

M. Lavallé  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 24 juillet 1912, p.m.

Présents

Son Honour le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires, Lachapelle  
Dufresne  
Godfrey

Sir Donald Mann, et MM. Maréchal, Avocat, W.H. More, F.S. Darling,  
J.B. Brown et H. W. Wicksteed sont présents au Bureau et après  
éplications, soumettent un memorandum écrit de la position  
de la Compagnie Canadian Northern Ry. en rapport avec son application  
pour l'approbation de ses plans par la Commission des Chemins de fer.

Soumis un rapport du département en loi Re'appro priation du lot  
No. 348 du cedreto de la Côte St. Louis, afin de redresser la ligne de la  
rue Montauban.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant l'amélioration ci-dessous,  
par voie d'expropriation forcée, conformément à la loi et de donner  
instructions à l'Inspecteur de la Côte de préparer un plan accompagné  
d'une description du lot à exproprier et sur rapport de l'Inspecteur  
de la Côte, de donner instructions au département en loi de s'adresser  
à la Cour Supérieure pour la nomination des Commissaires, après la  
publication des avis requis pour cette fin, suivant la loi.

Résolu

Il est  
De demander à l'Ingénieur en chef de faire rapport sur  
l'opportunité d'effacer la ligne homologique de la rue St. Mathieu, depuis  
la voir du chemin de fer C.P.R. jusqu'à la rue Dorchester.

Ajournement

  
L.A. Lavallée  
Maire  
Scc.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 25 juillet 1912, a.m.

Présents

Son Honour le Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dufresne  
Lachapelle  
Godfrey

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que les  
travaux d'égouts sur les rues suivantes sont terminés conformé-  
ment aux devis, et que les entrepreneurs ont droit à la remise  
de la retenue de 10 % faite sur le montant total de leurs  
contrats, savoir:

J. Toussaint & Cie	Rue proposée	\$ 1.532.85
Glibert & Paye	Ave. Bourbonnière	1.423.59
Glibert & Paye	Ave. Jeanne d'Arc	1.308.35
De recommander au Conseil la remise desdites retenues.		

Soumis une requête des résidants de la rue Saint-Antoine,  
demandant que les travaux de pavage sur ladite rue soient faits  
sur toute la largeur de la rue sans allongement, au lieu de l'être  
par sections sur une demi largeur.

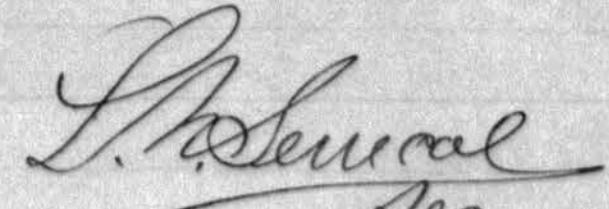
De reférer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Une délégation composée de Messieurs Gribot, Rodier, La Roque  
Mathurin et Lacombe, représentant la Ligue des Dame pour  
l'Instruction, se présente devant le Bureau et demande  
l'autorisation d'organiser un Tag Day pour le jour de la fête  
du Travail.

Les Commissaires expliquent aux déléguées qu'ils ne peuvent  
accorder l'autorisation demandée.

Ajournement

  
L.A. Lavallée  
Maire

  
J. Leveillé  
Scc.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 25 juillet 1903. p.m.

Présents

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée  
M.M les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

1060<sup>4</sup>  
Résolu

Sur recommandation du Chef du département des Incendies, il est  
d'approuver les nominations suivantes; Arthur Girard, No. 1, Henry Lamy,  
No. 7, Nap. Mercier, No. 7, Mendza St Pierre, No. 4, Salomon Daunais, No. 7,  
Pierre Legourde, No. 22.

X

Résolu

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies déclarant  
qu'il a renoncé de ses services, à partir du 22 juillet, les personnes  
suivantes: C. Demontigny, No. 10, P. Godin, No. 10, Aquila Lefebvre, No. 13,  
Jos. Ouimet, No. 9, et que Geo. Géneveux, No. 12, et Fr. L. Garand, No. 23  
ont démissionné.

D'approuver ledit rapport.

Résolu ✓

Soumis un compte de M. Ulric Lafontaine, Magistrat de Police  
pour avoir rempli les fonctions de Recorder en l'absence du  
Recorder War

D'en faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit  
compte au montant de \$80.00

Résolu

Attendu que le 22 juillet courant, le Conseil a approuvé la création  
d'un service d'examen médical des employés municipaux et la  
nomination d'un médecin pour prendre charge de ce départe-  
ment avec un traitement annuel de \$1200.00, il est  
que le Docteur S. Boucher soit nommé à la position ci-dessus,  
à compter du premier Septembre 1912, au salaire de \$1200.00 par  
année.

899<sup>4</sup>

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef relativement à la  
demande des représentants de Ste. Brigitte de faire certains  
changements aux travaux proposés pour les murs de soutien-  
ment, autour du terrain de la dite Fabrique, déclarant que  
ces changements qui se montreront à environ \$200.00, peuvent  
être faits à même les crédits disponibles pour ces travaux  
D'autoriser les dits changements, pourvu toujours que ces travaux  
ne puissent dépasser le montant voté par le conseil pour cette fin.

Résolu

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
d'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes:

Ave Dillon, 500 pieds de conduites de 8", rue Marlow, 160 pieds, rue Northcliffe, 240 pieds, soit un total de 900 pieds, \$1,800.00	525.00
Prolongement de la conduite de l'Avenue Webster, sud de Sherbrooke, de 200 pieds de tuyaux de 8"	1,600.00

Rue Oxford, sud de Sherbrooke, 800 pieds de tuyaux de 8"	1,600.00
---	----------

Rue Oxford, Nord de Ch. Côte St. Antoine, 300 pieds de tuyaux de 8"	700.00
--	--------

Rue Allan, Ouest de Colbrooke, 225 pieds de tuyaux de 8"	500.00
Prolongement de la conduite de la rue Agilde de 120 pieds de tuyaux de 8"	325.00

Les divers montants ci-dessus devant être pris sur le crédit  
vote pour la pose de conduites principales dans différentes  
rues.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
de permettre à The Frontenac Breweries Limited d'occuper une  
partie de la rue De Gaspe entre St. Charles et Belchasse  
sur une longueur d'environ 200 pieds, pour déposer des  
materiaux pour la construction de leur propriété, pourvu que  
ladite Compagnie se conforme aux règlements de la City concernant  
ce cas.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
de faire rapport au Conseil, recommandant que permis soit  
accordé à M.M Shearer Brown & Wilts Limited de construire une  
moulin à rebâti (fluming mill), sur le lot Cad 1058,  
quartier Sainte Anne, côté sud du Canal.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant que le  
pavage en asphalte de la rue D'Orléans, entre St. Jacques  
et Notre-Dame est complètement usé, et recommandant  
de refaire ledit pavage en blocs de scones, à la journée, au  
coût approximatif de \$900. payable entièrement par les pro-  
priétaires intéressés.

D'en faire rapport au Conseil recommandant la réfection dudit  
pavage comme spécifié ci-dessous.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Resolu

De confier à la Canadian Inspection and Testing Laboratories Ltd l'inspection des tuyaux en fonte du département de l'Aqueduc, à raison de 20cts la tonne.

Soumis un rapport du département-en-lui, ainsi qu'un rapport du surveillant des Édifices Municipaux, au sujet d'une demande de M. le Shérif Lemieux, d'acheter certains meubles et de faire certaines améliorations à la Cour Jeuvenile. De faire rapport au Conseil, recommandant de verser une somme de \$226.00 pour les fins ci-dessous :

Une armoire pour le Comité des Dames	\$18.00
Un canapé et 2 chaises pour la chambre du Directeur	28.00
Un fauteuil pour le Bureau du Greffier	26.00
Deux ou trois bânes pour la salle d'attente	40.00
Trois filtres pour l'eau à la glace et claud	23.00
Un lachoir	4.00
Une lichefrite pour la désinfection	2.00
Poser un comptoir à l'entrée du Bureau du Greffier	<u>75.00</u>
	<u>8226.00</u>

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant qu'enfin d'être en mesure de faire le pavage de la rue Notre-Dame de la rue Nicolet aux limites de la Ville, il serait nécessaire de remplacer le tuyau de 6" égouttant par un tuyau de 10", sur une longueur de 400 pieds, au coût de \$1350.00. De faire rapport au Conseil recommandant de verser ladite somme de \$1350.00 pour les fins ci-dessous.

Soumis une communication de M. Jeffrey H. Burland, attirant l'attention du Bureau sur la nécessité d'assurer une entrée plus facile et plus sûre à l'Avenue des Pins et au Parc Mont Royal.

De prier M. le Commissaire Jeffrey de prendre des renseignements en vue de s'assurer du prix des propriétés qu'il faudrait acquérir pour cette fin, et de soumettre un estimé du coût que cette amélioration entraînerait.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le paiement d'une balance de \$1974.00 due aux le fûts de la fonte de l'Avenue Papineau, plus l'intérêt à 4% pour 6 mois, soit un total de \$2013.78 à la compagnie John McDougall Caledonia

Resolu

Resolu

Dion Works.

De référer au département-en-lui pour savoir si la Ville peut retourner sur cette somme le montant de la réclamation de la Ville contre ladite Compagnie, pour la perte de modèles en bois dans un incendie.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la pose de 800 pieds de tuyaux de 8" de diamètre dans l'avenue des Cèdres pour relier les 2 rûles de sac qui existent actuellement dans ladite Avenue, en vue de l'établissement de la nouvelle station de pompage.

De retourner à l'Ingénieur en Chef pour savoir si les égouts peuvent être posés simultanément dans ladite Avenue.

Soumise une offre de The Paterson Manufacturing Co. de poser un certain pavage sur l'Avenue du Parc, de l'Avenue Mont-Royal à l'Avenue des Pins.

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur le nombre de verges de pavage qu'il y aurait à poser, au cas où cette offre serait acceptée.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. Joseph David de construire une écurie de neuf places sur le lot 116 rue Tricolp, No. cad. 7, subd. 8,82, quartier Duvernay.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. L. Beauchemin de céder à la Ville gratuitement et sans condition les parties des rues Valois, Dandurand, Masson, Vermette et Armand, qui sont montrées en couleur rouge sur le plan annexé au rapport de l'Ingénieur en Chef.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. Phillip Lubomsky d'occuper un lot ou une cour pour l'entrepôtage, et la vente de bois et charbon, sur les lots No. 123, 124, 125, 1258, 1260, et 1261, du quartier St. Jean Baptiste, rue Cadieux.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de MM. Jos. Léhistin et alie de faire remplacer le tuyau à l'eau de 1" existant dans la rue Sainte Julie, par un tuyau de 8", sur une longueur de 285 pieds, au coût de \$ 860.00  
Sur la recommandation de l'Ingénieur en Chef de faire droit à cette demande, il est

D'e faire rapport au Conseil, recommandant de voter la dite somme de \$ 860.00 pour les fins ci-dessus.

Agournement

P.M. Léveillé  
S.C.

M. Cavallier  
Maire

Resolu

10660

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 26 Juillet 1912. ann.

Présenté

Monseigneur le Maire S.A. Cavallier  
MM. les Commissaires Godfrey  
Lachapelle  
Dupuis

Soumise une lettre du Secrétaire du Bureau demandant l'autorisation de prendre quelques jours de vacances.  
D'accorder ladite autorisation.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 22 Juillet à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport au sujet de l'expropriation de la rue Sherbrooke Est; avec prière d'entretenir les négociations nécessaires pour obtenir des options des propriétaires des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, non seulement pour la partie située dans le voisinage de Maisonneuve, mais pour toute la rue Sherbrooke à l'est de la rue Fullum.

Conformément à la demande ci-dessus.

Soumise une requérance No. 1 du Surintendant des Impressions et de la papeterie.  
Approuvée.

Resolu

10113

Soumise une notification à la Ville de Montréal, à la requête de la Montreal Water & Power Company.  
De référer au département en loi pour savoir si les prétentions de la Montreal Water & Power Co. telles qui énumérées à ladite notification sont bien fondées.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 6 Mai, 1912, à l'effet de référer de nouveau au Bureau des Commissaires deux rapports au sujet de la cession d'une partie de ladite rue, à l'ordre des Franciscains.  
Après avoir de nouveau reconduire cette question, le Bureau décide que les résolutions en date du 2 Avril, 1912 et du 27 Avril, 1913, à ce sujet soient rescindées et annulées à toutes fins que droit.

11181 X

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 22 Juillet, 1912, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport au sujet de la succession de feu Gustave Meurling pour que ledit Bureau puisse considérer le rapport de l'Échevin Marin à ce sujet.

Déposé sur la table pour considération ultérieure.

Soumise une communication de l'Avocat de la Ville en référence pour demandes d'opinion aux Avocats de la Ville.

A l'étude.

10139

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet du paiement aux Pères Jésuites de la balance due re-pour de l'Église du Sacré-Cœur.

De référer au Contrôleur et Auditeur de la Ville avec autorisation de payer.

Résolu

11193

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une offre de Montreal Park & Island Ry. Co. d'entreprendre les travaux pour l'abaissement du niveau des voies de ladite compagnie sur l'Ave. Maplewood, moyennant la somme de \$1,000.

D'accepter l'offre pour que le montant n'excède pas ladite somme de \$1,000. laquelle somme devra être imputée sur crédit imprvu à être dépensé sur autorisation du Bureau des Commissaires.

Résolu

Soumise une communication de M. Joseph Lachapelle au sujet de la condition de la rue Bleury.

A l'étude.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs recommandant d'accorder l'autorisation demandée par la Patrie de donner un concert en plein air le 6 Aout prochain.  
D'accorder ladite autorisation.

Résolu

Sur recommandation des différents chefs de département, il est  
de faire rapport au Conseil, comme suit : -  
1.- A l'effet de voter une somme additionnelle de \$17,385.42 pour compléter le montant nécessaire pour le pavage st.

André, de Roy à Marianne, ladite somme étant payable \$1,886.74 par la cité et \$15,498.68 par les propriétaires, la résolution ci-dessous devant faire suite à la résolution du 25 Juillet dernier, qui ne comportait que le vote d'une somme de \$10,000.00 pour cette fin.

2.- A l'effet de voter une somme de \$700. pour l'entretien de la voiture automobile du département du Passeur pour la Balance de l'année.

3.- A l'effet de voter une somme de \$250. pour payer le salaire d'un commis au département des Parcs pour la balance de l'année, à raison de \$600. par année.

4.- A l'effet de voter une somme de \$100. pour délier le Surintendant des Parcs et le Surintendant des Parcs Mont Royal à la Convention de l'Association Américaine des Surintendants des Parcs, qui aura lieu à Boston le mois d'Aout prochain.

5.- A l'effet de voter une somme de \$320. pour l'achat de pupitres et fauteuils pour le département des Evaluateurs.

6.- A l'effet de voter de \$2,676. pour améliorations à la nouvelle partie du square Sir Georges Etienne Cartier, récemment acheté par la Ville.

Ajournement.

*M. Léon Papineau*  
Maire

*P. B. Seignal*  
Secr.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenu le 26 Juillet 1912, p.m.

Présents

Sur Nomme le Maire P.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfray

Resolu

Soumis une communication de M. H. B. Garnicael au sujet de la nuisance causée par les abattoirs de la rue Mill.

De référer au Médecin Officier de Santé et au Griffier de la Cour du Recorder pour rapports.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le macadamisage de la rue St Ambroise, dans le quartier St. Henri, au coût de \$1125.

D'autoriser ledits travaux à même le crédit voté pour réparation aux chemins macadamisés.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef et de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant l'achat des articles suivants.

Compteur de 16 pouces \$305. compteur de 8 pouces \$117.2 registre à 1500.00 chaque, formant un total de \$1448.

D'autoriser l'achat desdits articles ci-dessous.

11033

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une offre de la Patterson Son. Mfg. Co. Ltd. d'acheter ou louer de la cité une partie de la rue des Carrières.

Que le Bureau ne peut accepter cette offre.

Resolu

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenu le 12 juin, 1912 au sujet de la résignation de M. Beaudry Leman, et de l'allocation payable aux membres de la Commission des Services Électriques.

Que conformément à la résolution du Conseil, le Contrôleur est autorisé à payer un salaire annuel de \$2.000. à chacun des membres de la commission des Services Électriques à partir du 12 juin dernier et qu'à partir de cette date chacun des membres de ladite commission n'aura qu'un jeton de \$10. par séance.

Soumise une lettre de MM. Charette et Frère, plombiers, demandant

Resolu

10524

Resolu

dont une part des travaux de la Ville.

De référer au Directeur des Edifices Municipaux.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'agrandissement proposé du square St. Elizabeth, dans le quartier St. Henri.

Que le Bureau ne peut donner suite au projet ci-dessus, vu les conditions onéreuses demandées par les propriétaires des terrains qu'il faudrait acquérir et de référer tout le dossier à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur le nouveau projet de vendre tout le terrain qui appartient à la Ville au dit endroit, en lots à bâti.

Les Commissaires constatent que dans la plupart des départements de l'administration municipale, on paraît ignorer ou ne faire volontiers observer les règles du Conseil, concernant l'absentéisme des fonctionnaires ou employés.

En conséquence, les Commissaires rappellent, aux chefs des départements, que la règle 110 du nouveau code édicté par le Conseil exige que les chefs de départements et les employés de la cité en général tenus d'être présents à leur bureau de 9 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi, sauf durant l'heure accordée pour le lunch; et aucun chef de département ne s'absentera durant les heures de bureau sans avoir, au préalable, pris des mesures pour se faire remplacer durant son absence.

Les Commissaires prient les chefs de départements de se conformer aux exigences de cette règle et de les faire observer rigoureusement par leurs subordonnés.

Une copie de la présente délibération soit transmise à chacun des chefs de départements de l'administration municipale.

Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

De faire rapport au Conseil

1o: A l'effet de donner instructions au Gouverneur de la cité de donner les ordres nécessaires à la Compagnie Montreal Water & Power Co. de prolonger sa conduite principale de la rue Peel jusqu'à une distance de 125 pieds, en face des Nos. 455 et au nord de 461.

2o: A l'effet de voter une somme de \$5.000.00 pour faire faire tous les arpontages en retard par des arpenteurs du dehors,

- au tarif officiel de la Province de Québec.
50. A l'effet de remettre les dépôts aux commissionnaires pour le pavage en asphalte de certaines rues, pour lesquelles les contrats n'ont pas été accordés.
51. A l'effet d'accepter l'offre de la succursale H. Deltile de céder à la Cité gratuitement et sans conditions la partie de la rue Darling, au sud de la rue Stadacona, montrée en rouge sur le plan accompagnant le rapport de l'ingénieur en chef.
52. A l'effet d'inscrire et d'écrire dans le registre des rues publiques les rues Mercier et Lebeau, de Notre-Dame à Mayrand, quartier Longue Pointe, qui ont été ouvertes au public depuis plus de dix ans.
53. A l'effet d'inscrire et d'écrire dans le registre des rues publiques la partie de la rue Thirkora montrée en vert sur le plan accompagnant le rapport de l'ingénieur en chef.
54. A l'effet de permettre à la Directrice d'Aménagement les d'ériger une marquise au-dessus du trottoir, en face de leurs propriétés, coin Mansfield et Ste Catherine.
55. A l'effet de voter une somme de \$81.00 pour continuer le trottoir en face de la station de feu No. 9, rue Richardson, sur l'espace compris entre la ligne de la rue et la ligne de la station.
56. A l'effet de donner instructions au département en chef de prendre les procédures nécessaires pour faire effacer la ligne homologuée de la rue Ste Marguerite, dans le quartier Saint-Antoine.
57. A l'effet de voter une somme de (\$6.00) sur une demande du Conseil, pour pourvoir d'automobiles les contremaîtres en chef du département des chemins.
58. A l'effet d'accepter l'offre de M. Onésime Massicotte et de Pauline Trudeau, de vendre à la Cité, moyennant la somme de \$18.000. les deux propriétés portant les Nos. civiques 1389 à 1395 de la rue Saint Denis, No. 31 sub. officielle du lot origininaire 198 des plans et lignes de revue officiels du village de la Côte St. Léonie en rapport avec l'expropriation de la rue du Palais, (Boulevard St Joseph)
59. A l'effet de permettre à MM. Martin Léveillé & Limited d'ériger une bûcherie pour manufacturier le vernis sur le lot rue Beaubien, No. cad. 638, subd. 2-9, quartier Bordeaux.
60. A l'effet de permettre à la Macubald & Guillet Ltd. d'installer un moteur à l'électricité de 15 C.V. sur la propriété rue Rachel, No. cad. 10, quartier Villeray.

Résolu

- ✓
14. A l'effet de permettre à la Geo. Hall Coal Co. of Canada, Ltd. d'ériger une écurie de huit places sur le lot No. 7, rue Fermé, quartier Sainte Anne.
15. A l'effet de permettre à M.W.H. Nolen d'ériger un entrepôt de construction spéciale sur le lot No. cad. No. 1413-1414 quartier Sainte Anne, rue Olier, près le canal Lachine.
16. A l'effet de permettre à la Canada Brick Co. Ltd. d'ériger une chaudière à vapeur et un moteur électrique de 100 C.V. sur le lot, extrémité Nord, de la rue Esplanade, No. cad. 11, sub. 1033 quartier Laurier.

Sousmis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de former un personnel spécial, composé de six ingénieurs de différentes classes et de six chaîneurs pour dresser les plans, profils et devis estimatifs, pour un programme général de travaux de pavages, trottoirs, égouts, canalisations d'eau, etc., les montants nécessaires pour payer les salaires dudit personnel devant être pris sur la balance disponible de \$ 5.975.34 du crédit de \$10.000.00 voté pour personnel temporaire au département des Travaux Publics. D'approuver le dit rapport, le Bureau se réservant de faire les nominations et de fixer les salaires.

#### Liste des rapports du Bureau des Commissaires

1. A l'effet d'autoriser Son Honour le Maire et le Greffier de la Cité à signer un contrat contre la Cité de Montréal et la Compagnie Canadienne d'Autobus.
2. De contracter un emprunt de 750.000\$ sur bons du Trésor pour six mois.
3. D'autoriser Son Honour le Maire et le Greffier de la Cité à signer deux actes d'arrangement entre les Commissaires du Févier et la Cité de Montréal au sujet de la pose d'un tuyau de décharge à travers les quais.
4. D'effacer la ligne homologuée de la rue Ste. Marguerite.
5. De voter \$600. pour l'achat de 3 automobiles pour les contremaîtres du département des chemins.
6. De permettre à M.W.H. Nolen d'ériger une construction (storage) spéciale.
7. De permettre à MM. Geo. Hall Coal Co. de construire une écurie.
8. De permettre à MM. Martin Léveillé de construire une manufacture de vernis.

- 9.- De permettre à The Canada Brick Co. de construire et d'installer un moteur à l'électricité et une bouillie.
- 10.- De permettre à le Mercure Hardware & lumber Co. d'installer un moteur à l'électricité.
- 11.- De voter \$5.000. pour faire exécuter les travaux d'asphaltage arrêtés.
- 12.- De remettre les dépôts aux soumissionnaires pour le pavage de certaines rues, qui n'ont pas obtenu de contrats.
- 13.- D'ordonner à la M.W. Power Co. de prolonger sa conduite d'eau sur la rue Beaubien.
- 14.- De voter une somme de \$700. pour l'entretien de la voiture automobile du département du Jockey.
- 15.- De voter \$100. pour déléguer le Surintendant des Parcs et celui du Parc Mont Royal à la Convention de l'Ass. des surveilleurs de parcs.
- 16.- De voter \$320. pour l'achat de pupitres et fauteuils dans le département des Evaluateurs.
- 17.- A l'effet d'accepter l'offre de la St. Lawrence Blvd. Land Co. de céder certaines rues.
- 18.- A l'effet de pavir la rue Cathcart, entre les rues Union et du Collège (avenue).
- 19.- A l'effet de voter une somme de \$2,676. pour améliorations au parc Sir Geo. Etienne Cartier.
- 20.- A l'effet d'inscrire l'Avenue Kirkdale comme rue publique.
- 21.- A l'effet de permettre The Independent Amusement Co. d'ériger une marquise.
- 22.- A l'effet de voter \$18000. pour l'achat des propriétés de M. O. Massicotte et Dame H. Trudeau.
- 23.- A l'effet de voter \$45.000. pour l'achat de propriétés, rues St-Henri et Champ de Mars.
- 24.- A l'effet de voter \$800. pour remplacer un tuyau à l'eau dans la rue Ste-Julie.
- 25.- A l'effet de voter \$5,550.00 pour trottoirs en ciment autour des marchés St-Antoine et Bonsecours.
- 26.- A l'effet de voter \$1350. pour remplacer un tuyau sur la rue Notre Dame.
- 27.- A l'effet de voter \$226.00 pour l'achat de meubles pour la Cour Juvenile.
- 28.- A l'effet de voter \$23500 pour la pose de deux abreuvoirs au marché Bonsecours.
- 29.- A l'effet de voter \$1500.

- 30.- A l'effet de voter \$812.50 pour payer le salaire de commis additionnels dans le département des Achats et des Ventes.
- 31.- A l'effet d'accepter l'offre de M. H. Beaulieu de céder des portions de certaines rues.
- 32.- A l'effet de remettre des retenues aux contractants de travaux d'égois exécutés par J. Tousaint & Cie et Gibert & Poye.
- 33.- A l'effet de voter \$79.20 à M. H. Lévy pour travaux de nuit en rapport avec le pompage des égouts.
- 34.- A l'effet d'utiliser un lot pour emmagasiner et vendre du bois et du charbon.
- 35.- D'autoriser M. Joseph David à construire une écurie.
- 36.- A l'effet de procéder à l'expropriation du lot No. 328, subd. 219 de la Côte St-Henri pour réduire la ligne de la rue Montevia.
- 37.- A l'effet de payer \$80. à M. H. Lafontaine, magistrat de police.
- 38.- A l'effet de permettre à M. M. Shearer, Brown & Wills Ltd. de construire un moulin (planning mill).
- 39.- A l'effet de voter \$900. pour le pavage de partie de la rue Dollard.
- 40.- A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$17,385.42 pour le pavage de la rue St-André, de Roy à Marie-Anne.
- 41.- A l'effet de voter \$250. pour payer le salaire d'un commis au département des Parcs.
- 42.- A l'effet de voter \$20.970. pour l'achat de la propriété de M. F. R. Dupuis, rue Notre-Dame.
- 43.- A l'effet d'inscrire les rues Mercier et Lebrun comme rues publiques.
- 44.- A l'effet d'accepter l'offre de la succ. Delisle de céder une portion de la rue Darling.
- 45.- A l'effet de voter \$81.00 pour continuer le trottoir en face de la station No. 9, rue Richardson.

Ajournement.

G. B. Belliveau  
Sec

M. Savallé  
Maire

Procès verbal d'une assemblée des Bureau des Commissaires  
Tenue le 29 Juillet 1913. a.m.

Résolu

Sur l'Honourable Maire, A. Lavalley  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dufresne  
Godfrey

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que un emprunt de 750.000\$. Stg. soit contracté pour six mois, sur bons du Trésor que la Banque de Montréal offre de placer sur le Marché de Londres, au taux de 4 1/2% d'escompte, plus commission et timbres, équivalent en tout à environ 4 7/8% et déclarant que, comme la Ville pourra au taux actuel de l'échange sterling, réaliser un profit d'environ 1/4 % sur la transaction, et que comme résultat le taux réel ne sera que de 4 7/8%.

Résolu

De faire rapport au Conseil qu'un emprunt de 750.000\$. Stg. soit contracté pour six mois, aux conditions ci-dessous

Il est

Résolu

De transmettre au Conseil un projet de contrat entre la Cité de Montréal et la Compagnie Canadienne d'Autobus et que ledit projet de contrat soit approuvé et que l'H. le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de ladite Cité.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil, recommandant que l'H. le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer deux projets d'arrangements entre les Commissaires du Hameau et la Cité de Montréal, pour la pose d'un tuyau de décharge en acier, de 4'0" à travers le quai.

Résolu

Il est  
De faire rapport au Conseil, transmettant un rapport de l'Ingénieur en Chef, contenant certains renseignements demandés par le Conseil au sujet des fusards.

Résolu

Soumis un compte de Dame M. Yannou, au montant de \$ 200. pour draps brûlés durant la désinfection de sa maison  
D'autoriser le paiement dudit compte

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de l'Échevin Menard de faire poser une conduite d'eau sur la rue Sainte Marie, dans le quartier Bonsecours.  
Déposé sur la table.

Soumis un extrait du procès verbal d'une réunion du Conseil tenue le 1<sup>er</sup> Avril 1912, à l'effet de référer au Bureau des Commissaires une motion de l'Échevin Martin à l'effet de terminer le contrat avec la Banque de Montréal, avec puissance de faire rapport au Conseil, sous le plus court délai possible, sur les avantages que la Cité pourrait retirer de la continuation de son contrat avec la Banque de Montréal.

De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité et au Trésorier de la Cité, pour répondre à la question ci-dessus.

Ajournement.

G. H. Seznec  
Sec.

*A. Lavalley*  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 20 Juillet 1913, au.

Présents

✓ Son Honneur le Maire L.A. Lavallée x  
M.M. les Commissaires Lachapelle, Président  
Dufres  
Godfrey.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, en réponse à une résolution du conseil, au sujet des trottoirs et pavages dans le quartier Saint Joseph.

Resolu  
De transmettre ledit rapport au conseil.

Resolu  
Sur recommandation de l'ingénieur en chef, il est  
d'autoriser la remise des dépôts suivants:

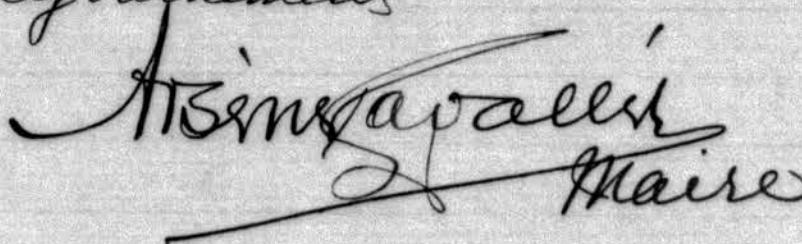
E. Belanger & Cie, dépôt de \$75.00, construction d'égout dans la rue Dernford.

E. Belanger & Cie, dépôt de \$500.00, construction d'égout dans l'avenue Madison.

E. Belanger & Cie, construction d'égout dans la rue Fortune, dépôt de \$200.00.

E. Belanger & Cie, dépôt de \$700.00, construction d'égout dans la rue Pompert.

Ajournement

  
L.A. Lavallée  
Maire  
✓  
P. B. Senecal  
Secrétaire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 20 Juillet 1913, au.

Présents

✓ Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dufres  
Godfrey

Soumise une communication de M. Judge, au sujet du coût de location de la salle de la Ville St. Paul, le 23 Avril dernier.

De donner instructions au Trésorier de la Ville de ne pas exiger de paiement de M. Judge, attendu que la salle avait été accordée gratuitement.

Soumis le rapport sur le travail accompli par l'Opticien, durant le mois de Juin.  
Déposé.

Il est

De demander au Médecin Officier de Santé de faire rapport sur la lettre du Docteur J.C. Laberge, en date du 11 Juillet, au sujet de la Pression de l'eau à l'Hôpital des Variolux.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, recommandant le paiement d'un compte de \$36.20 à M. F. Gagnon, gardien de la maison de réception, pour frais de pension et d'entretien de deux chinois lépreux.

De faire rapport au Conseil recommandant le paiement du dit compte.

Soumise une communication du Secrétaire Général du Congrès International d'Hygiène adressée à Son Honneur le Maire, invitant la Ville à se faire représenter audit congrès, qui aura lieu à Washington, du 23 au 28 Septembre 1912.

De faire rapport au conseil, recommandant que la Ville soit représentée audit congrès et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à choisir le délégué qui représentera la Ville, et qu'une somme de \$175.00 soit votée pour défrayer les dépenses dudit délégué.

Il est en outre

Resolu De recommander au Conseil, dans le même rapport, qu'une somme de \$500.00 soit votée pour défrayer les dépenses de diligences devant représenter la Ville, à la Convention des Municipalités Canadiennes, qui aura lieu à Windsor, au mois de Septembre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, transmettant la démission du Docteur J.A. Ranger, inspecteur des écoles.

Resolu D'accepter la dite démission.

Il est

Resolu De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de publier les avis nécessaires pour procéder à la vente des décombres de l'ancien Hôpital des Variolens, rue Moreau, qui sont sur le terrain.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, déclarant que le niveau du terrain de l'Hôpital des Variolens a été abaissé de trois à quinze pieds par suite de travaux qui y ont été faits.

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire comblé les excavations audit terrain, avec des grattures de rues.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale demandant la nomination d'un nouvel employé dans son département.

Considération renvise jusqu'au mois de Décembre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, recommandant que les propriétaires ou locataires d'étaux soient tenus de fourrir les ouvertures de leurs étaux de moustiquaires.

De retourner au Médecin Officier de Santé pour savoir sur quelle loi ou quel règlement il se base pour faire cette recommandation.

Soumis un rapport du chef du département des maladies contagieuses concernant l'admission des malades étrangers à l'Hôpital des Variolens et de l'indemnité qui doit être payée à la Ville, dans ces cas.

Que le Bureau des Commissaires croit devoir fixer

le prix de \$5.00 pour chaque tel cas, comprenant l'admission du malade et les soins du médecin, et ce en autant que la Ville n'aura pas besoin de ses lits, et arrangement devant être révoicable à volonté, et avec l'entente qu'il ne pourra y avoir aucune ingérence extérieure, médicale ou autre.

Il est en outre

De transmettre copie de cette résolution aux autorités de la Ville de Westmount, avec prière, si le trouvent agréable, d'entrer en négociations avec le Bureau des Commissaires, en vue de fixer les bases d'un contrat notarié.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant avoir donné des ordres pour prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître la nuisance causée par le ponceau ouvert qui se trouve près du Canal Lachine.

D'approuver l'action de l'Ingénieur en Chef.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportés au Bureau durant la semaine finissant le 27 juillet est soumis et déposé aux archives.

Soumise une communication de la "International Association of Fire Engineers" invitant la Ville à se faire représenter à la convention annuelle de ladite convention qui aura lieu à Denver, en Septembre.

Déposé aux archives.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de la British Army and Navy Veterans Association pour une subvention.

En conséquence

Soumise une communication de M. Larmischel, au sujet des taxes reclamées de la Montreal Water & Power Co. dans le quartier St-Henry.

De référer au département en question pour rapport

Soumise une communication de la Canadian Northern

Resolu

Railway Co. demandant qu'il lui soit permis de passer en dessous de la rue Bathurst à quinze pieds, au-dessous de la rue, au lieu de vingt cinq pieds tel que pourvoe.  
De référer à l'Ingénieur en Chef pour savoir s'il ya des raisons techniques qui empêchent de se rendre à cette demande.

Resolu

Soumise une communication de M.M. Ames Holden, McCready Limited, demandant qu'il ne soit pas pris de décision sur la demande de la Canadian Northern Railway Co. de fermer la rue Sainte Monique.

De référer au département en Loi (M. Butler) pour rapport.

Resolu

Soumis un rapport du département en Loi, Re: communication de M.M. Jones et Glassco, Ingénieurs, au sujet de la circulation des voitures lourdes nues par la vapeur, dans les rues de la Cité.

De faire rapport au Conseil recommandant que ledit rapport soit référé à la Commission de Législation.

Resolu

Soumis un rapport du département en Loi, Re: intervention de la Ville pour faire cesser les inconvenients résultant du bruit causé par les sirènes ou sifflets d'automobiles, les batailles, etc., surtout autour de l'Hôpital Général.

De déposer de record, et de transmettre au Chef de Police une copie de la lettre de l'Hôpital Général, ainsi qu'une copie de l'opinion du département en Loi.

Resolu

Sur rapport de l'Ingénieur en Chef, il est  
De faire rapport au Conseil, recommandant que Son Excellence le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés de signer un acte notarié au sujet des travaux à faire sur les rues Baetur et Sainte Rose, sur la propriété de la Fabrique de Sainte Brigitte.

Soumis un rapport du département en Loi sur une requête de la Commission des Ecoles Protestantes, pour permis de construire un tunnel en dessous de la ruelle située entre les rues University et Hunter, déclarant que la Ville ne peut accorder cette permission sans se rendre responsable vis-à-vis d'autres parties.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant qu'il ne soit pas donné suite à la demande de la Commission des Ecoles Protestantes.

Ajournement

Ainsi savallé  
Maire

D. H. Senecal  
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 Juillet 1913 ann.

Presents

Le Maire L. A. Lavallée  
MM les Commissaires Lachapelle  
Godfrey  
Dupuis

Soumis une communication de M. Nagaire Dubois, prêtre, transmettant une demande des Pet. Soeurs de la Congrégation, de conserver certains articles de l'Eglise Notre Dame de Pitié, qui doit être démolie.

Resolu

De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes, lorsqu'il sera procédé à la vente de ladite Eglise, de réservé pour la ville, les articles suivants.

1o. La croix de l'Eglise, portant le monogramme de la Congrégation.

2o. Les souvenirs qui ont été déposés dans la pierre angulaire lors de la construction de l'Eglise.

3o. Les deux pierres de façade qui portent des inscriptions historiques.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose des conduites suivantes:

Rue Jarry, 550 pieds de tuyaux de 8" et raccordements	\$135.00
Rue Saint André, 100 pieds de tuyaux de 8" et raccordements	<u>250.00</u>
	<u>885.00</u>

Resolu

D'autoriser l'exécution desdits travaux, le montant ci-dessus devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales, les tuyaux devant être posés sous les tranchées du canal d'égout, pour la construction duquel recommandation est faite au Conseil.

Il est

Resolu

Que la résolution du 26 Juin 1912, à l'effet de payer un compte de sténographie à MM White et Macalister, soit rescindie et annulée à toutes fins que de droit.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, au sujet de la signature des bons du Trésor, par le Maire, le Contrôleur et le Trésorier de la Ville.

Resolu

De retourner ledit rapport au Trésorier de la Ville, avec instructions

de le soumettre de nouveau au temps opportun.

Il est

De demander au Surintendant des Parcs et à l'Ingénieur en Chef de transmettre un estimé du coût des travaux à faire dans les parcs Tremblay et Notre Dame de Grâce.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la possibilité de continuer le Boulevard St. Joseph à l'Est de l'Avenue Papineau.

Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'un article publié dans les journaux et d'une lettre du President de la Montreal Light Heat & Power Co. concernant la fourniture de l'eau dans le Parc Sainte Cecile.

Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le paiement d'une somme de \$165.00 à M. Joseph Rielle, pour fourniture d'un tracé et de copies de plans, en rapport avec l'appropriation de l'Avenue Western.

D'autoriser le paiement du dit compte, à même le crédit voté pour imprévus à être dépensés sur autorisation du Bureau des Commissaires.

Soumis un rapport du département en Loi, re-clamant en dommages de M. James W. Kelly & Al. par suite d'un accident, en face de l'Eglise des Jésuites, déclarant que la Ville n'est pas responsable et que s'il y a en faute, le fardeau de la responsabilité appartient à la compagnie des Chemins Urbains.

Déposé de record.

Après considération de certains rapports du chef de départements, il est

De faire rapport au Conseil.

1o. A l'effet de procéder à l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame entre les rues Fulford et Atwater, quartier Sainte-Cunigonde, conformément à la Loi.

2o. A l'effet de payer un compte de \$489.25 à M. Francis Dagger, pour services comme expert dans la cause de la Côte

de Montréal et la compagnie de Téléphone Bell.  
35. A l'effet de voter un montant de \$391.00 pour payer un  
compte de sténographie à MM White et Macalister, en  
rapport avec le cause de la Cité de Montréal et la compagnie  
de Téléphone Bell.

46. A l'effet de voter une somme de \$6.500.00 pour continuer  
l'entretien de certains services dans le département de l'agencement  
50. A l'effet de construire un égout dans la rue Saint André  
à partir de la rue St-Hubert, via Farrey, sur une distance  
de 750 pieds dans la direction sud, au coût approximatif de  
\$6.200.00 payable \$5.575.00 par les propriétaires intéressés et  
la balance, savoir, \$625.00 par le cité.

Ajournement.  
  
 J. M. Gauvin,  
 Secrétaire  
  
 M. L. Maille

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 5, Juillet 1912. p.m.

Présent, S

Sous le nom de Monsieur le Commissaire  
MM les Commissaires Godfrey  
Lachapelle  
Dufresne

Soumis un rapport du Département en Légi. Ré. Compte  
de M. Charles Langelier, C.A. au montant de \$1.000.00 pour  
préparation du projet de loi de 1912 et pour services professionnels  
en rapport avec ladite législation.  
D'autoriser le paiement dudit compte.

Resolu

Sur recommandation du Député le chef du département des  
Incendies, il est

D'approuver la nomination de M Fred W Elliott, au poste de  
chauffeur, au salaire de \$900.00 par année, à partir du 27  
juillet.

Sur recommandation du chef du département des Incendies,  
il est

D'approuver la nomination des pompiers suivants:  
John Griffin, poste No 20,

Geo. Watson,	"	15,
Joseph Hamel,	"	16,
Wilfrid Michaud,	"	17,
Hector Mirou,	"	4,
Adolard Primeau,	"	4,
Ermenga Grapow,	"	22,
Arthur St Georges,	"	16,
Raoul Lapenotière,	"	7,
Louis Léon,	"	27,

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, déclarant  
que les personnes suivantes, ont abandonné le service:

Olivier Durocher, poste No 23,	résigné,
Geo. Lebeau,	" 20, dimis,
Albert Ouellette,	" 19, résigné
Edmond Ahier,	" 8, "
Jos. Pilon,	" 5, "
Adolphe Gagnon,	" 4, "

R. Bilanger, poste No. 16, resigné;  
 Fred Lapierre " " 9.  
 S. Mc Lellan, " " 11.  
 Charles Arbour, " " 4.  
 Vincent Robillard, " 31, absent sans permission.  
 Déposé de record.

4 ( Soumis le rapport du chef du département des incendies, sur les changements opérés dans la brigade, durant les deux quinze dernières finissant le 31 Juillet 1913.  
 Déposé de record.

Résolu

Sur recommandation du chef du département des incendies, il est d'approver les promotions suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1913.

le classe de \$ 900.00	le classe de \$ 800.00
Gilbert Thorne, No. 20	O. Marcil, poste No. 20
Ovide Daull, " 23,	Albert Geoffrion, " 23
Raoul Guimond " 16,	A. Payette, " 14.
Noel Léonard " 30,	Romie Hébert, " 11.
Joseph Drolet " 6,	A. Gingras, " 18.
Henri Chartrand " 7,	J. Endacotte, " 12.
Daniel Malouey " 4.	F. Lapierre, " 9.
	A. Perre, " 30.
	Ernest Paquette, " 20.
	F. Rockelam, " 20.
	A. Larocque, " 6.
	Jack Arbour " 1.
	A. Marin, " 18.

Résolu

Soumis un rapport du chef de Police, au sujet de la position de M. J. J. Berry, ancien secrétaire de la Commission de Police, maintenant attaché au Comité d'experts pour la préparation d'un règlement des bâties.

Que M. J. J. Berry soit considéré comme faisant partie du personnel du département du Greffier de la Ville.

Soumis le Black Pay list du département de Police, pour la période du 1er au 15 Juillet 1913.

Approuvé.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Résolu

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, faisant mention de deux comptes, de l'Hôpital Notre-Dame, au montant de \$18.50 et du Docteur O. F. Mercier, au montant de \$25.00, pour soins professionnels donnés au chef de District A. Dagenais, blanchi en devoir. D'autoriser le paiement desdits comptes.

Résolu

Soumis une communication de Monsieur H. Lafontaine offrant de vendre à la Ville un terrain situé dans le quartier Longue-Pointe.

D'informer M. Lafontaine que la Ville n'a pas besoin de terrains dans cette localité pour ce moment.

Résolu

Soumis un rapport du Département en faveur de la Ville de Notre-Dame de Grace, balance de l'expropriation pour l'Avenue Western. De référer au Département en faveur rapport complet conformément à la loi et aux règlements actuellement en force et se rapportant à la matière.

Résolu

Soumis un rapport du chef du Département des Incendies recommandant que la forme de papier officiel actuellement en usage dans son département soit reconnue.

De donner instructions au Surintendant des Impressions et de la Papeterie d'agir conformément à la demande du Chef.

Résolu

Soumis un rapport du chef de Bureau de la Cour du Recorder recommandant la nomination d'un employé dans son Bureau. Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande pour le moment.

Résolu

Soumis un extrait du Procès verbal de la commission des Réceptions recommandant le paiement d'un compte de \$375.00 à M. Alexandre McGarr pour location de voiture en rapport avec les réceptions.

D'autoriser le paiement dudit compte.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux au sujet de la position de M. H. Boileau dans tant il participe d'informations le Surintendant des Édifices Municipaux que le Bureau considère qu'il n'y a pas lieu de donner suite à sa demande de nommer M. Boileau assistant et que ce dernier a été placé dans son Département pour lui rendre tous les services qu'il a raison d'attendre de lui pour les besoins

de son département.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant l'exécution de certains travaux nécessités par l'élargissement du lot 11 Nord de la rue Sainte Catherine en face des propriétés de MM. James O'Silvy et Louis et Rosenberg, lesdits travaux devant s'élèver à la somme de \$275.00

De voter l'exécution desdits travaux, ladite somme devant être imputée sur les crédits votés pour déplacement de poteaux et réparations aux trottoirs permanents.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. Eug. Bohemir pour la pose d'une conduite d'eau sur la rue Chambly.

De ne pas faire droit à cette demande ou qu'elle n'est pas actuellement nécessaire.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de la "Hoffeller Concrete Co. Limited" pour permis de continuer leur hangar actuel.

De retourner à l'Ingénieur en Chef pour savoir quand les contrats de ladite compagnie pour construction de trottoirs se termineront.

Soumis un rapport du département en Loi, Re: la Cité et la rue L'Esperance.

De déposer de record et de donner instructions au département en Loi de se conformer à la décision de la Cour ordonnant de faire payer une somme de \$27.40 par M. J. Lee.

Soumise une communication de M. J. Alfred Dussault, demandant le paiement d'un compte de \$11.20 pour copies d'amendement apportées au Bill de la Cité.

De référer au département en Loi, pour rapport pour approbation ou rejet suivant le cas, mais pour règlement dans un sens ou dans l'autre.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé Re: Recommandation de \$500.00 de M. Anatole Décarie, concernant l'insuffisance de l'approvisionnement de l'eau dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

✓

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Après considération de certains rapports des chefs de départements Il est

De faire rapport au Conseil

1o. A l'effet de voter un crédit additionnel de \$11,374.51 pour compléter la construction des égouts dont le contrat a été accordé à A. Pray & Cie, dans le quartier Ahuntsic.

2o. A l'effet de permettre à la Oxford Hotel Company d'ériger deux marquises en face de sa propriété située sur la rue University.

3o. A l'effet d'adopter une résolution pour changer le règlement No. 139 de l'Ex-Ville St-Louis afin de permettre à Monsieur Joseph Feldman de construire en ligne sur le lot No. 12-13-10-1 du quartier Laurier.

4o. A l'effet de voter une somme de \$75.00 pour acheter un poste de cochère situé au coin des rues St-Jacques et Berrières.

5. A l'effet de régler les réclamations suivantes :

7384 Daniel Menard, Blessure à la main, \$19.50

7304 Théodore Garneau, Blessure à une jambe, \$123.75

7371 Joseph Filiault, chute sur trottoir, 38.25

7373 Women's Hospital, Vitrine brisée, 6.00

7375 Arthur Gagnon, Voiture brisée 6.00

No: La Cité Vs. M. J. Lee, Frais MM. Murdoch &c, 21.25

No: 361-C. L. Alfred Colas Vs W. G. A. McDonald et la Côte

Frais à Martinique à Jodoin, 161.60

376.35

6o. A l'effet de voter une somme de \$16,250.00 pour macadamiser et nivelé l'Avenue Coolbrook, quartier Notre-Dame-de-Grâce, depuis le chemin Queen Mary jusqu'à la rue Bourret.

7o. A l'effet de voter une somme de \$60.00 pour travaux préliminaires d'embellissement du square Trudeau, quartier Notre-Dame-de-Grâce

8o. A l'effet de voter une somme de \$400.00 pour travaux préliminaires d'embellissement du square Notre-Dame-de-Grâce.

9o. A l'effet de transmettre au conseil, en réponse à une question de l'Échevin Clément, un rapport du Sûrintendant des Parcs déclarant qu'il n'est pas opportun de faire donner des concerts dans le kiosque situé au-dessus du restaurant du Parc Lafontaine.

*G. L. Sonneveld*  
Secrétaire

*Agourneau*  
*H. M. Gauvin*  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 1er Août 1913. ans.

Prisents

Le Maire L. A. Lavallée  
M. M. les Commissaires Lachapelle  
Dufresne  
Godfray.

M. l'Échevin Larivière présente au Bureau une délégation de citoyens du quartier Longue Pointe, qui demandent de faire ouvrir la rue Vinet.

M. le Président informe les délégués que des provisions sont faites pour rendre cette rue carrossable dans toutes les parties qui appartiennent à la Ville et pour continuer l'assèchement pour les parties qui n'appartiennent pas à la Ville.

Il est

Résolu

De donner instructions à l'ingénieur en chef de faire examiner les arbres, sur la rue Notre-Dame, quartier Longue Pointe, et de faire rapport sur ceux qui sont dangereux et qu'il serait opportun de faire déparaître.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que pour faire l'établissement du pont du chemin de fer du Pacifique Canadien, à la traversée de la rue Ontario, il a demandé des prix à trois compagnies et que la sommission la plus avantageuse est celle de la Phoenix Bridge & Iron Co. qui comprend la fourniture des matériaux et leur érection.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant que la sommission de la dite compagnie au prix de \$1800.00.

M. l'Échevin Ward présente au Bureau une délégation composée du Rcv. M. Donnelly, et de MM. Hinsella, Vincent, Villon et autres qui demandent que la rue St. Antoine, à l'Ouest de la rue Guy soit pavée en asphalte, au lieu de l'être en blocs.

Après pourparlers, la question est prise en considération.

M. Vincent, arpenteur est appelé devant le Bureau au sujet de l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph et déclare que son rapport sur cette question sera prêt pour le 1er Septembre ou avant.

M. Allard et Lanson se présentent devant le Bureau et demandant de faire poser l'eau sur la rue Cardinal. Ils sont informés que le plan est actuellement en voie de préparation pour le pose de conduites d'eau et d'égouts dans ce quartier.

Ils attirent l'attention du Bureau sur le fait que des employés de la Ville prennent du sable sur la rue Chambord, coin Eustache et Chambord, et rendent ainsi la rue impraticable.

De référer cette question à l'Ingénieur en chef pour attention immédiate.

Soumise une communication de Dame Louise Coutier, en rapport avec la succession Meurling.  
Déposée aux archives.

Agournement

G. B. Seveal  
See

M. M. Lavallée

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 2 Août, 1912. ans.

## Prisents

Son Honneur le Maire S. A. Lavallée  
M. les Commissaires Lechapelle,  
Dupuis,  
Godfrey.

Soumise une application de M. Arthur Bastien pour la position d'Inspecteur-Surveillant des travaux de construction d'une annexe à l'Hôtel-de-Ville.

## Résolu

Que le dit M. Bastien soit engagé pour surveiller l'exécution des contrats de l'annexe de l'Hôtel-de-Ville et des améliorations au Champ de Mars, à raison de \$1400.00 pour le tout, payable \$100.00 par mois, à compter du 1er Août.

Soumise une communication de l'Ingénieur surintendant intérimaire des Canaux, du département des Chemins de fer et Canaux, adressée à M. Théodore Lessard, sur une demande de ce dernier de faire couper la corniche du hangar du Gouvernement, voisin du terrain loué à la Ville pour y ériger un poste de pompiers, rue Mill, déclarant que le Gouvernement devrait pas être appelé à faire la moindre dépense.

## Résolu

De référer au surintendant des Édifices Municipaux pour rapport immédiat et pour s'entendre avec M. Lessard pour savoir ce qu'il y a à faire pour protéger la bâtière du Gouvernement et celle de la Ville.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour la construction d'égoûts dans différentes rues.

Les commissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées et remises à l'Ingénieur en chef pour rapport; et les chèques de dépôts les accompagnant sont remis au Trésorier de la Cité, savoir:

Rue de Gaspé	\$ 4,00.
Hénault & Haffernan,	
Gos. Janin,	\$ 4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Toussaint & Cie	4,000.
Dillon & O'Sullivan	4,000.

Avenue Marchmont	
M. Dineen	\$1,000.
Gos. Janin	

Palermo & Troccarelli	1,000.
E. Bilanger & Cie	1,000.

Rue Languinet	
Gos. Janin,	
Hénault & Haffernan	\$2,000.
Bray & Bastien,	2,000.
Gibert & Paye,	2,000.

Avenue Atwater	
M. Dineen,	\$350.
Gos. Janin,	
E. Bilanger & Cie	350.

St. Just	
Hénault & Haffernan	\$3,500.
Harris Construction Co.	3,500.
Gos. Janin	
S. Liguier & Cie	3,500.

Avenue Melrose	
Palermo & Troccarelli	\$700.
Gos. Janin	
E. Bilanger & Cie	700.

Rue Kennedy	
Gos. Janin	
Pharand Frere	\$350.
E. Bilanger & Cie	350.
M. Dineen	150.

Rue L'Assise	
Gos. Janin	
E. Bilanger & Cie	\$350.
Pharand Frere	350.
M. Dineen	350.

Rue Fort	
Gos. Jamin	
L. Bélanger & Cie	\$ 200.
Pharand Bros.	300.
M. Dineen	200.
 City Hall Ave.	
Gos. Jamin	
Renault & Heffernan	\$ 4,000.
Glibert & Paye	4,000.
Toussaint & Cie	4,000.
Bray & Bastien	4,000.
 Rue Gauthier	
Renault & Heffernan	\$ 5,000.
S. Giguere & Cie	5,000.
Warris Construction Co.	5,000.
Gos. Jamin,	
 Route St. Laurent Road	
Toussaint & Cie	\$ 4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Gos. Jamin,	
Renault & Heffernan	4,000.
 Boulevard Rosemont	
Kennedy Bros.	\$ 1,000.
Dillon & O'Sullivan	1,000.
Gos. Jamin	
Glibert & Paye	1,000.
 Rue Racine	
Renault & Heffernan	\$ 2,500.
Gos. Jamin	
Bray & Bastien	2,500.
L. Bélanger & Cie	2,500.
 Avenue Bickerdike	
Gos. Jamin	-
Bray & Bastien	\$ 4,000.
Renault & Heffernan	4,000.
L. Bélanger & Cie	4,000.

Ave. Greenshields	
Gos. Jamin	
L. Bélanger & Cie	\$ 4,000.
Bray & Bastien	4,000.
Renault & Heffernan	4,000.
 Rue Ste. Adèle	
L. Bélanger & Cie	\$ 4,000.
Gos. Jamin	
Bray & Bastien	4,000.
Renault & Heffernan	4,000.
 Park Ave. Extension	
Gos. Jamin	
Bray & Bastien	\$ 4,000.
Renault & Heffernan	4,000.
 King Edward Boulevard	
Gos. Jamin	
L. Bélanger & Cie	\$ 4,000.
Renault & Heffernan	4,000.
Bray & Bastien	4,000.
 Rue Piémont	
Gos. Jamin	
L. Bélanger & Cie	\$ 150.
Palevulos & Puccarelli	150.
M. Dineen	350.
 Rue Comte	
M. Dineen	\$ 800.
Gos. Jamin	
Pharand Bros.	800.
L. Bélanger & Cie	800.
 Rue Beauregard	
Gos. Jamin	
Salvatore Cie	\$ 250.
 West Broadway Outlet	
Gos. Jamin,	

Harris Construction Co.  
L. Gignac & Cie  
Renault & Heffernan

\$ 20,000.  
20,000.  
20,000

Ajournement

D. M. Sevical  
Sec

M. L'Avallée  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires  
Tenue le 6 Août 1912. ann.

Present

Le Honneur le Maire L. A. L'Avallée  
M. M. les Commissaires Dupuis  
Godfray

Demande une demande du surintendant de l'éclairage, pour autorisation  
de prendre des vacances, de 5 au 20 Août.  
D'accorder la dite demande.

Resolu

M. l'ex-Echevin Nault se présente devant le Bureau et se plaint  
que la Compagnie de Chemin de Fer du Grand Nord a posé une troisième  
voie sur la rue Moreau, Samedi matin, près la rue Stadaconq. Il  
demande si cette compagnie est autorisé à traverser la voie sans de-  
mander de permission à la Ville.

M. Nault déclare en outre que sur la rue Stadaconq, il y a en quatre  
voies supplémentaires de voies.

L'Ingénieur Surintendant de la Voie est appelé devant le Bureau à  
ce sujet et il est

Resolu

De référer cette question à l'Ingénieur en chef pour rapport immédiat

Les documents suivants sont soumis au Bureau et référés à  
l'Ingénieur en chef pour rapport:

1o. Lettre de M. M. Benoit demandant la pose d'une traverse en face  
de la maison à appartements "The Davenport", rue Saint-Luc.

2o. Rapport de l'Ingénieur en charge des pavages et trottoirs au sujet de  
la préparation d'un état complet des trottoirs à être fait dans le vieux  
Montréal (en attirant l'attention de l'Ingénieur en chef sur le fait  
que cette demande lui a déjà été faite et en le priant de faire  
rapport sans délai.)

3o. Lettre du President de la Commission du Port au sujet de la rampe  
de la rue Bonsecours et du remplissage du canal jusqu'à l'Île  
Sainte-Hélène. (avec prière à l'Ingénieur en chef de faire diligence).

4o. Lettre de M. M. Legrye à l'Ingénieur en chef au sujet de l'établissement de houques  
météorologiques.

5o. Lettre de Mr. J. W. Howard offrant ses services pour les épreuves à  
faire subir aux matériaux devant servir dans les travaux de  
la bâtie.

M. L'Avallée Prud'homme se présente devant le Bureau et se plaint  
qu'un Monsieur Major a construit une maison à un étage sur la

rue Notre-Dame entre les rues Richmond et Saint-Martin, lorsqu'il n'avait obtenu qu'un permis pour réparation.

L'Inspecteur des Bâtiments est appelé devant le Bureau à ce sujet et reçoit instructions de venir immédiatement à ce que les règlements soient appliqués.

Resolu

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de faire rapport au Conseil pour autoriser l'H. le Maire et le Gouverneur de la Cité à signer une quittance d'hypothèque effectuant le No. 1913 sub. No. 83 du cadastre de la Paroisse de Montréal.

De référer au département en hoi pour rapport.

11058.

Soumis un rapport du département en hoi. Re: nomination d'un arbitre représentant la Ville dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Dumont, de la rue Sainte-Elizabeth à la rue Ontario, nomination nécessaire par la resignation de M. S. D. Vallières. Que M. O. Dupuis soit nommé pour agir comme arbitre dans la dite expropriation.

Resolu

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditrice de la Cité transmettant certains renseignements en réponse à une demande du Conseil au sujet de la corniche construite sur l'Hôtel de Ville 1910 et 1911.

Resolu

De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis un rapport conjoint de MM. J. H. Ferns et J. Grégoire recommandant la nomination des personnes suivantes comme commissaires dans le nouveau département des élections.

Resolu

Que MM. E. Clermont, A. Laurial, J. E. Blouin, J. D. Lavoie, E. Moquin, J. A. Martin, Jos. Desjardins, L. W. Tremblay, J. A. Hurtubise et A. Lassonde soient nommés commissaires dans ledit département, à compter du 1er. Août courant, au salaire voté pour ces positions.

Resolu

Il est

Qu'un montant de \$1000 soit chargé comme dépôt aux commissaires pour l'obtention de plans, spécifications, blancs de commissions pour la construction de l'annexe du Marché Saint-Jacques, ledit somme devant être remboursée sur remise des plans, spécifications, etc. au complet et en bon état.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité déclarant qu'il a donné avis à M. J. Pénverne, l'un des employés temporaires que ses services

ne seront plus requis après le 1<sup>er</sup> du mois courant.  
D'approuver ledit rapport.

Resolu

Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux recommandant la vente de la propriété achetée de M. J. T. Pruvost, Nos. 686 et 688 rue Montcalm.

Resolu

De donner instructions au Surintendant des Édifices Municipaux et à l'Agent des Achats et des Ventes de voir s'il y a d'autre propriété à vendre et de publier les annonces nécessaires.

Resolu

Soumis un rapport du surintendant des Marchés déclarant que M. J. Laniel, Assistant Commissaire des Marchés batisseux de l'Est et P. Morin gardien du Marché Bonsecours ont été absents par suite de maladie et recommandant que leur salaire leur soit payé.

D'approuver la dite recommandation.

Soumise une communication de M. H. Ferns et Harrison au sujet du paiement d'un loyer pour les mois de Mai et Juin pour une bâtie achetée par la Ville en rapport avec l'expropriation du Boulevard Saint-Laurent.

De référer au département en hoi pour savoir si la Ville a le droit à la valeur de l'occupation de la maison lui appartenant.

Resolu

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes sur le résultat de la vente par encan des propriétés situées sur le Boulevard Saint-Laurent.

Resolu

De référer au Trésorier de la Cité pour collecte.

Ajournement.

*J. H. Seveal*  
J. H. Seveal  
Sec.

*M. Favallé*  
M. Favallé  
M. Wallée

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 6 Août 1912, pm.

Présents

Sous Honneur de Maire L.A. Lavallée  
MM. les Commissaires Godfrey  
Dupuis

Soumis un compte de la Corporation de la Paroisse de Boucherville au montant de \$250.00 pour une motte du coût des travaux d'entretien de la traversée entre Boucherville et la Longue Pointe etc.  
De référer au département en L'oi pour rapport.

Resolu

Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau recommandant la nomination d'un sténographe télégraphiste, dans le Bureau, le salaire dudit employé devant être pris à même la balance disponible du crédit voté pour payer le salaire de M. L. E. Richard, transféré au département de la Voie.

Resolu

D'approuver ladite recommandation.

Soumis un compte de la Montreal Water Works, au montant de \$69.75, adressé au département des Chemins, pour déplacement d'une borne-fontaine sur la rue Saint-Louis.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination d'un nouvel employé dans le Bureau du Payeur.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$300.00 soit votée pour payer le salaire d'un employé dans ledit Bureau, pour la balance de l'année, à raison de \$100.00 par mois.

Resolu

Soumise une requête de propriétaires et locataires de la Pointe Saint-Louis, demandant de faire enlever les voies qui sont actuellement sur la jetée Saint-Gabriel.

De référer au département en L'oi pour rapport, savoir:

En vertu de quels droits la Compagnie a placé ses voies sur la jetée Saint-Gabriel et si elle a encore le droit d'y laisser ses dites voies.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout de long de l'avenue Westmount et du chemin de la Côte des Neiges, sur une distance de 1.848 pieds, au coût approximatif de \$15.000. payable \$14.900.00 par les propriétaires intérieurs et \$100.00 par la Cité.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant la construction dudit égout comme ci-dessus, afin de relier avec l'égout de la Ville de Westmount.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant d'accepter l'offre de M. C. Jarry de céder à la Cité gratuitement et sans conditions les parties de rues mentionnées dans sa lettre en date du 14 Juin 1912, et montrées en rouge sur le plan y annexe. De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une demande de MM. James O'Gilio & Sons de faire pavé la partie nord de la rue Sainte-Catherine, à l'Ouest de la rue De la Montagne, récemment élargie, déclarant que le coût dudit pavage sera de \$1.560.00 payable entièrement par les propriétaires intéressés. De faire rapport au Conseil, recommandant l'exécution dudit pavage, à la journée.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une requête de la Compagnie du Pacifique Canadien, de faire pavé la rue De Gaspi, de la rue Macgill au dépôt du Pacifique, déclarant que le coût dudit pavage en blocs de granit, sera de \$35.201.30., payable environ \$33.984.65 par les propriétaires intéressés et \$2.216.65 par la Ville.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant l'exécution dudit pavage comme ci-dessus.

Resolu

Soumis une requête de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'équartage de Notre-Dame de Grâce et de la construction d'un égout collecteur via jusqu'à Back River.

De retourner à l'Ingénieur en Chef avec prière de préparer un plan pour la construction dudit égout en trois sections.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un plan montrant les lignes à homologuer pour le prolongement de la rue Cathcart depuis l'avenue du Collège McGill jusqu'à la rue Mansfield, suivant la demande faite par M. l'Échevin Boyd.  
A l'étude.

Ajournement  
G. L. Senecal  
— See  
M. A. Lavallée  
M. A. Lavallée  
M. A. Lavallée

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 7 Août 1912. ann.

Présente

Son Excellence le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dufresne  
Godfrey.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que pour le bon fonctionnement de l'une de pompe du Bas niveau, au sujet de l'économie de la dépense de charbon, il sera nécessaire de faire l'installation de réchauffeur de l'eau d'alimentation pour les chaudières "feed water heaters" au coût de \$4,000.00 tel que détaillé dans ce rapport, et recommandant de voter un crédit de \$3,400. pour cette fin, attendu qu'il y a déjà un crédit de \$3,000. de disponible pour la fourniture de pompes d'alimentation et de réchauffeur de l'eau.

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant de voter la dite somme de \$1,800. pour les fins ci-dessus.

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde rapporté au Bureau durant la semaine finissant le 29 juillet est soumis et déposé aux archives.

✓ Soumis un rapport du Sous-Chef du département des Incendies recommandant de faire droit à une demande de M. Aristide Bégin contracteur général du poste No. 14, pour une avance de \$10,000. sur le montant de son contrat.

Resolu De prier au Contrôleur et au directeur de la Ville avec autorisation de payer ladite avance.

Il est

Que l'Inspecteur des Bâtiments soit chargé de surveiller les travaux de la construction d'une clôture autour de l'Hôpital des Varioliques, pour laquelle le contrat a été accordé à la Page Wire Fence Company.

✓ Soumis une communication de M. A. Beaulieu, offrant de faire une inspection complète du Pont Vieux, à raison de \$5,000 par jour, la dite inspection au dire de M. Beaulieu, ne devant probablement pas durer plus de douze jours, au maximum quinze jours.

Resolu De charger M. Beaulieu de faire ladite inspection, aux termes de sa lettre en date du 19 Juillet 1912.

Soumis un télégramme de M. C. Mitchell au sujet des travaux à faire sur la rue Peel.

Déposé au dossier.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant que la nouvelle pompe Worthington Duplex No. 3 soit remplacée par une pompe turbine à vapeur de 15 millions, l'installation devant coûter \$21,000, ainsi qu'il appert dans ce rapport.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter la dite somme de \$31,000 pour les fins ci-dessus mentionnées.

✓ Soumis une demande du Trésorier de la Ville pour autorisation de s'absenter jusqu'à mardi prochain, le 12. D'accorder la dite autorisation.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M.M. Mackay, Gaudreault et Tremblay à l'effet de faire effacer la ligne homologuée sur le côté est de la rue St. Mathieu, au sud de la rue Dorchester.

De faire rapport au Conseil recommandant l'effacement de cette ligne homologuée, nonobstant la recommandation contenue dans ledit rapport de l'Ingénieur en Chef.

✓ Soumis un rapport du département en Lai, recommandant la nomination de deux sténographes additionnels dans ledit département.

A l'étude.

Lire une lettre de M. L.A. Taschereau, au sujet des ponts Vieil et Lachapelle.

D'ajourner la considération de cette lettre au premier Septembre et d'informer M. Taschereau que la conférence proposée ne pourra avoir lieu dans le mois de Septembre.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant que pour satisfaire à la demande de M. R.H. Beaulieu pour la pose d'un service d'eau sur la rue Cadie, quartier St. Paul, il sera nécessaire de continuer la conduite principale sur la dite rue de 180 pieds de tuyaux de 6" depuis la rue Galt. Attendu que les travaux de la pose de ces tuyaux ne coûteront pas plus cher que le revenu qui en deviendra pour la Montreal

Resolu

Water &amp; Power Co. il est

De faire rapport au Conseil recommandant que ladite compagnie soit tenue de poser ledits tuyaux, et que le Gouvernement de la Cité reçoive instructions de donner les ordres nécessaires à la Montreal Water & Power Co.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de payer un compte de \$35.40 à M.M. J.O. Laberge et Cie pour pelleterage de 354 voyages de charbon.

D'autoriser le paiement du dit compte.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une résolution du Conseil à l'effet de donner instructions aux Agents de la Cité et à l'Ingénieur en Chef de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les engagements que la Compagnie du Chemin de fer du Terminal a pris en vertu de la clause 15 de son contrat relativement à l'opération d'un chemin de fer électrique dans le territoire de Titusville.

De référer au département en Loi pour rapport sur la résolution ci-dessus mentionnée.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que des instructions soient données au département en Loi de prendre les procédures nécessaires pour l'homologation de certaines rues mentionnées dans le rapport, à travers les lots No. cad. 486 et 487 quartier Saint Denis.

De faire rapport au Conseil en conséquence.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. Trudeau pour permis de transporter une maison du lot No. 20, rue Jacques Cartier, quartier Émerard, recommandant que ladite permission soit accordée à la condition que ladite maison, une fois rendue sur le lot rue Victoria, sera l'ambassade du briquet ou en pierre, et reposera sur des fondations en pierre ou en béton. D'informer M. Trudeau, que le permis demandé lui est accordé aux conditions ci-dessus mentionnées.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de remettre à la Society Asphaltum Paving Co. les débits suivants faits en rapport avec les contrats pour le pavage des rues ci-après mentionnées, savoir :

Resolu

Perru	De Viger à Lagacelière	\$ 490.82
De la Montagne	" Notu à G. T. H.	308.44
Yonville,	" St. François Xavier à St. Pierre	1.150.56
Le Royer,	" St. Sulpice à St. Viger	304.00
St. André,	" Sherbrooke à St. Catharne	403.17

D'autoriser la remise desdits dépôts.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. Ross & MacFarlane pour permis de construire un garage d'automobiles à l'épreuve du feu et à ouvrir dans ce garage une boutique de réparations d'automobiles, ainsi que pour permis de recevoir et emmagasiner de l'huile et de la gasoline sur le lot No. 733 à 736 rue Dorchester Ouest, No. cad. 1564, quartier St. André.

De la déclaration de l'Inspecteur des Bâtiments approuvée par l'Ingénieur en Chef qu'il a trouvé le tout conforme aux dispositions des règlements Nos. 340, 340 et 359, il est

De faire rapport au Conseil recommandant que le permis demandé soit accordé, nonobstant les objections produites contre l'obtention de ce permis.

Resolu

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant la nomination d'un nouvel employé dans le département des arrêages.

De faire rapport au Conseil recommandant qu'une somme de \$355.00 soit votée pour payer le salaire d'un nouvel employé dans le dit département, pour le balancé de l'année, à raison de \$600.00 par année.

Resolu

Sur recommandation du Lieutenant des Marchés, il est  
D'autoriser le transfert du bâti de M. Henri Dugas, pour l'état lettre G, situé dans le Marché St. Laurent, en faveur de M. Sam Lapack, pourvu que le loyer soit porté de \$3.00 par semaine qu'il est actuellement, à 7.00 par semaine.

Resolu

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenu le 1er Août 1913 à l'effet de référer au Bureau des Commissaires pour rapport, une communication du Comptoir Financier Franco-Canadien, concernant la construction d'un chemin de fer souterrain.

De faire rapport au Conseil, recommandant d'agréer l'étude de la question soumise jusqu'à ce que le Com-

sage soit définitivement formée et organisée et qu'elle ait obtenu de qui de droit, les autorisations tant municipales que législatives dont elle parle dans sa lettre susdite.

Soumis un rapport du President du Bureau des Évaluateurs déclarant qu'il a retiré du service de la préparation des listes des voteurs M. Ephrem Denois et qu'il l'a nommé à l'essai, assistant de M. Morneau dans le service des entrees de transfert de propriétés et recommandant que ledit M. Denois soit nommé permanent à cette dernière position.

Resolu  
D'approuver ledit rapport

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville sur une demande de la "Ottawa Insurance Co." pour un rabais sur la taxe spéciale qui lui est réclamée pour l'année 1911.  
De référer au Département en Loi, pour rapport.

Soumis une réquisition No. 13 du Directeur des Impressions et de la papeterie.

Approuvée.

Soumis un rapport du greffier de la Ville informant le Bureau qu'il a adjoint M. J. Barry à M. Gagnon pour s'occuper de la rédaction de la Gazette Municipale, et qu'il a chargé M. Rome, commis et clavégraphiste à la Gazette Municipale, de s'occuper de la préparation des extraits, des procès-verbaux et du travail général de son bureau.

D'approuver ledit rapport.

11194

Soumis un rapport du Département en Loi re: Ville de Notre-Dame-de-Grâce, expropriation de l'Avenue Western.

Conformément à la recommandation du Département en Loi de faire rapport au Conseil recommandant le paiement des indemnités suivantes aux personnes ci-après mentionnées, savoir:

Arthur Boisvert, \$3.000.00

J. W. Smith, 12.00

Robert Ford, 46.00.00

sur laquelle dernière somme seront payées les sommes suivantes: à M. J. M. Duff \$50.00, à H. Pinetead \$35.00, à Demarest Idele St. Jean \$70.00, avec intérêt, suivant documents annexés.

Dame E. Tucco \$ 25.00

Peter Butler,	\$750.00
Chas. Duncan,	300.00
Michael Grego,	2,500.00
H. J. Kennedy,	170.00
The Rose Realty Limited,	46.20
William Mc Bride	3,000.00
Israël Laflleur, cessionnaire de A. Laurin,	1,250.00
le tout avec intérêt à 5% et les comptes des arbitres et tiers-arbitres suivants; savoir:-	
F. E. Donavan, arbitre	\$1,200.00
John Findlay, -do-	1,011.00
P. M. Robertson, tiers-arbitre,	1,136.00
L. A. Bidard, Secrétaire,	817.50
Compte de frais des Avocats, tels que facturés par le Député-Procureur, M. L. N. Desautels:-	
Re: Boisvert,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, \$368.00	
Re: P. Butler,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 387.00	
Re: C. Duncan,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 303.00	
Re: William Mc Bride,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 375.00	
Re: M. Grego,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 178.00	
Re: R. Ford,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 403.00	
Re: A. Laurin,	
M. & S. Hickson & Campbell, avocats du Propriétaire, 318.00	
Comptes des Experts:-	
Raymond Lachaud	\$ 170.00
Geo. W. Parets,	270.00
Trefflé Charpentier,	270.00

Ajournement

Adm. Gavallé Maire

G. Léveillé  
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 8 Août 1912, a.m.

Présents

Son Honour le Maire L. A. Lavallé  
M.M. les Commissaires Lachapelle,  
Godfrey,  
Dupuis.

M. l'Échevin L. A. Lapointe attire l'attention du Bureau sur la mauvaise condition du pavage en bois de la rue Bonsecours, entre Craig et St. Louis et recommande de faire faire un nouveau pavage.

M. Lapointe demande en outre de faire réparer le pavage de la rue Perre en face de la Station.

Resolu

Il est

De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur la condition du pavage des rues Marianne et le Lombard avant d'accepter les travaux.

Soumisse une communication de M. F. P. Wauklyn, de la Compagnie du Pacifique demandant de faire homologuer les rues qui passent à travers la propriété de ladite Compagnie, dans le quartier St. Denis, au nord Ouest de l'Avenue Laurier, entre Papineau et Garnier.

Resolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat avec plan démontrant toutes les rues homologuées ou projetées, dans cette partie du quartier Saint Denis et dans les alentours.

Ajournement

*P. H. Sevecal* *L. A. Lavallé*  
Sec. Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 8 Août 1913, p.m.

Présents

Son Honour le Maire L. A. Lavallé  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Godfrey,  
Dupuis.

L'Honorables Sénateur Pieque et M. le Recorder Weir sont présents au Bureau, au sujet de l'expropriation pour l'élagage de la rue Saint Vincent.

M. Amos, architecte, est présent au Bureau au sujet des plans pour le poste de pompiers de la rue Drummond.

8/26

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29 Août 1912, à l'effet de faire le Bureau des Commissaires de considérer la question de faire des améliorations au Bain Saint Louis, pour en faire un bain d'été et d'hiver.

De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme de \$ 12 000. aux fins de transformer le Bain Saint Louis en Bain d'été et d'hiver.

Resolu

Ajournement.

*P. H. Sevecal*  
Sec.

*L. A. Lavallé*  
Maire

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 9. Août 1913, au.

Présents

Le Maire L. A. Lavallée  
M. les Commissaires Bachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Il est

Resolu

De demander au Directeur de la Gazette Municipale de faire rapport, savoir: où il en est rendu avec le travail de l'index de la Gazette Municipale.

Revolu

Que l'absence de l'Avocat consultant de la Cité et vu les doutes soulevés sur la validité du règlement des Autobus ainsi que de certains articles du projet de contrat entre la Ville et la Compagnie Canadienne d'Autobus, L'imité, qu'il soit

Que les questions suivantes soient soumises à Messrs. Aimé Goffron et Gustave Lamothe, avec prière de donner leur opinion au Bureau, aujourd'hui même, si possible.

(pour questions voir page 499, 3ème ligne)

Resolu

Par une lettre de l'Avocat de la Cité au sujet de la question du Bureau légal de la Cité et de la nomination de l'Avocat en chef.

D'informer l'Avocat de la Cité que cette question est sous considération et que le Bureau l'autorise à prendre ses vacances quand il le jugera à propos.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que l'égoût de l'Avenue Madison, de Sherbrooke en allant vers le Nord devra avoir une longueur de 950 pieds au lieu de 750,00 tel que prévu, et que le crédit voté pour la construction dudit égoût sera suffisant pour les 200 pieds additionnels.

D'approuver ledit rapport et de recommander au Conseil la construction dudit égoût comme ci-dessus.

Soumis une lettre des propriétaires du Parc Lafontaine, demandant la nomination d'un expert pour faire un examen de la valeur des terrains.

Avant de prendre une décision sur l'opportunité de procéder à l'expropriation des terrains requis pour l'agrandissement du Parc Lafontaine, à l'amiable ou forcé, le Bureau décide de charger M. J. L. Perron de lui fournir les renseignements nécessaires.

sur l'évaluation de ces propriétés.

- 1<sup>o</sup> Le règlement No. 452 est-il légal? Si non, quelles modifications faudrait-il lui apporter pour le rendre légal?
- 2<sup>o</sup> Quelle est la nature et la durée de la franchise accordée par le projet de contrat avec la Compagnie Canadienne d'Autobus L'imité.
- 3<sup>o</sup> Est-ce que la Ville a le pouvoir, d'après sa charte, d'accorder une telle franchise?
- 4<sup>o</sup> Est-ce que telle franchise doit nécessairement être accordée par règlement, ou si elle peut aussi l'être par contrat approuvé par le Bureau des Commissaires et par le Conseil.
- 5<sup>o</sup> Si la Ville fait un contrat à la suite d'un règlement accordant une franchise, est-ce que les termes, clauses et conditions de ce contrat peuvent différer de ceux du règlement?
- 6<sup>o</sup> La Commission des Services d'Utilité Publique de Québec aurait-elle juridiction pour décider des matières contenues aux clauses 11, 20, 22 et 23 du projet de contrat ci-dessous?
- 7<sup>o</sup> La Cité de Montréal, d'après sa charte peut-elle devenir actionnaire dans la Compagnie Canadienne d'Autobus L'imité, en recevant de cette Compagnie des actions payées comme considération de la franchise qu'elle lui accorde?
- 8<sup>o</sup> La clause 18 du projet de contrat est-elle légale et valide.
- 9<sup>o</sup> Y a-t-il dans la charte de la Cité, dans la charte de la Compagnie ou dans la loi, quelque chose autorisant la Compagnie à confier à la Ville le droit de se faire représenter dans son Bureau de direction, tel que stipulé en la clause 19 du projet de contrat, prenant comme avis que dans ce projet les termes "Conseil d'Administration" veulent dire "Bureau de Direction"?

Resolu

Sur la recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est  
d'autoriser l'achat des articles suivants:-

De malageur de béton de 1/2 verge cube de capacité min par la  
vapeur complet de M.F.H. Hopkins, \$1.400.00;  
6 voitures pour répandre le béton de la Cie Muscosa Limited au prix  
de \$154.85 chaque.

4 wagons à soupe pour asphalte de la Cie Muscosa Limited  
au prix de \$150.00 chaque.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditier transmettant un  
état démontrant que le Département des Incendies a actuellement  
dépensé son crédit pour l'administration générale,

De référer au chef du Département des Incendies pour rapport  
immédiat.

Resolu

Resolu

Sur recommandation du Trésorier de la Ville, il est  
que MM. J.W. Label, J.O. Bogaert et L.P. Bourassa, employés  
surnuméraires, soient nommés permanents à un salaire de \$700.  
par année à partir du premier de ce mois en remplacement  
de MM. Gendron et Larivière promis et Dumphy décédé.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs au sujet  
de la demande de M.G. Jobin de lancer des ballons au Parc  
Lafontaine.

Que le Bureau n'a pas d'objection à accorder cette per-  
mission à M. Jobin pourvu qu'il accepte pour leur lancement  
les endroits que le Surintendant des Parcs lui indiquera.

Resolu

Ajournement.

D.M. Senecal - S.J. LaChapelle  
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 9 Aout 1913, pm.

Présents

Le Maire L.C. Lavallie  
MM. les Commissaires LaChapelle  
Godfrey  
Dupuis

Soumise une lettre de la Metropolitan Life Insurance Company  
offrant d'acheter de la Ville à raison de \$0.55 du pied le livre  
de Terrain sur le lot 285 du cad. 171 rue Draper dans Notre-  
Dame-de-Grâce,

Resolu

D'informer ladite Compagnie que le Bureau sera prêt à  
recommander la vente dudit terrain à raison de \$0.50 du  
pied, le tout sujet aux règlements servitude, etc.

Soumis un rapport du chef du département des maladies  
Contagieuses recommandant la nomination d'un employé  
pour visiter les canaux, drains etc. dans les maisons  
infectieuses

Que M. Patenaude soit nommé à la dite position au salaire  
de \$625. par années.

Soumise une lettre de M. Emile Beauchamp au sujet de  
dommages causés à la propriété de M.L.G. Beauchamp sur la  
rue St. André.

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur la question  
soullevée dans la dite lettre.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
de faire les nominations suivantes: M. Hector Cadieux, pour  
prendre la direction d'un nouveau département sous la  
direction personnelle de l'Ingénieur en Chef pour l'établissement  
d'un plan général des Travaux Publics (Voies, Eau, Egout, etc.)  
à un salaire sur le pied de \$2000.00, à compter du 1 Août;  
MM. A. Sullivan, et G.B. St. Pierre, du département de la Voie  
et J. Avila Gravel pour être adjoints à M. Hector Cadieux,  
M. Sullivan à son salaire actuel et MM. St. Pierre et Gravel  
à un salaire sur le pied de \$900.00 par année; M. G.  
Labrecque comme aide supplémentaire au département des  
arpentages à un salaire sur le pied de \$900.00 par année  
et il est en outre

Résolu

D'approver le principe de la nomination d'une sténographe dactylographie dans le département des parages au salaire de \$550.00 et de nommer Monsieur Honoré Girouard pour remplacer M. L. Poirier, du département de la Voie, à un salaire sur le pied de \$900.00 par année; les salaires ci-dessus devant être pris à même le balance disponible du crédit de \$10,000. voté pour engagement de nouveau personnel.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
d'autoriser la pose d'une conduite d'eau de 8" sur la rue  
Mouau sur une longueur de 315 pieds et renouveler ainsi  
la conduite actuelle de 4" sur une longueur de 150 pieds  
avec soupape, borne-fontaine etc., au coût approximatif  
de \$930.00, à être pris à même le montant voté pour la pose  
de conduites principales.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité Ré: Tunnel de  
l'avenue du Parc.

Résolu

De référer à M. Butler pour confier avec M. Archambault  
en vue de faire un rapport final au Bureau.

Le rapport sur les cas des Maladies Contagieuses déclarées  
pendant la semaine finissant le 3 Avril est soumis  
et déposé aux archives.

Soumis un rapport du Sous-Griffier de la Cité informant le  
Bureau que le bail entre la Cité et la Cie du Chemin de  
Fer incliné a été signé par les intéressés, recommandant  
que les inspections prévues dans ledit bail soient faites.  
De donner instructions à l'<sup>Ingénieur en Chef</sup> (l'Intendant des Parcs), de voir à  
faire faire lesdites inspections.

Résolu

Soumis un rapport du Député Chef du Département des  
Incendies déclarant que le pompier J. Lamoule du poste No. 26  
et le chauffeur Ernest L. Limpert du poste No. 2 sont dé-  
missionnés.

Déposé de record.

Soumis un rapport du Député Chef du Département des  
Incendies déclarant qu'il a placé en service les pompiers  
suivants: MM. Arthur Grapper, Poste No. 4, Lormides

Résolu

Chartrand, poste No. 23, Geo. Gérinex, poste No. 6.  
D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant surintendant de la Police  
transmettant la "Check Pay List" dudit département pour la période  
du 16 au 31 Juillet et recommandant de l'approver.  
En conséquence.

Résolu

Le rapport sur les cas de fièvres typhoïde rapporté durant la  
semaine finissant le 27 Juillet est soumis et déposé aux  
archives.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant copie  
d'une lettre qu'il a adressée à M. Todd, architecte en charge  
des Travaux du Champ de Mars.

D'approver le dit rapport et d'informer l'Ingénieur en  
Chef que M. Bastien a été nommé pour voir à la surveillance  
des travaux de l'annexe de l'Hôtel-de-Ville et du Champ  
de Mars.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
d'autoriser la pose d'une conduite d'eau de 8 pouces dans la  
rue Saint-André au Nord de St. Rose sur une distance  
de 330' au coût de \$755.00 à être pris sur le crédit voté pour  
la pose de conduites principales.

Résolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
d'approver la pose des conduites d'eau suivantes: sur Poirier,  
de la rue Crémazie jusqu'en sud de la 32e rue, 360 pieds de  
tuyau de 8" avec service 3 bornes fontaines etc., au coût de \$10,650.00  
sur Pasteur au Nord de la rue Lafayette, 125 de tuyau de 8" au coût  
de \$325.00; les montants ci-dessus devant être pris à même le  
crédit voté pour la pose de conduites principales.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef déclarant ne  
posséder aucun droit à la demande de  
M. N.D. Léger pour permis d'avoir un cour à bois.  
D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande  
de M. F.H. Norman pour permis d'avoir une place d'amuse-

(( ))

Résolu

ment appeler "The Aerodome" sur le square Philippe.

Attendu qu'un permis à déjà été accordé audit M. Norman pour opérer un pavillon de danse, que le Bureau ne peut recommander d'accorder le permis demandé, nonobstant la recommandation de l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport de l'Assistant surintendant de police au sujet d'une requête des citoyens du quartier Hochelaga concernant le bruit causé par les raffles des locomotives de la Cie de l'Chemin de Fer Canadien Nord.

De référer au département en Roi pour opinion.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de 1000 pieds de tuyau de 8" au coût de \$3 000.00 sur la 2<sup>e</sup> Avenue dans la Municipalité de Ville St-Pierre.

Après avoir pris considération de la résolution du Conseil de Ville de Ville St-Pierre demandant la pose dudit tuyau, et garantissant le montant de 7% du coût des travaux il est  
D'autoriser la pose dudit tuyau, le montant ci-dessus devant être pris sur le crédit voté pour pose de conduites principales

Après considération de certains rapports des chefs de départements, il est

De faire rapport au Conseil

10. A l'effet de voter une somme de \$500.00 pour certains travaux à la jetée St-Gabriel;

20. A l'effet d'accorder une police assurante de \$1000.00 à l'expompier, J.E. Paré;

30. A l'effet d'inscrire au Comité de Développement des Relations Économiques Canada-Françaises.

40. A l'effet de permettre à M. A. Lapointe d'avoir une cour à bois, charbon etc., sur le lot No. cad. 3920 subd. en 195 quartier Émard, rue D'Avilleis;

50. A l'effet de voter un crédit de \$69.75 pour couvrir le coût du déplacement d'une borne-fontaine à la suite de l'élargissement de la rue St-Louis, quartier Émard;

60. A l'effet de permettre à M. Noécarrière d'avoir une cour à bois, charbon etc., sur le lot No. cad. 3920 subd. 128-9-10 quartier Émard, rue D'Avilleis;

70. A l'effet de permettre à la Société Française de Spécialités alimentaires d'installer une Chaudière à Vapeur et des moteurs

de la force totale de 50 C.V. sur le lot No. cad. partie 3399 subdiv. 310-311-12-13-14 quartier St. Gabriel rue Realing.

80. A l'effet d'approuver les plans pour la construction d'une usine, un bureau, et une écurie de 6 places sur les lots Nos. cadastraux 80 sous-subd. lot 2; 139 sous-subd. 3, 3 et 4; 140 sous-subd. 2, 3, 4 et 5; 141, 142, 143, 144, 145 quartier Boédeau rue Bourdages;

90. A l'effet de permettre à MM. P.J. Coughlin Co. Ltd. d'ériger un moteur électrique de 50 C. V. sur le lot No. cad. 30 sub. 110-117a quartier Hochelaga, rue Darling;

100. A l'effet de permettre à MM. Coquillard & Joly d'avoir une cour à bois, charbon etc., sur les lots Nos. cad. 4 subdiv. partie 47 et parties 48 et 7 subl. 125, 126 partie 143, 144, 145, 146, 147 et partie 148 quartier De Lorimier rue Chapman; -

110. A l'effet de transmettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des réparations au macadam du square Papineau et des rues De Montigny, Ste-Rose et Logan;

120. A l'effet de transmettre au Conseil un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet des réparations au macadam des rues Cocteau, Panet et Dumont;

130. A l'effet de voter une somme de \$520.00 pour faire poser en blocs de scories, les entrées au poste de pompiers de la rue De Courcelles au coin de la rue Notre-Dame ainsi que le trottoir en face des dites entrées;

140. A l'effet d'opérer le remède d'une somme de \$5.50000 pour couvrir le coût du nivellement et macadamage des rues St-Hubert, Carrives et Lamorière, depuis la traversé à niveau du Pacificus jusqu'à la rue St-Denis;

150. A l'effet de voter une somme de \$40.000.00 payable \$26000 par la Cité et \$14.000.00 par les propriétaires intéressés pour compléter le montant nécessaire pour la construction de l'égout collecteur du quartier Longue Pointe;

160. A l'effet de voter une somme de \$2.577.95 payable par les propriétaires pour compléter le montant nécessaire pour le pavage en asphalte de la rue Cadieux, de Craig à Lagachetière et de Dorchester à Ontario;

170. A l'effet de voter une somme de \$2.000.00 pour l'achat de la propriété de MM. Tanembaum & Boston en rapport avec l'appropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame;

180. A l'effet de voter une somme de \$14.000. pour l'achat de la propriété de Madame Veuve Lemarre en rapport avec

- l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame;
- 19<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$14,000.00 pour l'achat de la propriété de M. G. Feldman en rapport avec l'expropriation (de) pour l'élargissement de la rue Notre Dame;
- 20<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$11,300.00 pour l'achat de la propriété de M. A. G. De Tonnancourt, en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre Dame;
- 21<sup>e</sup> A l'effet d'autoriser hon. Comme le Maire et le Greffier de la Cité à signer trois actes d'arrangement avec la Cie du Grand Tronc en rapport avec la pose de conduites d'eau à travers les rues L'Assigrau, Seigneur, St. Martin, Versailles et Aqueduc;
- 22<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$12,438.30 payable \$12,175.80 par les propriétaires et \$262.50 par la Ville, pour le pavage en "Bétonithic" de la rue St. Urbain, de Craig à St. Catherine;
- 23<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$11,520.00 payable \$11,300.00 par les propriétaires et \$220.00 par la Ville, pour le pavage en "Bétonithic" de la rue Mac Gregor;
- 24<sup>e</sup> A l'effet de passer une résolution pour autoriser le Bureau des Commissaires à transporter le poste de vache de la rue St. Hubert, entre St. Catherine et De Montigny, sur le côté Sud de la rue De Montigny, vis-à-vis la ruelle Providence, les cochers devant se placer 2 à l'est du hingue et le reste à l'ouest la tête des chevaux tournée vers l'est;
- 25<sup>e</sup> A l'effet de voter un crédit de \$205.00 pour payer le salaire d'un employé au greffe de la Cour des Recours pour la balance de l'année à raison de \$50.00.
- 26<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$200.00 pour l'achat d'un cheval pour le service de l'Île St. Hélène;
- 27<sup>e</sup> A l'effet de vendre à l'encau un cheval du service de l'Île St. Hélène.
- 28<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$35,846.00 pour perfir le montant nécessaire pour la construction de trottoirs permanents dans les rues récemment pavées ou dans celles dont le pavage est actuellement en cours d'expédition;
- 29<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$200,000.00 pour les fins de la construction de la première section du collecteur destiné à supprimer le Champ d'Épuration de Notre-Dame-de-Grâce;
- 30<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$1800.00, payable par les propriétaires pour le pavage en "Bétonithic" de la rue Cadieux,

- entre Lagachetière et Dorchester;
- 31<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$25,200.00 payable \$25,090.00 par les propriétaires et \$210.00 par la Cité pour le pavage de l'Avenue Le Lorimier, de Sherbrooke à Radel, en blocs de scories dans les entrevues et à 18 pouces de chaque côté des voies et le reste en asphalte sur fondations en béton de 9 pouces;
- 32<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$14,965.00 payable \$13,500.00 par les propriétaires et \$1465.00 par la Cité pour le pavage en asphalte de la rue St. Dominique, de Craig à laquelle et Dorchester à Ontario;
- 33<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$2,700. payable par les propriétaires, pour le pavage en Bétonithic, de la rue Saint-Dominique entre Lagachetière et Dorchester;
- 34<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$31,695. payable \$30,400. par les propriétaires et \$1575. par la Cité, pour le pavage de la rue Peel, de Sherbrooke à l'Avenue des Pins, partie en blocs de gres et partie en Bétonithic;
- 35<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$31,000. payable \$30,400. par les propriétaires et \$600. par la Cité, pour le pavage de la rue Drummond, de Sherbrooke à 50 pieds au sud de l'Avenue des Pins, partie en blocs de gres et partie en Bétonithic;
- 36<sup>e</sup> A l'effet de transmettre au Conseil, en réponse à une question, un plan démontrant la rue Saint Denis, du Fleuve à la Rivière des Prairies, ainsi que les deux rues à l'est et à l'Ouest et désignant où sont les cimetières juifs.
- 37<sup>e</sup> A l'effet de voter une somme de \$800.00 payable \$450. par les propriétaires et \$375. par la Cité, pour construire un éjant dans la rue Notre-Dame, de la rue St. Vincent à 90 pieds vers l'est;
- 38<sup>e</sup> A l'effet de permettre à la Montreal Tunnel & Terminal Construction Co. d'ériger trois chaudières à vapeur, un engin à vapeur et deux moteurs électriques de 66, 60, 50, 100, et 75 chevaux vapeur sur les lots Nos. 404 Dorchester, quartier St Georges, No. cad. 214 et 315, quartier Mont Royal, Avenue Maplewood, et No. cad. 1108 et 1110, quartier Mont Royal, près du chemin Belligham et de l'Avenue Maplewood;
- 39<sup>e</sup> A l'effet d'accepter l'offre de M. T. Lessard, de faire, moyennant la somme de \$125.00 certains travaux au hangar du Gouvernement, attenant au poste de pompiers de la rue Mill;
- 40<sup>e</sup> A l'effet de permettre à M. M. Labrecque Frères de construire une trappe dans le trottoir, en face de leur propriété, No.

285-287 rue Ste Catherine Est, à certaines conditions mentionnées au rapport de l'Ingenieur en Chef.

418 A l'effet de permettre à M. Labueque Fries de construire une chute à charbon dans le trottoir, en face de leur propriété Noe. 285-287 rue Ste. Catherine Est, à certaines conditions mentionnées au rapport de l'Ingenieur en Chef.

420 A l'effet de donner certaines instructions au département en Léo, concernant l'attitude que la Ville doit prendre, au sujet de la traversée de certaines rues, dans les quartiers Saint Denis et Roodeaux par le Canadian Northern Ontario Co.

430 A l'effet de régler certaines réclamations comme suit:

7126. Dollard Picard,	Foundation,	\$ 6.00
7311. Arthur Gaboury	Accident d'automobile	273.51
5337. G. Lebeau vs. Cité, A. Belair, mis en cause		-
	Frais à Laflamme & Cie	43.15
Pi: Corp. Delormier vs. B. Mc. Aroy, Loisié,		
	Frais à Lamotte, St. Jacques et Lamotte	77.50
Pi: Cité vs. R. Smith & Al. in qual. expropriation		
	Frais à M. A. D. Oughtred	
Pi: O. H. Lessage vs. Cité,		
	Frais à Delfausse, Desmarais & Desrues	50.70
	Joseph Lamarche, compte d'expertise	50.00
	Total - \$ 670.81	

440 A l'effet d'accorder les contrats pour la construction des égouts ci-dessous mentionnés, aux soumissionnaires suivants, savoir:

Rue Sainte Adèle, entre le chemin Côte St. Laurent et Beaumont	
E. Bélanger & Cie	\$ 36.850.00
Rue St Just, Longue Pointe, (collecteur)	37.397.00
L. Giguere & Cie	
Collecteur Chemin Côte Saint Laurent, de St. Laurent à Roche,	
Toussaint & Cie	\$ 42.604.50
Rue Roche, entre Blair et Beaumont,	
E. Bélanger & Cie	35.307.50
Ave. Bickerdike, entre Chemin Côte St. Laurent et Beaumont	
E. Bélanger & Cie	34.350.00
Collecteur de la rue Gouches, quartier Longue Pointe,	
L. Giguere & Cie	67.710.00
Collecteur de Ouest Broadway, à partir de la rivière Saint	
Pierre via. Ave. Connaught et le chemin Côte St. Luc,	

Hénault & Heffernan,	\$ 199.520.00
Boulevard Rosemont, entre première et huitième Avenue,	
Dillon & O'Sullivan	\$ 8.570.00
Avenue Melrose et rue Sherbrooke, vers le nord,	
Palermo & Frascarelli	\$ 4.500.00
Rue Sanguinet, de 28 ième à 35 ième Avenue,	
Bray Bastien,	\$ 31.000.00
Avenue du Gaspé, entre le chemin de la Côte Saint Laurent et 28 ième Avenue	
Dillon & O'Sullivan	\$ 87.066.00
Avenue Hôtel de Ville, entre le chemin Côte Saint Laurent et 28 ième Avenue,	
Hénault & Heffernan	\$ 87.040.00
Boulevard Verdun, entre le chemin Saint Laurent et rue Beaumont,	
E. Bélanger & Cie	\$ 34.350.00
Avenue Greenshields, entre le chemin Côte Saint Laurent et rue Beaumont,	
E. Bélanger & Cie	\$ 24.350.00
Rue Compte entre Saint Marc et Atwater,	
E. Bélanger & Cie	\$ 6.194.50
Rue L'Assise, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Cie	\$ 3.198.00
Rue Comedy, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Cie	\$ 2.946.00
Rue Fort, entre Saint Luc et Sherbrooke,	
E. Bélanger & Cie	\$ 2.604.50
Avenue du Parc, entre le chemin Côte Saint Laurent et rue Beaumont,	
Bray & Bastien,	\$ 39.000.00
Rue Beaugrand, entre la Rivière Saint Laurent et la rue Notre Dame,	
Salvatore Picci,	\$ 2.461.50
Avenue Atwater, de la rue St. Ours au Canal Lachine,	
Dineau & Cie.	\$ 2.794.92
Rue Piedmont, du chemin de la Côte des Neiges à ses limites,	
Dineau & Cie.	\$ 1.336.66
Avenue Marchmont, du chemin Queen Mary à ses limites,	
Palermo & Frascarelli,	\$ 9.115.75

Ajournement.  
  


Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 13 Août, anm. 1912.

Présents

M.M. les Commissaires, Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Soumis une communication de M.P. Bonhomme, Gérant Général  
de "La Sauvage", offrant de vendre à la Ville, le terrain situé  
au coin des rues Notre Dame et Saint Vincent, Nos. Officiels  
86 et 87 du quartier, en rapport avec l'appropriation pour l'élargis-  
sement de la rue Saint Vincent, moyennant la somme de \$20.00  
le pied.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite  
offre.

Ajournement.

P. M. Senechal J. L. Lachapelle  
Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 13 Août, p.m. 1912

Présents

Le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Soumis un rapport du Député Chef du département des  
Incendies, déclarant que les personnes suivantes ont  
abandonné le service:

Jean Rioux,	Poste No. 12,	reçue,
Claudia Clermont,	5,	"
Arthur Frappier,	4,	"
Jeremiah Coleman,	12,	"
Amé Valiquette,	5,	"
Dolphus Beaubien,	24,	démis.
Jos. Hudon, Lieutenant,	24,	reçue, mise à sa
pension		
Jos. Forget, Asst. Mic.	24,	démis.

Resolu

Soumis un rapport du Député Chef du département des  
Incendies, déclarant qu'il a placé en service les personnes  
suivantes:

Théodore Gauthier,	Poste No. 4,
Rosario Monette,	12,
J. Adélard Martel,	5,
George Lamel,	12,
Romuald Plouffe,	5,
Wilfrid Dupuis,	2.

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Soumis un plan d'embellissement du Parc Notre Dame de  
Grâces.

Resolu

De référer à M. le Commissaire Lachapelle, pour confier  
avec le Lieutenant des Parcs.

Resolu

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, demandant  
d'acheter un meuble casier pour son département.  
De référer au Lieutenant des Edifices Municipaux, pour  
rapport, quant au prix dudit meuble.

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé, transmettant le résultat des examens subis pour la position d'inspecteur sanitaire.

Déposé de record.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en chef, recommandant que la bâtisse récemment expropriée sur la rue Saint-Antoine, en face de la rue Fulford, soit démolie.

D'informer l'Ingenieur en chef que le Bureau des Commissaires n'a jamais songé à démolir cette maison, ou les baux qui existent et que les Commissaires et le Conseil se sont engagés à respecter.

Soumise une offre de M. Noël Léonard d'acheter de la cité une lisière de terrain portant le N°. 1905-171 de la Paroisse de Montréal.

De référer à l'Ingenieur en chef pour préparer un plan montrant les rues environnantes et le terrain en question.

Soumis un rapport du surintendant des Marchés, au sujet d'une demande de M. E. Rosenfeld, pour location de la salle du Marché Saint-Jean-Baptiste pour une synagogue.

D'informer le requérant que la ville ne loue pas les salles qui lui appartiennent pour des fins de culte.

Il est

Que la résolution du 6 courant, à l'effet de nommer M. J.O. Dupuis arbitre dans l'expropriation de la rue Dumont, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que la nomination de M. Jos. Girard, comme tel qui a été omise dans le procès-verbal, soit ratifiée.

Soumise une offre de M. J.B. Liger d'acheter certains lots situés au coin des rues L'Américaine et Rivard.

De référer à M. J. Lapineau.

Soumise une offre de M. Ed. Thivierge de vendre à la Ville pour l'érection d'une bibliothèque municipale, un terrain situé sur la rue Saint-Denis, coin L'Agachetière.

De transmettre ladite offre au conseil pour référence à la Commission Spéciale de la Bibliothèque.

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

" 291

Resolu

Resolu

Sur recommandation de l'Ingenieur en chef, il est  
d'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes, les montants  
nécessaires devant être pris sur le crédit voté pour la pose de  
conduites principales : -

Avenue Montcalm, 300 pieds de tuyau de 8" avec connections et valves,  
au coût de \$ 500.00

Avenue Melrose, entre la rue Shefford et l'Avenue Notre-Dame-de-  
Grâce, 250 pieds de tuyau de 8" \$ 550.00

Sur recommandation de l'Ingenieur en chef, il est  
d'autoriser la remise des dépôts suivants :

M. Dineen, dépôt de \$ 1,500. en rapport avec la construction d'un  
égoût dans la rue Chambly, de Duquette à Nolan,

M. Belanger & Co., dépôt de \$ 150. en rapport avec la construction  
d'un égoût dans la rue Saint-Charles, de Dorchester en allant  
vers le Sud.

M. Palermo, dépôt de \$ 100. en rapport avec la construction  
d'un égoût dans l'Avenue Western, de l'Avenue Atwater aux  
limites de la cité.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en chef, recommandant le  
remplacement des conduites existantes sur la rue Rachel, entre  
Papineau et Iberville.

Considération renouvelée jusqu'à l'année prochaine.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en chef, sur une demande  
de la H. ofele Concrete Co. Ltd. pour permis de continuer leur  
hangar actuel N°. 947 rue Notre Dame Ouest.

Que le Bureau ne peut recommander d'accorder ce permis  
nonobstant les conclusions du rapport de l'Ingenieur en chef.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en chef sur une demande  
de M. François Corbeil pour le prêt d'une machine à rouler les  
chemins.

Que le Bureau ne peut accorder cette demande.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, au sujet des  
experts et du secrétaire du Bureau des Réclamations.

Considération renouvelée jusqu'à l'étude du prochain budget.

Le Bureau prend en considération une demande verbale de M. Chenev.

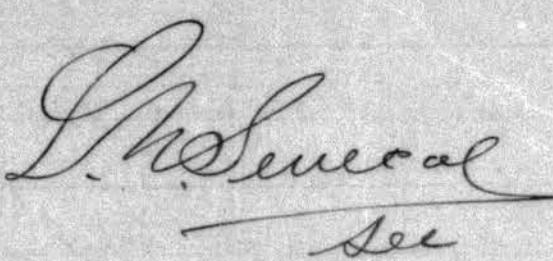
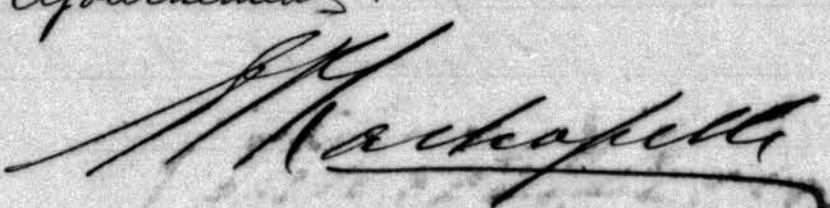
Resolu

au nom du Gouvernement Fédéral de faire amender le règlement permettant la construction d'un tunnel en dessous de la rue Fortification, en retranchant la clause qui a trait au pouvoir pour la Cité, de faire disparaître ledit tunnel, en aucun temps. D'informer le Gouvernement que le Bureau est prêt à recommander au Conseil, la remise du capital payé par le Gouvernement, au cas où ledit tunnel serait enlevé.

↓  
Resolu  
Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, informant le Bureau qu'un compte au montant de \$156.33 contre la municipalité de Saint Ignace, L'Île du Lac, pour intérêtement à l'Hôpital Cinique d'un patient venant de cette municipalité, n'a pas été collecté par le Trésorier de la Cité et ne serait pas collectable d'après l'opinion de M. J. A. Jerry, l'un des Avocats de la Cité.

De faire rapport au Conseil, recommandant que ledit montant soit rayé des bilans, et que la Commission de législation soit priée de préparer une Loi pour protéger les intérêts de la Cité dans ces cas, et pour que cette dernière ne soit pas appelée à payer tous les frais.

Ajournement.

P.M. Leveque  
See

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 13 Août 1912, a.m.

Présents

Son Honour le Maire S. A. Lavelle  
MM les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey.

↓  
Resolu  
Soumis un rapport de l'Assistent-Sousintendant de Police déclarant que MM. Drolet-Dufour & Cie ont terminé leur contrat pour la fourniture de pantalons d'été des officiers de Police et recommandant que leur dépôt leur soit remis. En conséquence.

M. l'Échevin Poissant se plaint qu'il existe une nuisance causée par le fumier et la boue, au coin des rues Wolfe et Ontario et demande qu'il y soit remédié immédiatement. De référer cette question à l'Ingénieur en Chef.

↓  
Resolu  
Soumise une communication du Secrétaire Suppléant du Conseil d'Hygiène transmettant une requête de citoyens du quartier Saint Denis se plaignant de la nuisance causée par la ferme d'épuration dudit quartier.

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

↓  
Resolu  
M. Jules Labelle se présente devant le Bureau et porte certaines accusations contre deux employés du département de la Voie. Il produit une plainte par écrit, qui est référée à l'Ingénieur pour rapport.

↓  
Resolu  
M. Maylone Charland, représentant de M. G. H. Leduc, se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation dudit Leduc, en rapport avec le tunnel du Boulevard Saint Laurent.

Son Honour le Maire informe M. Charland, que le Bureau a décidé de ne pas recommander le paiement de ces réclamations.

Les minutes sont lues et confirmées.

↓  
Resolu  
Soumise une notification de la Cie du Pacifique Canadien, requerant la Cité de faire effacer du livre ou registre des rues et du plan homologué les parties de la rue Saint Timothy fermées à la circulation publique.

Resolu

De faire rapport au Conseil, conformément au rapport du département en Loi, recommandant

18 De donner instructions à l'Inspecteur de la Cité d'indiquer sur le registre ou livre tenu par lui, en vertu de l'article 410 de la charte, les rues et parties de rues faisant maintenant partie de la rue Saint-Timothée, dans le quartier Saint-Jacques, tel qu'indiqué en rouge sur le plan annexé audit rapport comme rues et parties de rues fermées, ou si le Conseil le juge à propos de donner instructions aux Avocats de la Cité d'obtenir une ordonnance de la Cour au même effet, en même temps que la demande ci-après;

25 De faire effacer les lignes homologuées desdites rues décrites dans la notification et sur le plan de la Compagnie du Pacifique ou tel plan identique préparé par les officiers du département de la Voie, suivant les formalités de la Loi, et de donner instructions aux Avocats de la Cité de faire les procédures nécessaires pour suite à la Cour Supérieure, et après avis dans le journal, les frais de ladite suite devant être à la charge de la Compagnie intéressée et requérante.

Sur recommandation du Député Chef du département des Incendies, il est

D'approver la nomination, à l'essai, pour quinze jours, de M. Napoléon Lessard, au poste d'Assistant Mécanicien, au salaire de \$ 900.00 par année, pour remplacer M. Joseph Forget, dimissionnaire, dont la démission est présentement acceptée.

Soumis une lettre de M. A. Bissomette, se plaignant du fait que le champ de Mars a été fermé à la circulation.

De référer à l'Ingénieur en chef pour suggestions.

Sur recommandation du Chef du département des Incendies il est

De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une police acquitté de \$ 1000. soit accordée à M. O. Blain, qui a fait partie de la brigade du premier septembre 1890 au 31 juillet 1911.

Soumis une communication du Greffier de la Cité dislant que le fonds contingent de son département est épuisé, et recommandant qu'un crédit additionnel de \$ 100.00 soit

Resolu

De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un compte au montant de \$ 630.20 de M. J. A. Languinac, pour honoraires.

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant le paiement dudit compte.

Une délégation de citoyens du Village de Guybourg, quartier Longue Pointe, se présente devant le Bureau, et se plaint du fait que l'Aqueduc de Guybourg ne fonctionne pas depuis quelques jours, et de la qualité de l'eau fournie par ledit Aqueduc, lorsqu'il fonctionne.

La question de remédier à cet état de choses est prise en considération par le Bureau.

Étaient présents M. W. Leudonneau Poch, Pierre Vanherp, Régis Fontaine, J. O. Berou, J. A. Patry, Art. Gendron, Claude Courtemanche, W. Lavoie, Henri Bellemare, B. Dufour, et O. Corbeil.

Avournement

Sec.

Resolu

Resolu

Resolu

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 13 Août 1912. p.m.

Présents,

Monseigneur le Maire L. A. Lavallée  
M. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey.

Soumis une application de la Canadian Northern Montreal Tunnel & Terminal Co. pour permis de placer à certaine endroit sur le parcours de leur tunnel proposé, des points de repère en dessous de la surface du trottoir.

M. Marchal, Avocat, se présente au Bureau à ce sujet et insiste sur le fait qu'il est nécessaire pour la compagnie d'obtenir cette permission immédiatement, pour être en mesure de poursuivre les travaux dudit tunnel. Il est

De faire rapport au Conseil recommandant que l'adit permissoin soit accordée à certaines conditions mentionnées au rapport de l'ingénieur en chef et à la condition que la principale permission ne sera considérée, en aucun temps, comme constituant de la part de la Cité, une approbation de la construction du chemin de fer élevé sur le côté sud de la rue La Gauchetière, jusqu'au port.

Soumis un projet de résolution à être adopté par le Bureau des Commissaires des Ecoles Protestantes de Montréal, concernant le permis de construire un tunnel en dessous de la rue reliant la rue Notre-Dame à la rue University, et la bâtie du pouvoir aux constructions de l'Ecole et de mettre des barrières aux propriétés donnant accès à ladite rue.  
Maître Languedoc, présent à l'assemblée, déclare que si le Bureau accepte ledit projet, le Bureau des Commissaires passera ladite résolution.

Que le Secrétaire signe le dit projet séance tenante comme étant accepté par le Bureau pour être approuvé par le Conseil à sa prochaine séance.

M. L'Échevin l'ollement représente que l'Avenue Mont Royal a été pavée, de la rue Papineau à la rue Bribœuf et il demande que les trottoirs permanents soient faits sur le côté nord de l'Avenue Mont Royal, de la rue Papineau à la rue Bribœuf.  
De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport spécial.

Résolu

Résolu

Résolu ✓

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 22 Août, demandant de procéder à l'appropriation de la rue Saint André, puis Demontigny.

De faire rapport au Conseil recommandant qu'il soit procédé à l'acquisition à l'amiable ou à l'appropriation des immeubles nécessaires pour élargir, du côté Est, la rue Saint André de la rue De Montigny en allant vers le Nord, conformément à la Loi.

Soumis un rapport du département en Loi Le: proté de la Montreal Water & Power Co. relatif au prix à être payé par mille gallons d'eau filtrée dans le quartier Côte des Neiges, déclarant que si l'eau fournie par la Compagnie est réellement filtrée, la Cité sera tenu de payer cette eau à raison de 17½ cents le mille gallons.

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

M. Norman McLeod, est présent au Bureau en compagnie de son procureur et de l'Ingénieur en chef au sujet de l'application pour le transport des contrats de M. F. H. McGehee pour le plant de filtration à M. McLeod.

Après pourparlers et discussion, il est  
D'approver le principe dudit transport sujet aux conditions qui devront être inserées dans l'acte qui devra être soumis au Bureau incessamment, pour approbation par le Bureau et le Conseil.

Liste des rapports voir "Binder".

Ajournement

L. M. Dupuis.

P. S. Seccal  
Sec.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires  
Tenue le 1<sup>er</sup> Août 1912, au.

Présents

Sous l'autorité du Maire L.A. Lavoie  
MM. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Vu que des doutes ont été soulevés sur la légalité du règlement adopté par le Conseil, concernant les autobus aussi que sur la validité du projet de contrat à intervenir entre la Ville et la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée, les Commissaires ont consulté MM. Aimé Goffrion et Gustave Lamothe, et il est

Resolu De transmettre les opinions légales de ces derniers au Conseil.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses rapportées au Bureau durant la semaine finissant le 10 Août 1912 est soumis et déposé aux archives.

Soumis un rapport du Lieutenant des Édifices Municipaux demandant d'être autorisé à permettre l'usage de quelques appartements dans la propriété appartenant à la Ville, sur la rue Saint Jean Baptiste, à une pauvre famille, en vue d'éviter les vols qui s'y commettent.

Resolu D'accorder ladite autorisation, à condition que ceux qui auront l'usage de ces appartements devront partir en aucun temps sous deux jours d'aviso.

Il est

Resolu De demander à l'Ingénieur en chef de préparer un estimate du coût de la construction d'un égoïl et de la pose de conduites d'eau dans le prolongement du Boulevard Saint Laurent, au sud de la rue Notre Dame.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de remettre à MM. J. Toussaint et Cie un dépôt de \$ 3.000. fait en rapport avec le contrat pour la construction d'un égoïl dans les rues Notre Dame et Saint Pierre, du Boulevard Saint Antoine à 310 pieds au nord de la rue Ontario.

Resolu D'autoriser la remise dudit dépôt

Et avocat nommé, le Bureau procède à l'ouverture de sommations pour l'achat de pompes turbinées pour le département de l'Aqueduc.

Les sommations suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées et remises à l'ingénieur en chef pour rapport, et les chèques de dépôt suivants sont remis au Trésorier de la Ville par voie:

Drummond, Mc Ball & Co.	\$1,200.00
Gen. General Electric Co.	1,200.00
John McDougall, Eng. Iron Works	1,200.00
John T. Farmer	1,200.00
Keay & Partners	1,200.00

Ajournement.

L. A. Dupuis,  
L. A. Dupuis  
Sec.

L. A. Dupuis,

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 15 Avril 1912. a.m.

Présents

M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Les minutes jusqu'au trézis inclusivement sont lues et confirmées.

Son Honneur le Maire prend son siège.

L'Honorable Sénateur Bièque se présente au Bureau et soumet une opposition des Reliques boces hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, au prolongement proposé de la rue Le Royer jusqu'à la rue Saint Gabriel.

Cette question est mise à l'étude.

Soumis une communication de M.B.L.N. Beaudry, soumettant son application pour la position de chef du département des Archives, au cas où tel département serait établi.

De prier M. Beaudry de vouloir bien rappeler la chose aux Commissaires en temps opportun et de faire rapport en même temps sur les prévisions à faire pour un tel département, dans la réfection de l'Hôtel de Ville actuel.

Soumis une requête de M.J.H. Feux pour une pluviale fontaine.

Approuvée.

Soumis un rapport du President du Bureau des Évaluateurs recommandant l'achat d'un livre intitulé "Valuation of Public Service Corporations" au prix de \$15.50  
D'autoriser l'achat dudit livre.

Resolu

Approuvée

*G. Seignac*  
Scc.

*L. H. Dupuis.*

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.  
Tenue le 15 Avril 1912. p.m.

Présents

Son Honneur le Maire S.A. Savallie  
M.M. les Commissaires Dupuis  
Godfrey  
Lachapelle

Sur recommandation conjointe du Contrôleur et Auditeur, de l'Ingénieur en Chef et de l'Agent des Achats et des Ventes, il est

Que M. L.E. Duquette, commis comptable de la Division Nord, soit transféré au Bureau du Pourvoeur, et que M. Paquet, pointeur de la Division Nord, soit nommé commis comptable en remplacement de M. Duquette, promu, ces deux employés devant conserver leur salaire actuel.

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, demandant de faire installer un téléphone dans le bureau général de son département.

De donner instructions au surveillant des Édifices Municipaux de faire transporter le téléphone qui était à l'usage de M. D'Amour audit Bureau.

Soumis des commissions reçues pour certaines améliorations à être faites à l'ancien Hôtel Mercotte, à Ahuntsic.

De faire rapport au Conseil recommandant que la somme de M. Arthur Brook, au montant de \$195.00 qui est la plus basse, soit acceptée et que ladite somme de \$195.00 soit votée pour cette fin.

Soumis les soumissions reçues pour les réparations à être faites au Château Ramsay.

De faire rapport au Conseil, recommandant que la somme de M.M. J.E. Blanchard & Cie, qui est la plus basse, soit acceptée, et qu'une somme de \$430.00 soit votée pour cette fin.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance de la Commission Spéciale des Réceptions, recommandant le paiement des comptes suivants:

Service de voitures "Place Vigier"

\$119.00

Resolu

Ihos. Simpson  
D'autoriser le paiement desdites comptes.

11118

Soumis un rapport du Médecin Officier de Santé au sujet de la démission du Docteur J.A. Ranger, Inspecteur d'École.

Resolu

Que le Docteur J.N. L'hassé, Docteur en Médecine soit nommé Inspecteur des Écoles en remplacement du Docteur J.A. Ranger, démissionnaire, à compter du premier Septembre prochain, au même salaire que son prédécesseur.

Resolu

Le Bureau prend en considération la question du remplacement de M.J.T. Sadler, expert au département des réclamations et il est

Que M.R.D. Dunn, du Bureau du Trésorier, soit transférée au département des réclamations, pour remplacer M. Sadler, à son salaire actuel, à partir du 1er Septembre.

Resolu

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
D'autoriser la pose des conduites d'eau suivantes, les montants nécessaires devant être pris sur le crédit voté pour la pose de conduites principales:

Prolongement de la rue conduite principale de la rue Valois de 300 pieds de la rue Ontario en allant vers le nord, au coût de \$755.00

Prolongement de la conduite de la rue Florence de 625 pieds de tuyau de 8" au coût de \$1200.00

Resolu

Soumis un rapport du chef du département des incendies sur une demande de la compagnie Dunlop Tire & Rubber Goods pour la remise d'un dépôt de \$200.00 en rapport avec la fourniture d'imperméables, sur la pretention qu'il n'y a pas eu de délai mentionné dans l'ordre.

D'autoriser la remise du dit dépôt si réellement il n'y a pas eu de délai mentionné pour la fourniture de ces imperméables.

Resolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de voter une somme de \$3.254.00 pour la pose d'un trottoir en ciment sur les deux côtés de la rue Albert, de l'Avenue Atwater à l'Avenue Greene.

De faire rapport au conseil, recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessus, ladite somme étant payable

85325

moitié par la cité et moitié par les propriétaires intéressés

Soumis un rapport du chef du département des incendies, informant le Bureau que le chauffeur F.W. Elliott a envoyé sa démission.

Resolu

D'approuver ladite démission.

Soumis un rapport du chef du département des incendies, informant le Bureau que les personnes suivantes ont abandonné le service:

Colin Coutts,	Porte No. 15	résigné
Thomas Supplz,	38	dimit.
Oscar Gervais,	24	résigné
J. A. St. Pierre,	26	do.
F. W. Elliott, chauffeur,	20	do.
Hector Marion,	22	dimit.

D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du chef du département des incendies, informant le Bureau qu'il a placé en service les personnes suivantes:

John Carruthers,	Post No. 28
Nap. Lessard, Art. Ingén.	5
André Voirard,	32
D. Beaulieu,	3
A. Valiquette,	16
Léon Grignon	22
Ernest Larivé, chauffeur	20

Resolu

D'approuver ledit rapport et de demander au chef du département des incendies d'envoyer les lettres de démission avec son rapport.

Sur recommandation du chef du département des incendies Il est -

D'accepter la démission du Lieutenant Joseph Hudon, du poste No. 24.

Sur recommandation du chef du département des incendies Il est -

D'approuver la nomination de Ernest Larivé au poste de chauffeur au salaire de \$900.00 par année, en remplacement de M. Ernest

L. Simpson, résigné.

Resolu  
Soumis une communication de M.M. Levers & Co. offrant d'acheter de la Ville un terrain ayant front sur la rue Butler, en face du canal de fuit, près viaduc, quartier St. Gabriel. Que le Bureau ne croit pas judicieux de recommander la vente de ce terrain.

Resolu  
Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant de faire vendre en même temps que la construction de l'Ecole Normale, les matériaux des constructions suivantes : 1e Une remise et hangar, partie en brique et partie en bois, 25 Etage glacié en pierre, 3e Deux Batiments en pierre, qui sont adossés aux propriétés de la rue St. Paul.  
D'approuver ledit rapport.

Resolu  
Soumis un rapport du département en Lai Re: La Cité de Montréal et la compagnie John McDougall Locomotive Steam Works, au sujet du compte de \$147.00 pour le coût du renouvellement de modèles détruits dans un incendie.

Soumis aussi un rapport du département en Lai sur un compte au montant de \$3.013.78 de ladite compagnie balancé due pour le prix de la pompe de l'Avenue Papineau.

Soumis aussi un rapport de l'Ingénieur Bureau des eaux de l'Aqueduc, établissant que la valeur réelle des modèles détruits est de \$980.00

De faire rapport au Conseil recommandant le paiement à ladite compagnie d'une somme de \$1.033.78 soit le montant du par la Ville, à ladite compagnie, après deduction faite du coût des modèles (\$980.00) du montant ci-dessus mentionné de \$2.013.78.

Agournement:

*G. H. Seveal*  
Sec.

*L. H. Dupuis.*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 16 Avril 1910. ans.

Presento

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Godfrey  
Lachapelle  
Dupuis

Il est

De demander à l'Ingénieur en chef s'il a pourvu au mode de diversement pour les égouts qui diviseront dans la rivière des Prairies.

Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, Mr. Haratio Nelson Gray et la Cité de Montréal, requête pour injonction interlocutoire pour empêcher la signature du contrat entre la Cité et la Compagnie Canadienne d'Autobus, L'unité, demandant si un ou deux conseils doivent être adjoints à l'Avocat de la Cité qui prendra charge de la cause ou bien si les Avocats de la Cité doivent seuls se charger de ce procès.

Que dans les circonstances, les Commissaires ne croient pas devoir adjoindre des conseils de l'extérieur et qui sera conseiller la conduite de cette cause au département en Lai de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant que M. Charles Dey, employé suranné de son Bureau soit nommé commis et percepteur dans le département des arrérages au salaire de \$700.00 par année, à compter du 15 de ce mois.

D'approuver la recommandation du Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que M.M. Victor Hermann, F. Renot, J.R. Lambert, Marcel Marcoux, et D. Laplante soient employés temporairement dans son Bureau au salaire de \$2.25 par jour, pour remplacer M.M. A. Savoie, J.E. Blondin, J.D. Lavois, J.L. Martin, J. Degrasse et L. W. French nommés commis.

D'approuver la recommandation du Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du surintendant des départements des Sciences informant le Bureau que M.F. Gackmeyer est absent pour

Resolu

de maladie, ce qui prolongera de quinze jours sa vacance ordinaire.  
D'approver ledit rapport.

Resolu

Soumis une communication de la directrice de l'Hôpital Cinique demandant d'être autorisée à présenter une note d'honoraires pour les soins donnés aux malades étrangers.

Que l'engagement de la Directrice de l'Hôpital des Variolux est pour diriger et prendre soin de l'Hôpital, qu'il y ait des malades ou qu'il n'y en ait pas.

La Ville croit devoir recevoir les malades des municipalités suburbaines et non pas de la Province, surtout pour se protéger elle-même contre la contagion et diminuer ainsi le nombre des malades à hospitaliser.

Pour ces raisons, les Commissaires ne croient pas devoir accorder à la demande de Mademoiselle Bernard, et lui permettre de présenter une note d'honoraires supplémentaires pour les soins donnés aux malades venant des municipalités suburbaines.

Gouvernement.

P.M. Léveillé  
sec.

R.W. Godfrey

Resolu

Procès-verbal d'une Assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 16 Août 1912, pm.

Présents

Son Honneur le Maire L.A. Lavallée  
M.M. les Commissaires Godfrey  
Lachapelle  
Dupuis

Le rapport sur les cas de fièvre typhoïde est soumis et déposé aux archives.

M.M. Collins, Févres et Lamouroux sont présents au Bureau au sujet de la préparation des rôles de cotisations pour les trottoirs et pavages et il est convenu que les trois s'entendent ensemble pour s'aider et arriver à pouvoir tenir à jour la préparation des rôles de cotisations spéciales pour les pavages et les trottoirs.

Soumis un rapport du département en Loi si la ville, actuellement, nonobstant le contrat existant entre la municipalité et la Compagnie foncière suburbaine de Montréal, a le droit d'aller faire concurrence dans ce territoire à cette compagnie, pour fournir de l'eau aux contribuables qui veulent prendre de l'eau de la Ville. Il est

De prier le Médecin Officier de Santé de préparer un mémoire des conditions non hygiéniques du territoire de Guybourg résultant de l'insuffisance et de la mauvaise qualité de l'eau fournie par l'Aqueduc de Guybourg et de vouloir bien transmettre ce mémoire à M. le Commissaire Lachapelle.

Resolu

Soumis un rapport du chef du département des incendies sur les changements survenus dans la brigade.

De retourner ledit rapport au chef avec détractrice de produire les lettres de résignation des pompiers qui y sont mentionnés comme ayant laissé le service.

Resolu

Soumis un rapport du Président du Bureau des Evaluateurs au sujet des questions posées au département en Loi pour opinions.

L'Avocat de la Ville et le Président du Bureau des Evaluateurs sont présents au Bureau à ce sujet et après conférence, il est

De prier le département en Loi de bien vouloir, comme par le

16 juillet 1917

Resolu

passé, donner au Bureau des Estimateurs les opinions et renseignements tigaux que ce dernier croit devoir lui demander par écrit.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de 36 pieds de tuyaux de 8" dans la rue Ste-Camille, à Ville St-Pierre au coût de \$ 100.00

D'autoriser la pose du dit tuyau, le crédit nécessaire devant être pris à même le montant voté pour la pose de conduites principales.

Soumis un rapport du Surintendant des Impressions et de la Papeterie informant le Bureau que l'Imprimerie Perreault qui fait l'impression des ordres du jour a décidé d'augmenter ses prix de \$ 4.55 à 6.00 et de 6.00 à \$ 8.00.

D'accorder l'augmentation demandée par l'Imprimerie Perreault.

Soumis un rapport du President des Evaluateurs, transmettant l'évaluation des propriétés à exproprier sur la rue de La Montagne entre Notre-Dame et Dorchester.

De référer au Département en Loi pour rapport sur ce qui reste à faire.

Soumise une communication de M. J. Emile Voyer, Ingénieur, chargé des Travaux du Boulevard St-Laurent, faisant certaines suggestions sur sujet du contrat Duquette.

De référer au Département en Loi pour rapport et opinion sur les suggestions de M. Voyer, et pour aviser le Bureau.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un plan montrant les noms des propriétaires et l'étendue du terrain exproprié pour l'ouverture de la 4<sup>e</sup> Avenue, quartier Ahuntsic. De référer au Département en Loi pour rapport sur le mode de procédure à suivre.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
D'autoriser la pose de 125 pieds de conduite principale  
d'eau sur la rue Stadacona, à l'est de St-Germain au coût  
de \$ 375.00, la dite somme devant être prise sur le crédit voté  
pour la pose de conduites principales.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

Resolu

D'autoriser la remise à la "Sicily Asphaltum Paving Co." de deux dépôts de \$ 108.20 et \$ 562.50 respectivement, faits en rapport avec le pavage de la rue Du Port, de la rue Des Commissaires au Square Jeanne, et de la rue Latour, du Square Victoria à la rue Ste-Monique, lesquels pavages sont actuellement terminés.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la construction d'égouts dans le quartier Émard pour lesquels les contrats ont été accordés avant l'annexion à la "John W. Harris Construction Co."

De référer au Département en Loi et à l'Avocat Consultant pour rapport sur la responsabilité de la Cité.

Resolu

Resolu

Après considération de certains rapports des Chefs de Départements, il est

De faire rapport au Conseil.

15 A l'effet de voter une somme de \$ 400.00 comme fonds à être appliquée au remboursement du coût des licences de voitures, pour employés qui ont des voitures pour le service de la Cité.

25 A l'effet de voter une somme de \$ 70.00 pour l'achat du kiosque privé de MM. Witterby et Minogue.

35 A l'effet de procéder à l'acquisition à l'amiable ou à l'expropriation des immeubles nécessaires pour ouvrir la rue Gauthier, entre l'Ave. D'Horimier et la rue Parthenais, conformément à la L. o.

45 A l'effet de voter une somme additionnelle de \$ 150.00 payable \$ 85.5. par les propriétaires intéressés et \$ 66.7. par la Cité, pour la construction d'un surplus de 200 pieds de l'égoût de l'Avenue Madison, et d'accorder le contrat à MM. L. Bélanger, aux mêmes conditions que leur contrat originaires.

55 A l'effet de voter une somme de \$ 200.00 pour payer les dépenses de voyage etc des délégués de la Ville à la Convention des Municipalités Américaines, à Buffalo.

65 A l'effet d'accorder à la Canada Foundry Co. le contrat pour la fourniture de quatre pompes et moteurs, au prix de leur sommission, soit \$ 7.430.00.

75 A l'effet de voter une somme de \$ 1638.20 pour le nivellement de la rue Vinet, entre la rue Souligny et les limites de Tetreaultville.

85 A l'effet de voter une somme de \$ 15.000. pour la nourriture des chevaux du département des Incendies, pendant 5 mois à

\$3.000. par mois.

96 A l'effet de permettre à M. J. Ettenberg d'ériger une marquise, au-dessus du trottoir, en face de sa propriété portant le N°. 2185 Boulevard Saint Laurent.

Gouvernement:

P. Sevecal  
Sec.

L.W. Dupuis

Resolu

Resolu

11512

Resolu

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 19 Août 1912, ann.

Présente

M.M. les Commissaires Dupuis, President,  
Lachapelle  
Godfrey.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef déclarant que le fonds contingent du département des Chemins est épuisé et recommandant qu'une somme additionnelle de \$800.00 soit votée. D'autoriser l'imputation de la dite somme sur la balance du crédit voté pour imprévus à être dépensés avec l'autorisation du Bureau des Commissaires.

Les minutes sont lues et confirmées.

Soumis un rapport du Directeur de la Gazette Municipale sur sujet des retards apportés dans l'impression de ladite Gazette. De donner instructions au Directeur de la Gazette Municipale d'adresser la lettre suivante aux imprimeurs:

"Les Commissaires me demandent d'appeler votre attention sur l'article IV du cahier des charges, qui sert de base au contrat d'affermage de la Gazette Municipale, lequel vous oblige à publier, lorsque vous avez en main la matière requise, au moins quarante (40) pages, ce que vous avez obligé de faire, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1912, puisque vous n'avez imprimé jusqu'à date que 716 pages ce qui ne constitue qu'une moyenne de 27 pages par numéro."

"Vous voudrez bien vous conformer aux exigences de votre contrat et publier intégralement la copie que je vous transmets, chaque semaine."

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville recommandant la nomination de M. G.P. Belair à la position de commis dans le Bureau du Paix-Maîtr, au salaire de \$800.00 par année; à partir du premier Septembre prochain.  
D'approuver ledit recommandation.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 14 Août 1912, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier s'il ne serait pas opportun de poser des grillages à moncher aux portes et aux fenêtres des marchés publics.

Resolu

D'informer le Conseil en réponse que cette question est à l'étude.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Ville, recommandant la nomination d'un employé additionnel, dans son Bureau, pour s'occuper de la comptabilité du département de l'Agenda.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme de \$ 265.50 pour payer le salaire de tel employé à raison de \$ 700.00 par année.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville transmettant un état montrant le produit net de l'emprunt temporaire contracté à Londres le 15 de ce mois.

Déposé au record.

Resolu

Il est

De demander au Chef du département des Incendies de faire rapport sur le mouvement dans le personnel du corps des pompiers durant les cinq dernières années, au 31 Décembre 1911 et les sept mois de l'année courante, au 31 juillet. Ce rapport devra indiquer:

Quel était le nombre d'hommes dans chaque classe, au commencement de chaque année.

Quel a été, dans chaque classe, le nombre des démissions par le chef, le nombre des résignations, le nombre des décès, le nombre des nominations.

Le nombre total d'hommes dans chaque classe le dernier jour de l'année.

Le rapport devra aussi indiquer, pour chaque année, quel était le salaire des hommes dans chaque classe et être accompagné d'une copie authentique par le Chef de toutes les lettres de résignation reçues depuis le premier janvier dernier.

Soumise une offre de Madame Suzanne Leducque d'acheter le résidu du lot portant le N° (6)-6a) du plan d'expropriation et 3.930-40 du plan officiel, mesurant environ 2.300 pieds, à raison de 50 francs du pied.

Resolu

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter

la dite offre.

Gouvernement.

P. B. Seveal  
Sec.

L. W. Dumas,

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 20 Août 1912, ans.

Présents

M.M. les Commissaires Dufresne, President  
Lachapelle,  
Godfrey.

Une délégation de résidents de la paroisse de Sainte-Cécile est présente au Bureau par Monsieur le Curé Beaulac, et demande la construction de trottoirs en bois sur la rue Perre de la vingt-huitième à la trentième rue et sur la rue Pollet de Perre à St. Laurent le plus tôt possible.

Ces délégués demandent en outre de construire des trottoirs sur les rues Sanguinet et Hôtel-de-Ville.

Monsieur le Curé Beaulac demande de poser une conduite d'eau permanente ou temporaire afin d'alimenter l'église et l'école au coin de la rue Hôtel-de-Ville.

Ces questions sont référées à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Monsieur l'Échivin N. Laperrière se présente devant le Bureau et demande la construction d'un trottoir en ciment ou en asphalte sur le côté est de l'Ave. Atwater, de St. Antoine à Dorchester.

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Résolu

Monsieur L'Amayot se présente devant le Bureau au sujet de la requête qu'il a faite pour la pose d'un service d'eau sur la rue Ontario.

Les Commissaires attirent l'attention de M. L'Amayot sur le fait que son application aurait dû être faite avant le pavage de la dite rue, et décident que si le permis lui est accordé il devra, au préalable, déposer un montant suffisant pour garantir tous les frais.

Une délégation, représentant le conseil de construction, se présente devant le Bureau, mandaté par M. l'Échivin L.A. Laperrière, et demande la nomination d'inspecteurs d'échafaud de construction. Cette question est sous considération.

Soumettre une offre de Monsieur J.B. Liger d'acheter de la Ville certains terrains situés sur l'avenue Lacombe, coin Rivard, numéros 363-1 à 363-8, moyennant 85cts le pied carré.

De faire rapport au conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Résolu

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour la construction d'un chalet de nécessité, de stations de pompe au bassin Elgin et d'égoits dans différentes rues.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées et remises à l'Ingénieur en Chef pour rapport, et les chèques de dépots ci-dessous mentionnés sont déposés entre les mains du Trésorier.

Reçu du Secrétaire du Bureau des Commissaires les chèques de dépots en rapport avec les soumissions pour la construction d'égoits, d'une station de pompe au bassin Elgin, et d'un chalet de nécessité.

Égout Ave. Notre Dame de Grâce.

1 Henri Bertrand	\$ 300.00
2 Palermo e Frascarelli	200.00
3 Pierre Labelle	200.00
4 B. Laurent	200.00
5 Geo. Jamin	
6. L.A. Amayot	200.00

Ave. Decarie.

7 Geo. Jamin	\$ 350.00
8 Salvatore Ricci	350.00
9. Palermo Frascarelli	
10. L.A. Amayot	350.00

Ave. Marlowe

11. E. Belanger & Cie	\$ 1,500.00
12. Gilbert & Payer	1,500.00
13. Geo. Jamin	

Ave. Brillou

14. L.A. Amayot	\$ 250.00
15. Palermo e Frascarelli	250.00
16. Henri Bertrand	250.00
17. Pierre Labelle	250.00
18. W.B. Laurent	250.00
19. Geo. Jamin	

Ave. Northcliffe	
22. E.Bélanger & Cie	\$1,400.00
23. M.Dineau	1400.00
24. A.T.A. Béginon	1400.00
25. Geo. Jamin	
26. Glibert & Paye	1400.00
27. Palermo & Frescarelli	1400.00

Rue St. Mathieu	
28. L.A. Amyot	\$100.00
29. Geo. Jamin	

Rue Lacasse	
28. L.A. Amyot	\$100.00
29. Henri Bertrand	150.00
30. Geo. Jamin	

Station de Pompe (Bassin Elgin)	
31. Glibert & Paye	\$1200.
32. Joseph Denis	1200.

Chalet de Néciné	
33. O.Filiion (chèque signé par T. Gérard)	\$1500.00
34. W. Duquette	1500.00
35. Jos. Laurier	1500.00
36. T. Lessard	1500.00

Monsieur l'Échevin Larivière, appuyé par une délégation de Guybourg informe le Bureau que la Compagnie Foncière Lubrifiante a demandé à l'Ingénieur burintendant de l'Aqueduc de lui fournir de l'eau, à même les conduites de la Ville et que M. Lessard est à faire les travaux nécessaires à cette fin.

La délégation demande d'intervenir immédiatement pour empêcher que la chose ne soit faite, ce à quoi le Bureau consent, et des instructions sont données immédiatement à l'Ingénieur en chef, en conséquence.

*L.J. Séguin*  
L.S.

Ajournement  
*L.M. Dupuis*

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 20 Avril 1912 - pm.

Présenté "M.  
MM. les Commissaires Dupuis, Président  
Lachapelle  
Godfrey

Monsieur F. S. Wanklyn, assistant de l'Exécutif Général de la Compagnie du Pacifique, se présente au Bureau, au sujet de la demande de la cité à ladite compagnie, de céder une ligne de terrain de 60 pieds de large pour l'ouverture d'une rue en vue de connecter les parties des rues Fabre et Marquette au Nord de l'avenue Laurier, avec l'avenue Papineau. M. Wanklyn informe le Bureau que la compagnie du Pacifique regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande.

Soumettre une communication de l'Avocat de la cité transmettant au Bureau les opinions données par MM. E. Beffroi et Gustave Lamothé, en rapport avec le contrat et le règlement de la Compagnie Canadienne d'Autobus Limitée.  
Déposé aux archives.

Il est

De demander au Chef du département des Incendies de faire rapport au Bureau si les valves d'accouplement achetées de Monsieur Prieur ont été placées, si oui, où elles ont été placées, et quel résultat elles ont donné.

Soumettre une application de la compagnie du Grand Tronc pour changer la direction de la rue St. Etienne.

De référer cette application à Monsieur le Commissaire Godfrey pour expliquer tout l'affaire à l'Ingénieur en chef.

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est d'autoriser la remise à MM. Thomas Robertson &c., d'un dépôt de \$1,747.50, en rapport avec la fourniture de plomb en soufre.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est d'approuver la nomination de M. L. L. Lambord à la position de dégmineleur, au salaire sur le pied de \$90. par mois et de nommer MM. L. Fortier, O. Therrien, L. Fortier, L. Lavoie, et L. Grion aux positions de châineurs, avec un salaire de \$210.

par jour, les salaires ci-dessus mentionnés devant être pris sur le crédit de \$10.000. voté pour engagement de nouveaux personnels.

Soumise une communication de la Commission des Services Électriques au sujet de l'établissement des poteaux sur la rue Sté Catherine, des nouveaux poteaux à adopter pour l'éclairage de ladite rue.

De référer au Surintendant du département de l'Eclairage pour rapport.

Il est

Que Mademoiselle B. Maille qui a subi un examen pour la position de sténographe dans le Bureau des Commissaires soit nommée à cette position avec un salaire de \$600.00 par année.

Soumise une communication de l'Assistants-Maitre des Postes au sujet du numérolage et du changement de nom des rues.

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses, rapporté durant la semaine finissant le 17 Aout, est soumis et déposé aux archives.

Sur recommandation du Surintendant des Parcs, il est que M. Martin Prenau soit nommé à la position de commissaire département des parcs, à l'essai avec un salaire de \$50. par mois.

Soumise une communication du Greffier de la Ville de Westmount déclarant que la Ville de Westmount est consentante à accepter l'arrangement proposé pour le traitement des varioleux de Westmount dans l'hôpital des varioleux de Montréal, à raison de \$5.00 par jour dans chaque cas.

De faire rapport au conseil recommandant que Son Honour le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer un acte d'arrangement dans ce sens.

Resolu

Resolu

Resolu

Soumis la "Book Pay list" du Département de Police pour la période s'étendant du 1er. au 15 Aout.

Approuvé.

Sur recommandation du Chef de Police, il est  
d'approuver les promotions et nominations suivantes:  
Constable Patrick Broden, promu sergent à la place  
du sergent T. O'Connor, résigné.  
Rolland Alex Smith, pour remplacer Broden, promu  
William Bertrand, " " Robillard, résigné.  
Geo. Sproule, " " Burke, renvoyé.  
Felix Laroque, 411 Plais, renvoyé.  
Philippe Menier, pour remplacer 85 Rouges, renvoyé.  
Omer Trudeau, " 51 Charkbois, "  
Joseph Lavoie, " 537 Lachapelle, "  
Joseph Williams, " 631 Powell, ne s'est pas présenté.  
Amédée Caron, " 873 Prevost, résigné.  
Chas. E. Tapp, " 557 Turner, "  
Noé Bélanger, " 253 Dausseau, renvoyé.  
Wilfred A. Noel, " 646 Lamarre, ne s'est pas présenté.  
Chas Tremblay, " 388 Cardinal, décédé.  
Dorine Grignon, " 556 Menard, ne s'est pas présenté.  
Eugène Plante, " 640 Proven, pas d'examen.

Agournement

G. G. Sevical  
Sec.

L. W. Dupuis.

par jour, les salaires ci-dessus mentionnés devant être pris sur le crédit de \$10.000. votés pour engagement de nouveaux personnels.

Soumire une communication de la Commission des Services Électriques au sujet de l'entretien des poteaux sur la rue St. Catherine, des nouveaux poteaux à adopter pour l'éclairage de la rue.

De référer au Surintendant du département de l'Eclairage pour rapport.

Il est

Que Mademoiselle B. Maille qui a subi un examen pour la position de sténographe dans le Bureau des Commissaires soit nommée à cette position avec un salaire de \$600.00 par année.

Soumire une communication de l'Assistant-Maitre des Postes au sujet du numérotage et du changement de nom des rues.

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Le rapport sur les cas de maladies contagieuses, rapporté durant la semaine finissant le 17 Aout, est soumis et déposé aux archives.

Resolu

Sur recommandation du Surintendant des Parcs, il est que M. Martin Brennan soit nommé à la position de commis au département des parcs, à l'essai avec un salaire de \$50. par mois.

Soumire une communication du Greffier de la Ville de Westmount déclarant que la Ville de Westmount est consentante à accepter l'arrangement proposé pour le traitement des varioliques de Westmount dans l'hôpital des varioliques de Montréal, à raison de \$5.00 par jour dans chaque cas.

Resolu

De faire rapport au conseil recommandant que Son Honour le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer un acte d'arrangement dans ce sens.

Soumettre la "Deck Pay list" du Département de Police pour la période s'étendant du 1er. au 15 Aout.

Approuvé.

Sur recommandation du Chef de Police, il est  
d'approuver les promotions et nominations suivantes:  
Constable Patrick Broden, promu sergent à la place  
du sergent T. O'Connor, resigné.

Roland Alex Smith, pour remplacer Broden, promu  
William Bertrand, " " Robillard, resigné  
Geo. Sproule, " " Birke, renvoyé.

Felix Larocque, 411 Plais, renvoyé.

Philippe Menier, pour remplacer 85 Bougès, renvoyé.

Omer Trudeau, " " 51 Charlebois, "

Joseph Laviolle, " " 537 Lachapelle, "

Joseph Williams, " " 631 Powell, ne s'est pas présenté.

Amédée Caron, " " 873 Prevost, resigné

Chas. E. Tapp, " " 557 Roberge, "

Noé Bélanger, " " 333 Dauversan, renvoyé

Wilfrid A. Noel, " " 646 Lamarre, ne s'est pas présenté.

Chas. Tremblay, " " 388 Cardinal, décédé

Dorine Grignon, " " 556 Menard, ne s'est pas présenté.

Engine Plante, " " 640 Projet, pas d'examen.

Agournement

*P. Leveillé*  
Sec.

*L. M. Dupuis.*

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 Août 1912. ann.

Présenté

M. les Commissaires Dupuis, Président  
Lachapelle  
Godfrey.

Les minutes sont lues et confirmées, et après délibérations sur différents sujets, sans qu'il ne soit pris aucune décision, la séance est adjournée.

Adjournement

L. M. Sénecal  
Sec.

L. M. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 Août ann.

Présenté

M. les Commissaires Dupuis, Président,  
Lachapelle  
Godfrey.

Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, demandant d'être autorisé à faire placer un téléphone au nouveau poste de police No. 28, quartier Notre-Dame de Grâces, au prix de \$50. par année.  
D'accorder la dite autorisation

Resolu

Resolu

Sur rapport du chef de Police, il est  
de faire rapport au Conseil recommandant qu'une résolution soit adoptée pour autoriser le Bureau des Commissaires à transférer le poste de police No. 9, rue St. Mathieu et Sherbrooke, au côté Nord de la rue Sherbrooke, à l'ouest du No. 857, à partir du deuxième arbre, la tête des chevaux tourné vers l'est.

Le rapport sur les cas des fièvres typhoïdes, rapporté durant la semaine finissant le 10 Août est soumis et déposé aux archives.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenus le 14 Août 1912, à l'effet d'approuver un rapport de la Commission Spéciale au sujet de la mise en vigueur du règlement 210, concernant la compagnie des Tramways.

De référer au département en foi pour savoir si un avis doit être envoyé à la compagnie Montréal Parc Island, que sa franchise est expirée, que la Cité entend reprendre possession des rues, et qu'elle met la dite compagnie en demeure d'enlever ces rails et de remettre les rues dans le même état qu'elles étaient avant l'octroi de la dite franchise.

Resolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef déclarant que pour construire le trottoir en asphalte ordonné l'année dernière sur le côté est de l'Ave Papineau, de Monk Royal à Gilford, à une largeur raisonnable, il serait nécessaire de voter un crédit additionnel de \$500.00 la dite somme.

Resolu,

étant payable moitié par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessous.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef déclarant que les travaux d'égois sur les rues suivantes ont été complis, et que les contracteurs ont droit au pourcentage qui leur a été retenu savoir :

Grand Avenue,	M. Deneau,	\$ 416.44
Rue Valois,	A.T.A. Chequon	656.00
Ave. Monkland,	A.J. Smith & Co.	246.00
Rue Valmont,	A.T.A. Chequon,	536.11

Resolu,

De faire rapport au Conseil recommandant que les montants de pourcentage ci-dessus mentionnés soient remis aux contracteurs.

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, déclarant ne pouvoir recommander de payer le complément réclamé par M. Guinlan, en rapport avec des travaux de construction à l'observatoire de la montagne.

Resolu,

D'informer M. Guinlan que le Bureau ne peut recommander le paiement dudit complément.

Gouvernement.

P.M. Sevelac

Sel.

L.W. Dupuis.

545

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Genève le 33 Avril 1913. an.

Présents

M.M. les Commissaires Dupuis, Président,  
Lachapelle  
Godfrey.

Une délégation composée du Révérend Monsieur Norton, Recteur de la cathédrale Christ Church, du Révérend Dr. Spaling, Recteur de l'Eglise Méthodiste Saint-Jacques et de MM. Carson et A.O. Dawson, se présente devant le Bureau, et demande que leur église soit exemptée de la taxe d'eau. Cette question est mise à l'étude.

Monsieur Chépelas, gérant de la Compagnie Fonderie Suburbaine, se présente devant le Bureau et déclare, en réponse aux allégations qui ont été faites au Bureau concernant la fourniture de l'eau à Guybourg, que sa compagnie est en mesure de répondre à ces objections, et que les retards ont été causés par suite du fait que les contracteurs de la Ville ont brisé des tuyaux appartenant à cette compagnie.

Et advenant nudi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour l'installation d'un système frigorifique au Marché Fondaconne, et pour la construction d'une addition au Marché St. Jacques. Les soumissions suivantes sont ouvertes, en présence des parties intéressées.

## Système Frigorifique

Kent Company Limited - Chèque de dépôt	\$ 1,910.
Linde Canadian Refrigerating Co. Ltd. "	2,707.
Linde British Refrigerating Co. Ltd. "	1,950.

## Addition au Marché St. Jacques

J. Girard Chèque de dépôt	1,080.00
J.B. Grattan Ltd. "	1,127.50
L. Languin "	1,000.00
F. H.P. Allard "	1,118.10

Les soumissions reçues pour le système frigorifique sont délivrées au Surintendant des Marchés et à l'Architecte Chas. Bishop pour rapport conjoint, et celles reçues pour l'addition au Marché St. Jacques sont référées au Surintendant des Marchés et à l'ingénieur en chef pour rapport. Les chèques de dépôt ci-dessus mentionnés sont déposés entre les mains du Trésorier de la Ville. En rapport avec les soumissions ci-dessus

Résolu

soumise une communication du Gérant de la Banque de Montréal, transmettant un chèque de dépôt de la "Ville Manufacturing Co." pour être annexé à une sommission de cette Compagnie.  
De retourner le dit chèque de dépôt de la Banque de Montréal vu que la Compagnie ci-dessus mentionnée n'a pas produit de sommission.

Aujourd'hui

  
G.W. Senechal  
Secr.


  
L.W. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires tenue le 28 Août 1912. fin.

Présents

M.M. les Commissaires Bachapelle, Président  
Dupuis  
Godfrey.

Sur recommandation du Trésorier de la Ville, il est  
que Messieurs Ferdinand Bourgau et Jea. Moran soient  
employés temporairement dans son Bureau, au salaire de  
\$3.55 par jour, en remplacement de M.L.W. Trembley nommé  
commissaire et D. Coplette, qui ne s'est pas présenté.

Soumise une lettre du Gérant de la "Eagle Publishing Co. Ltd." demandant que la Ville fasse publier ses annonces dans le journal de "The Jewish Daily Eagle".

De référer au département en Hôpital pour savoir si la Ville a le droit de publier dans d'autres langues que les langues anglaise et française.

Soumise une résolution de la Commission des Écoles Protestantes au sujet de la construction d'un tunnel en-dessous de la rue, entre les rues Sherbrooke & University. Après considération de la question, il est

que la résolution en date du 29 Juillet 1912 soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que rapport soit fait au conseil recommandant que le permis demandé par la Commission des Écoles Protestantes soit accordé.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef recommandant de remettre à M.M. L. Giguere & Cie un dépôt de \$30.000. fait en rapport avec la construction de l'égoït principal de la Longue Pointe.

De référer au département en Hôpital pour savoir si la Ville a le droit de remettre ce dépôt, vu que le contrat n'est pas encore terminé, et qu'il est nécessaire pour le Bureau de faire rapport au Conseil.

Résolu

Résolu

Résolu

Résolu

Aujourd'hui

  
L.W. Dupuis.


  
G.W. Senechal  
Secr.